

## THÉÂTRE MUNICIPAL, Saïgon

### ANTÉCÉDENTS

#### NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS (*L'Avenir du Tonkin*, 10 déc. 1887, p. 4)

Un journal satirique vient de faire son apparition à Saïgon : *le Moustique*, qui s'intitule *organe de la gaieté coloniale*.

Nous avons sous les yeux le premier numéro orné d'une belle photographie de la *prima dona* du théâtre de Saïgon et contenant plusieurs articles très piquants.

Nous souhaitons longue vie et prospérité à ce nouveau confrère.

---

#### DERNIERS TÉLÉGRAMMES (*L'Avenir du Tonkin*, 11 août 1888, p. 1)

Paris, le 4 août 1888

M. Achard, directeur du théâtre de Saïgon, vient de mourir subitement à Boulogne-sur-Mer.

Saïgon, le 6 août 1888

M. Degred remplacera M. Achard comme directeur du théâtre de Saïgon ; l'engagement de la troupe est maintenu.

---

#### Théâtre de Saïgon (*L'Avenir du Tonkin*, 11 août 1888, p. 7)

M. Degred, le nouveau directeur du théâtre de Saïgon, remplaçant de M. Achard, mort subitement à Boulogne-sur mer, vient de terminer l'engagement d'une troupe de quarante-deux artistes qui s'embarqueront à Marseille, le 26 août.

En plus d'une subvention, la Cochinchine alloue, pour chaque année, une somme de 10.000 francs rien que pour l'achat de partitions avec orchestre.

Le Tonkin, quoique peu riche, ne serait pas fâché d'avoir pendant l'hiver une série de représentations et nous sommes persuadé qu'en cherchant bien, on trouverait encore, dans une caisse quelconque, de quoi aider une tournée théâtrale

Un peu de musique et de gaieté ne feraient pas mal pour faire aller le commerce et sortir du marasme nos pauvres colons privés, depuis si longtemps, de toutes espèces de distractions.

---

#### AVIS DE LA CURATELLE (*Journal officiel de l'Indo-Chine française*, 1<sup>er</sup> janvier 1893, p. 5)

Les successions de :

.....  
Legeard (Édouard), contre-bassiste au théâtre, décédé à Saigon le 19 décembre 1892,  
ont été appréhendées par la curatelle.

---

#### ÉTAT CIVIL

(*Journal officiel de l'Indo-Chine française*, 5 janvier 1893, p. 14)

Décès. — Lejars (Édouard-Louis), musicien au théâtre de Saigon, y décédé, rue La-Grandière, le 19 décembre 1892, à l'âge de 43 ans.

---

#### SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL COLONIAL

Procès-verbal de la première séance du 18 janvier 1893.

Présidence de M. Blanchy.

[Année manquante sur PV CCC]

(*Journal officiel de l'Indo-Chine française*, 9 mars 1893, p. 370-372)

.....  
M. le Président. — Nous allons discuter la question de la subvention théâtrale pour la prochaine saison. Il y a, je crois, deux propositions à ce sujet. Le Conseil veut-il voter 100.000 francs ou 120000 francs?

M. Cuniac. — Je serais heureux d'avoir sous les yeux le procès-verbal de la commission théâtrale ; mais aucun dossier ne nous a été présenté pour cette question.

Si mes souvenirs ne me trompent pas, la commission théâtrale a été appelée à examiner s'il y avait lieu de fixer la subvention pour la prochaine campagne à 120.000 francs ou bien de la maintenir à 100.000 francs.

Car le cahier des charges pour la prochaine exploitation n'est plus ce qu'il était l'année dernière. La commission théâtrale a pensé qu'il était de l'intérêt du public d'imposer des charges nouvelles au directeur, de lui imposer l'augmentation du personnel des chœurs et du personnel de l'orchestre.

La conséquence de ces charges nouvelles a été la demande d'une augmentation de la subvention théâtrale.

Or, Messieurs, ne croyez pas que cette augmentation soit une faveur, un bénéfice accordé d'avance à la direction prochaine ; je suis convaincu que lorsque les nouveaux soumissionnaires verront quelles sont les charges nouvelles qui leur sont imposées, beaucoup d'entre eux, s'ils ont la volonté d'exécuter le cahier des charges, hésiteront à accepter ces conditions.

C'est pourquoi je demanderai au Conseil de voter cette année, non pas 100.000 francs, mais 120.000 francs.

Ce ne sera pas, je le répète, une augmentation de subvention, étant donné les charges nouvelles imposées par le nouveau cahier des charges qui a dû être remis à l'Administration.

M. le lieutenant-gouverneur. — Le cahier des charges vient d'être établi et n'a pas encore été soumis au conseil privé. Je n'ai pas eu le temps de l'examiner entièrement ; mais j'ai pu constater qu'il exigeait un cautionnement de 24.000 francs au lieu de l'ancien cautionnement de 14.000 francs.

M. Cuniac. — La commission a voulu être conséquente avec elle-même : elle a augmenté la subvention, elle a cru devoir augmenter le cautionnement. Nous avons pris pour base le cautionnement adopté pour tous les marchés, c'est-à-dire un cinquième de leur montant. Le cinquième de la subvention sera bien de 24.000 francs.

M. le Lieutenant-Gouverneur. — La conséquence de cette manière de procéder serait que pour un marché de 12.000.000 de francs, le marché des dragages par exemple, le cautionnement devrait être de 2.400.000 francs.

M. Cuniac. — Il y a une mesure pour tout. Si nous avons imposé cette année un cautionnement aussi considérable, c'est que nous avons prévu que, à un moment donné, la mauvaise administration, résiliation de contrat et faillite du directeur par exemple, la colonie pourrait se trouver en présence d'un rapatriement forcé des artistes. Nous avons pensé qu'une mauvaise exploitation devait être prévue, car, cette année, nous avons eu lieu de craindre que l'exploitation ne restât à notre charge. Cela peut se présenter l'année prochaine ; c'est pourquoi nous avons pensé que nous devions nous prémunir contre ce danger et que, par conséquent, nous devions augmenter le cautionnement.

Si la commission a cru devoir prendre cette mesure, c'est en vue de sauvegarder les intérêts de la colonie et ceux des artistes, pour que l'Administration ne soit pas obligée de les laisser ou de les rapatrier ou de les laisser sur le pavé de Saïgon.

M. le Président. — À quel chiffre l'Administration propose-t-elle de fixer ce cautionnement ?

M. le Lieutenant-Gouverneur. — C'est une simple observation que je fais au conseil. Je pensais qu'un cautionnement trop fort pourrait avoir pour effet d'éloigner certains soumissionnaires, parce qu'il s'agit d'immobiliser une grosse somme pendant un certain temps et qui ne rapportera que 3 p. 100 d'intérêts. Il y a certainement beaucoup de candidats qui ne pourront pas déposer un cautionnement aussi considérable.

M. le Président. — On pourrait le réduire à 20.000 francs.

M. Cuniac. — Dans une affaire aussi importante, le cautionnement que nous imposons ne sera pas une difficulté.

Il ne faut pas qu'un directeur s'imagine que la subvention de la colonie paie les frais d'exploitation ; elle représente à peine les deux tiers la dépense. Par conséquent, un directeur qui aura souci de tenir ses engagements, qui sera disposé à faire les dépenses nécessaires, ne reculera pas pour une somme de 4.000 francs. Il acceptera de fournir ce cautionnement.

M. le Lieutenant-Gouverneur. — La composition de la nouvelle troupe a paru donner lieu à quelques critiques : il n'est prévu aucune augmentation dans la troupe d'opéra-comique. Dans la troupe de comédie-vaudeville, il est prévu seulement deux emplois nouveaux ; toute l'augmentation porte sur l'orchestre et surtout sur les chœurs.

M. Cuniac. — Je crois que ce qui a frappé jusqu'ici le public dans toutes les exploitations théâtrales, c'est l'insuffisance absolue de l'orchestre et des chœurs.

Or, il est évident que sans un orchestre et des chœurs, il n'y a ni opéra, ni opérette possibles.

Il n'y a pas d'opéra, il n'y a pas d'opérette possibles si, derrière les premiers sujets, vous n'avez pas des chœurs bien constitués.

Si vous n'avez que des premiers sujets, ce n'est plus de l'opéra ou de l'opérette que vous aurez, c'est un concert dans lequel viendront se faire entendre tour à tour les premiers sujets. Si, au contraire, vous avez une grosse chorale, si vous avez quelques choristes de plus, capables de soutenir les premiers sujets, vous avez alors cette liaison entre les scènes qui constitue l'opéra ou l'opérette en entier.

C'est pour ces raisons, Messieurs, que nous avons cru devoir augmenter le nombre des choristes.

En ce qui concerne particulièrement l'orchestre, nous avons prévu, l'année dernière, que le directeur pourrait recruter à Saïgon un certain nombre de musiciens. Ces

musiciens existaient peut-être autrefois ; ils n'existent plus aujourd'hui. L'expérience a prouvé qu'on ne devait pas compter trouver ici un complément d'orchestre quelconque. C'est pourquoi nous avons imposé, cette année, au directeur de la troupe, l'obligation de mener tous ses musiciens de France.

Je suis persuadé que lorsque nous aurons un orchestre suffisant, des chœurs convenables, l'insuffisance même des premiers sujets disparaîtra.

Le jour où ils auront derrière eux un orchestre complet, des chœurs marchant ensemble, qui n'auront pas été recrutés au hasard des escales et connaissant bien leur répertoire, les premiers sujets pourront avoir des défaillances, on ne s'en apercevra pas.

M. Jourdan. — Je suis convaincu qu'en accordant 120 000 francs de subvention au lieu de 100.000, vous n'empêcherez pas de se succéder sur la scène de Saïgon toutes les médiocrités artistiques que nous avons entendues jusqu'à ce jour. En fait de premiers sujets, à part quelques rares exceptions, nous n'en avons jamais eu qui fussent dignes de chanter l'opéra.

Cette situation déplorable se maintiendra malgré l'augmentation de la subvention : si, en effet, vous voulez vous donner la peine de faire le calcul des charges nouvelles que nous imposons au futur directeur, vous verrez que, pour remplir toutes les conditions exigées de sa troupe, il devrait payer 5 ou 10.000 francs de sa poche. Ce qui fait que nous aurons de plus grandes chances d'avoir encore des artistes plus mauvais, car il est impossible d'avoir un ténor convenable, par exemple, à moins de 3.000 ou 4.000 francs par mois.

Dans ces conditions, il faut avoir le courage de se dire : nous ne voulons plus d'opéra, d'opéra-comique mal chantés ; nous nous contentons de l'opérette et de la comédie. Même avec 100.000 francs, vous aurez une troupe d'opérette irréprochable ou à peu près. J'estime qu'il vaut mieux avoir sur notre scène deux genres bien exécutés que trois genres mal représentés. Je m'explique : si le directeur fait des sacrifices pour la troupe d'opéra, la troupe d'opérette sera forcément médiocre ou bien nous n'aurons pas de sujets de comédie, ainsi que cela s'est vu quelquefois.

Dans ces conditions, messieurs, ayez le courage de renoncer à l'un de ces trois genres ; choisissez seulement les représentations qui sont agréables au public saïgonnais, car vous avez pu constater que, s'il y a des amateurs pour l'opérette, il n'y a presque personne au théâtre les soirs d'opéra-comique.

M. le Lieutenant-Gouverneur. — Je crois que c'est une erreur. Je n'ai jamais constaté ce fait.

M. Jourdan. — Il est bien certain qu'il n'y a pas grand enthousiasme, dans le public, pour l'opéra comique. Il y a bien quelques amateurs de belle musique ; mais, en général, on préfère à la musique de Gounod et des autres grands compositeurs la musique d'opérette, plus légère, plus en harmonie avec l'esprit des habitants de la Cochinchine.

Eh bien ! je propose, je serai peut-être seul de mon avis, de maintenir la subvention de 100.000 francs et d'imposer au directeur tout l'orchestre, tous les choristes de cette année, mais pas d'opéra comique ; alors seulement un directeur pourra nous amener une troupe suffisante, une bonne troupe d'opérette et de comédie.

M. Cuniac. — Je sais que mon collègue a déjà formulé cette même proposition à la commission théâtrale.

La commission, à l'unanimité, moins sa voix, a cru être l'interprète du public en maintenant l'opéra-comique.

M. Jourdan. — Mais lorsque c'est mal représenté.

M. Cuniac. — Mon collègue, je ne suis pas un critique théâtral.

M. Jourdan. — Ni moi non plus.

M. Cuniac. — C'est ce que vous avez fait tout le temps ; vous avez critiqué tous les artistes passés, présents et futurs.

Je crois que l'empressement du public est le même pour l'opéra, l'opérette ou la comédie.

Je ne sache pas que l'opéra fasse l'effet d'une machine pneumatique : le vide ne se produit pas dans la salle. Il y a plus ou moins d'affluence ; cela dépend de plus d'une cause ; il serait trop long de les énumérer.

Je crois que le Conseil suivra la commission théâtrale dans les décisions qu'elle a prises pour le maintien de tous les genres et pour l'augmentation des charges imposées au directeur, moyennant une subvention de 120.000 francs.

M. le Président. — Quel est l'avis de l'Administration ?

M. le Lieutenant-Gouverneur. — L'Administration s'en rapporte à la décision du Conseil.

M. Mugeot. — Je propose de maintenir le *statu quo*, c'est-à-dire de conserver la subvention de 100.000 francs comme les années précédentes.

M. Holbé. — Que l'on apporte au cahier des charges toutes les modifications que l'on voudra, mais que l'on n'augmente pas la subvention de 100.000 francs.

M. le Président. — Le Conseil se trouve en présence de deux propositions : celle de M. Jourdan : Maintien de la subvention à 100.000 francs et suppression de l'opéra-comique ; celle de M. Cuniac : fixation de la subvention à 120.000 francs avec les nouvelles charges imposées par la commission théâtrale.

Je mets aux voix la proposition de M. Jourdan.

Repoussé.

Je mets aux voix la proposition de M. Cuniac.

Adopté.

	Piastres.
Subvention à la troupe théâtrale, 120.000 francs	30.000 00
Frais de voyage de la troupe théâtrale	

M. le Président. — Il y aurait lieu d'augmenter également les crédits inscrits pour les frais de voyage de la troupe théâtrale, puisqu'il y aura l'année prochaine un plus grand nombre d'artistes.

M. le Lieutenant-Gouverneur. — Il y a lieu de prévoir quatre passages de 2<sup>e</sup> classe et dix de 3<sup>e</sup> classe de plus que l'année dernière.

M. le Président. — Je mets aux voix le crédit de 15.100 piastres pour frais de voyage de la troupe théâtrale.

Adopté.

	Piastres.
Frais de voyage de la troupe théâtrale	15.100 00
Achat de partitions orchestrées	

M. le Lieutenant-Gouverneur. — L'achat de partitions nouvelles ne sera pas nécessaire, si le prochain directeur utilise la collection que l'Administration mettra à sa disposition.

Nous possédons, en ce moment, des partitions représentant une valeur de 40.000 francs, et nous risquons de voir cette collection détruite par les poux de bois, si nous ne l'utilisons pas. Je crois que, dans ces conditions, il est inutile de l'augmenter.

M. Cuniac. — Il est bien certain, cependant, qu'une bibliothèque musicale doit être tenue au courant. Je ne crois pas exagérer en disant que dans cette collection, il se trouve à peine cinq ou six pièces qui se jouent encore ; tout le reste ne se joue plus. Il semblerait que les librairies qui ont fourni cette collection aient voulu se débarrasser de toutes les vieilleries bonnes tout au plus pour l'exportation.

M. le Lieutenant-Gouverneur. — La commission théâtrale choisit chaque année les partitions nouvelles. Il y a toujours eu une adjudication pour cette fourniture, et dès la première année, conformément à un désir exprimé par le conseil colonial.

M. Cuniac. — Quoi qu'il en soit, j'estime qu'une bibliothèque doit être tenue au courant. Nous ne pouvons pas imposer au prochain directeur d'acheter à ses frais toutes les partitions des pièces nouvelles qu'il voudra nous donner ; c'est pourquoi je demande le maintien du crédit.

M. le Président. — M. Choudens offre une collection de treize partitions de choix pour 10.000 francs. Il ne paraît pas possible d'obtenir de meilleures conditions.

M. Jourdan. — Je sais que cette année, la location de trois partitions nouvelles a coûté au directeur 3.000 francs.

M. le Président. — Je mets aux voix le crédit de 10.000 francs destiné à l'achat de partitions.

Adopté.

	Piastres.
Achat de partitions orchestrées 100.00 francs (abondement compris)	2.875 00
Subvention à la société des courses de Saïgon	2.400 00
Subvention à la société des courses de Chaudoc	100 00
Subvention au cercle des employés civils	2.319 59
Subvention à la société philharmonique	1.625 00
Subvention à la Société des études indo-chinoises	686 50
Impression des publications de la Société des études indo-chinoises	1.200 00
Subvention à la Société des études coloniales et maritimes (pour 1892 et 1893)	250 00
Abondement de 15 p. 100 sur 250 piastres	37 50
Abondement de 15 p. 100 sur 30000 piastres (subvention théâtrale)	4.500 00
Total de l'article 2	109.454 25
Report de l'article 1 <sup>er</sup>	15.414 58
Total du chapitre XV	124.868 83

M. le Président. — La commission du budget a rétabli toutes les anciennes subventions, y compris celle de la Société des études indo-chinoises.

SAIGON  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> mars 1893, p. 2)

La direction du théâtre de Saïgon pour la saison 1903-1904 a été confiée à MM. Montagne et J. Sperte.

CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 avril 1893, p. 2)

Les artistes du théâtre de Saïgon ont donné leur deuxième représentation mardi dernier, devant une salle bien remplie.

M<sup>me</sup> Debry, actrice sympathique, en pleine possession de son talent, a obtenu beaucoup de succès dans les *Souliers de bal*, de Pailleron ; M<sup>lle</sup> Debry lui donnait la réplique avec tout le charme de sa jeunesse.

L'intermède, à part le *Pendu* et un air de *Miss Helyett*, n'a pas présenté grand intérêt.

Les *Jurons de Cadillac*, fort bien joués, ont terminé cette soirée dont le public a gardé une excellente impression.

---

## CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU THÉÂTRE

Eugène Alexandre Nicolas FERRET (1851-1936),  
architecte

Fondateur et administrateur de la  
Compagnie française des tramways de l'Indochine (1890).  
Voir [encadré](#)

Nouvelles de Cochinchine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1895, p. 2)

Le nouveau théâtre. — M. le lieutenant-gouverneur a approuvé, le 21 courant, le projet de théâtre présenté par M. Ferret et qui a été classé premier lors du concours.

Plusieurs modifications y ont été apportées, entre autres un agrandissement d'un dixième ; les parquets seront carrelés au lieu d'être en bois, les fauteuils devront se lever automatiquement, etc.

Le théâtre sera construit sur le terre-plein du boulevard Bonard, entre la mairie et le théâtre actuels et aura 33 mètres de façade, les deux rues bordant ce terre-plein seront reportées plus loin pour permettre de faire des jardins de chaque côté du théâtre. La mairie actuelle disparaîtra.

M. Ferret attend prochainement des collaborateurs qui le seconderont dans son travail ; les plans du détail vont être commencés de suite et les travaux seront commencés en janvier.

---

SAÏGON  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mai 1896, p. 2, col. 5)

Aucun adjudicataire ne s'étant présenté pour les travaux du nouveau théâtre, il sera procédé ultérieurement à un appel d'offres.

NOUVELLES et RENSEIGNEMENTS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1898, p. 2)

Par télégramme

Saïgon. — Le conseil colonial a terminé ses séances le 7 août sans incident. Madame de Lhérys, ancienne danseuse serpentine du théâtre de Saïgon a empoisonné M. Collonge, commis des Travaux publics à Kampot, et s'est ensuite suicidée.

---

Demande de la municipalité de Saïgon tendant à une garantie de la Colonie, pour un emprunt de 2.500.000 francs.

(*Journal officiel de l'Indochine française*, 15 septembre 1898, p. 1119-1120)

« Saigon, le 6 septembre 1898.

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES COLONIES PICANON, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE, à M. le président du conseil colonial, Saigon.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer la lettre ci-jointe de M. le maire relative à l'emprunt de 2.500.000 francs que la Ville doit prochainement effectuer, et pour lequel elle demande la garantie de la colonie.

.....  
E. PIGANON. »

Rapport de Schneegans.

.....  
M. le Dr MONCEAUX, premier adjoint faisant fonctions de [maire de Saïgon](#). — Messieurs, comme vous le savez, la subvention de 500.000 piastres généreusement accordée à la Ville par la Colonie en 1893, pour l'exécution d'un programme de travaux déterminé, n'a pas été suffisante, et la municipalité s'est vue dans l'obligation de solliciter de votre libéralité, au cours des exercices 1896, 1897 et 1898, de nouveaux subsides destinés à lui permettre la continuation des premiers travaux entrepris, tels que les travaux de captation des eaux et de canalisation, du réseau d'égouts et du théâtre.

.....  
Les travaux du théâtre sont donc les seuls parmi ceux déjà entrepris qui demandent des ressources-immédiates. La construction est, en effet, poussée avec activité, et la Ville espère inaugurer le monument à l'ouverture de la saison 1899-1900. C'est donc pour l'exercice prochain qu'il nous faut avoir les ressources suffisantes pour terminer cette construction qui, à elle seule, absorbera en 1899 un crédit de 400.000 piastres environ.

.....  
41. — SUBVENTION À LA VILLE DE SAÏGON POUR L'ENTRETIEN DE SON THÉÂTRE (120.000 FRANCS). — FRAIS DE VOYAGE DE LA TROUPE THÉÂTRALE. — SUBVENTION À LA VILLE POUR ACHAT DE PARTITIONS ORCHESTRÉES ET ENTRETIEN DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

(*Procès verbaux du conseil colonial*, séance du 28 septembre 1899, p. 108-110)  
(*Journal officiel de l'Indochine française*, 16 octobre 1899, p. 1325-1326)

Rapport n° 20 de la commission.

Le projet de budget qui vous est soumis prévoit la suppression de la subvention de 2.500 piastres accordée jusqu'ici pour achat de partitions orchestrées et entretien des instruments de musique.

Cette mesure ne paraît pas devoir être ratifiée.

Pour réaliser une économie peu importante, en somme, ce serait renoncer désormais à nous tenir au courant des nouveautés qui peuvent paraître sur les théâtres de la Métropole et condamner le public saïgonnais à l'audition répétée d'un répertoire invariable et monotone.

Il y aurait lieu de rétablir cette subvention.

D'un autre côté, votre commission a remarqué que les différents crédits affectés aux besoins de notre théâtre sont divisés dans le budget en trois rubriques distinctes. Ce mode de procéder présente cet inconvénient qu'il n'est pas possible, en raison de la

spécialisation des crédits, de faire face à des exigences imprévues, en faisant des économies sur l'un des articles au profit de ceux qu'il serait nécessaire de doter dans une plus large mesure.

Il serait bon d'unifier ces différentes inscriptions de façon à permettre à la municipalité, qui est chargée de l'administration de votre théâtre, de se mouvoir plus librement dans l'ensemble des crédits au mieux des intérêts qui lui sont confiés.

Votre commission vous propose d'inscrire au budget, sous la rubrique : *Subvention à la Ville de Saïgon pour entretien de son théâtre. Frais de voyage de la troupe théâtrale.* — *Subvention à la Ville de Saïgon pour achat de partitions orchestrées et entretien des instruments de musique*, un crédit de 81.800 piastres, représentant le total des allocations prévues au budget et la subvention de 2.500 piastres qu'elle vous demande.

Le Rapporteur,  
MOUGEOT.

M. LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR. — Actuellement, la Ville n'est qu'une sorte d'intermédiaire ; nous lui fournissons les sommes à payer et elle les verse au directeur du théâtre. S'il y a des économies, c'est la colonie qui en profite. C'est ainsi que, cette année, il nous a été possible de prélever sur les crédits affectés à l'entretien du théâtre une somme de 5.000 piastres, qui a servi à augmenter le crédit prévu pour les indemnités et secours, qui avait été dépassé par suite du paiement de l'indemnité accordée par le Département à MM. Lucciana et Vincenti, au moment de leur mise à la retraite. Avec le système proposé par la commission, la Ville pourra toujours exiger l'intégralité des subventions prévues, et si des économies se produisent, c'est elle qui en bénéficiera.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est la Ville qui réalise les économies; il est juste qu'elle en profite.

M. LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR. — Nous sommes ici pour défendre avant tout les intérêts de la colonie. Je pense que si nous pouvons faire des économies sur l'entretien du théâtre, c'est à la colonie, qui en a la charge, à en profiter. Du reste, la question a déjà été tranchée dans ce sens par la commission de 1898 et par une décision du conseil privé qui a réglé l'état de choses actuel.

M. LE PRÉSIDENT. — La commission est de notre avis, ainsi que M. le Gouverneur général, que j'ai consulté dernièrement sur la question.

M. LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR. — Le conseil privé s'est nettement déclaré contre cette mesure. Si nous avons des économies, c'est nous qui devons en profiter et non pas la Ville, qui n'est qu'un intermédiaire entre la colonie et le directeur du théâtre.

M. PÂRIS. — Il me paraît bien évident que si on veut inscrire au budget une subvention globale pour la Ville, à charge par elle de supporter les risques, il ne faut pas prendre le chiffre le plus élevé. En principe, je ne serais pas opposé à ce projet, mais il ne faudrait pas additionner tous les crédits inscrits et ne laisser à la ville que le bénéfice des économies, sans aucun risque.

M. LE PRÉSIDENT. — Les crédits sont distincts, et les économies possibles sur les voyages aléatoires ne peuvent être que fort minimes.

M. PÂRIS. — Je ne puis admettre que la ville bénéficie des économies possibles sans courir le risque d'avoir également à supporter les pertes.

M. LE PRÉSIDENT. — La Ville s'engage à faire rentrer en France, à ses frais, tous les artistes de la troupe.

M. LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR. — C'est ce que nous faisons ; mais il y a toujours quelques artistes qui n'usent pas de leur droit au passage de retour. C'est ce qui nous a procuré, cette année, l'économie de 5.000 piastres que j'ai indiquée tout à l'heure.

Dans le système proposé par la commission, cette économie aurait profité à la ville, qui aurait ainsi reçu une somme importante pour un service qu'elle n'aurait pas eu à assurer. L'état actuel de nos finances ne permet pas de ces libéralités.

M. LE PRÉSIDENT. — Je demande au Conseil de voter les conclusions de la commission. Pour l'année présente, il n'y a pas de changement, c'est absolument !e même crédit.

Adopté.

M. LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR. — Je fais mes réserves au sujet de ce vote.

M. LE PRÉSIDENT. — Je réclamerai auprès de M. le Gouverneur général, qui a été entièrement de l'avis de la municipalité.

Subvention à la ville de Saigon pour entretien de son théâtre (frais de voyage de la troupe théâtrale, achat, de partitions orchestrées et entretien des instruments de musique) 81.800 00

---

LETTRE DE COCHINCHINE  
De notre correspondant particulier  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1899, p. 2)

Mardi matin, 22 courant, ont eu lieu à la chapelle de l'hôpital militaire les obsèques de M. le docteur [Baurac](#), médecin de 1<sup>re</sup> classe des colonies, mort d'une dysenterie chronique.

.....  
Pendant l'office des morts, célébré par le R.P. Boulier, aumônier de l'hôpital, assisté du R. P. Joubert, M. Hourdin, la sympathique basse du théâtre de Saïgon\*, a chanté le *Miserere Domini* de Steinman et un *Libéra* en plain-chant qui émurent profondément l'assistance.

.....

---



LETTRE DE COCHINCHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 janvier 1900, p. 3, col. 1)

De notre correspondant particulier  
Saïgon, le 27 décembre 1899.

Le nouveau théâtre municipal de la ville de Saïgon a été dépouillé jeudi dernier de tous les échafaudages et paillettes qui dérobaient sa vue aux passants. C'est un monument d'une jolie architecture et dont Saïgon ne pourra que se glorifier. Les deux rangées d'arbres intérieures sur le boulevard Bonard entre la rue Catinat et le boulevard Charner ont été abattues afin de ne pas cacher la majesté de cette imposante construction aux regards admirateurs des personnes remontant le boulevard Charner. La statue de Francis Garnier ne se plaint certainement pas de l'éclaircie qui a été faite autour d'elle et n'en ressort que mieux sur l'ensemble du décor.

P.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1900)

C'est M. Lan\* qui aura la direction du théâtre de Saïgon pour la saison 1900-1901 ; ses deux co-associés seront M. Bozer administrateur général, et M. Barache, régisseur général.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 7 avril 1900)

Marseille. — Formation. — Société en nom collectif BOYER, BAROCHE et Cie, expl. et direction du théâtre municipal de Saïgon. — 3.000 fr. — 21 mars 1900.

---

Hanoï  
Chronique locale  
Sauterie à la Philharmonique\*.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1901)

.....  
Tous les artistes de l'ancien orchestre du théâtre de Saïgon furent, sans plus de façons, réquisitionnés, et très aimablement ils se prêtèrent à cette fantaisie.  
.....

Chronique galante  
(*Les Tablettes marseillaises*, 23 septembre 1901, p. 3, col. 1)

Dimanche sont [parties] par le courrier des M. M., à destination de Hanoï, Blanche de Miramar, Lucienne de Villamarta et Louise Tonkin, où elles vont remplir un brillant engagement au théâtre de Hanoï.

Nous leur souhaitons bonne chance et prompt retour.

---

Hanoï  
Chronique locale  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1901, p. 2)

Les lecteurs de *l'Avenir du Tonkin* se souviennent de M<sup>me</sup> Mignon d'Ambre, une artiste qui remporta jadis beaucoup de succès sur les scènes tonkinoises. M<sup>me</sup> Mignon d'Ambre tenait cette année le buffet du théâtre de Saïgon.

Nous apprenons avec regret que le mauvais état de sa santé l'a contrainte d'abandonner le buffet qu'elle tenait au théâtre de Saïgon et que, sur l'ordre du médecin, elle rentrera en France, sans esprit de retour.

Nous adressons nos vœux sincères de bonne traversée à M<sup>me</sup> Mignon d'Ambre.

---

Théâtre de Saïgon  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1902, p. 2)

Cueilli dans *l'Opinion* à propos du Théâtre de Saïgon :

Décidément, la direction Maurel and C° en a de bien saumâtres à certains jours.

Depuis une huitaine, on peut voir sur toutes les affiches annonçant les *créations du Jour et la Nuit* et autres nouveautés de cet acabit, le petit et alléchant avis suivant :

ON DEMANDE  
des jeunes garçons et fillettes  
POUR LE VIEUX MARCHEUR  
(S'adresser au Théâtre de 3 à 5 heures)

Sans crainte d'être taxés de Père la Pudeur et de faire partie de la Ligue contre la licence des rues, nous avouons franchement que cette suggestive annonce nous a légèrement offusqués.

Mais, que fait donc pendant ce temps la police des mœurs qu'elle ne sévisse pas radicalement contre cette atteinte à la moralité publique. Nous réclamons énergiquement une punition sévère pour les délinquants.

Avis aux pères de famille qui ont des jeunes garçons et des fillettes, ils peuvent les envoyer au théâtre tous les jours de 3 à 5 heures du soir, suivre les cours de catéchisme naturaliste.

---

Hanoï  
Chronique locale  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 avril 1902, p. 2)

Nous apprenons avec regret la mort à Saïgon de M. Lassaly, beau-frère de M<sup>me</sup> Candelon, notre excellente première chanteuse d'opéra.

M. Lassaly était engagé comme baryton au théâtre de Saïgon.

Nous présentons à M<sup>le</sup> Candelon nos sincères compliments de condoléances.

---

Hanoï  
Chronique locale  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juin 1905)

*Une curieuse soirée.* — Nous apprenons que les Irréels **and C°**, qui ont fait florès dans les principaux théâtres de France et de l'étranger, en dernier lieu au théâtre de Saïgon, donneront prochainement au théâtre d'Hanoï\*, avec des numéros et des attractions sensationnelles <sup>1</sup>, une très intéressante représentation jamais vue à Hanoï. Ces artistes *di primo cartello* attireront assurément beaucoup de monde et les amateurs de bonnes soirées n'auront pas à le regretter. Le directeur de la tournée, qui est le Dr Mephisto, que nous connaissons déjà et que nous avons eu le plaisir d'applaudir il y a quelques années, se charge en collaboration des jeunes et jolies Miss Liliane et Electra, de nous faire passer une soirée remplie d'attractions nouvelles.

---

En Cochinchine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1906, p. 1)

Par arrêtés de M. le gouverneur général de l'Indo-Chine.

Une subvention de sept cents piastres est allouée à M. Boyer, directeur du théâtre municipal de Saïgon, pour la représentation extraordinaire donnée au Palais du gouvernement général le 20 janvier 1906, à l'occasion de la visite de l'escadre anglaise.

---

<sup>1</sup> Miss Liliane la voyante comico-réaliste, et la Jeune Fille coupée en morceaux.

---

*Annuaire général de l'Indochine française, 1911, p. 609 :*

Théâtre européen  
Nury, directeur.

---

Hanoï  
La Ville  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> juin 1911, p. 3)

.....  
Jusqu'à ce jour, une seule candidature a été officiellement déposés à la résidence supérieure, celle de M. Cervières, ancien directeur du théâtre de Saïgon,  
.....

---

MONOGRAPHIE  
DES  
RUES ET MONUMENTS DE SAÏGON  
(*Revue indo-chinoise*, 1911, p. 472)

Le Théâtre qui, en retrait de la rue Catinat, a été construit de 1897 à 1899 et inauguré au mois d'octobre de cette dernière année. est dû aux plans de FEERÉ, architecte parisien, lauréat du concours ouvert entre les spécialistes français. Les travaux d'exécution furent conduits par GUICHARD, architecte diplômé de la ville de Paris, qui dut apporter de nombreuses modifications au plan primé. Le coût de cet élégant monument, dont la salle, pourvue d'un plafond mobile, peut contenir huit cents spectateurs, dépasse le million.

Le terrain sur lequel il est élevé et sur lequel a été créée la place qui y donne accès, fut pris non seulement au boulevard Bonard, mais encore, à droite, à celui sur lequel l'emplacement de l'Hôtel de Ville jeté bas, alors qu'en 1899 il fallut aménager les voies «l'accès, reliant par deux chaussées latérales la place du Théâtre à la rue Paul-Blanchy.

Sur le quinconce du boulevard Bonard, entre la rue Catinat et le boulevard Plumier, plus proche de celle-ci que de celui-là, on avait érigé, en 1887, la statue de Francis Garnier de Tony Noël, inaugurée le 14 i juillet. — L'avocat général Maisonneuve Lacoste y lut son panégyrique du héros, devant une assez nombreuse assistance.

La construction du Théâtre municipal entraîna la modification du milieu du boulevard Bonard. Ses quinconces furent abattus et remplacés par des pelouses sillonnées d'allées, et, en 1910, la statue de Francis Garnier. qui ne se trouvait pas à égale distance du boulevard Plumier et de la rue Catinat, y fut placée.

---

Théâtre  
(*Saïgon sportif*, 11 septembre 1911)

Est-ce un sport que le théâtre ? Ma foi, à tout prendre ! Il n'est pas si facile que cela de marcher en scène et il est parfois très éreintant de marcher tout court. Aussi sommes-nous fondé, en tant que gens sportifs, à nous intéresser à la troupe théâtrale. Bonne cette année, la troupe théâtrale. Peu de choses et peu de gens y clochent et nous croyons très sincèrement que M. Nury nous a amené des éléments comme nous avons rarement l'occasion d'en apprécier.

Nos préférences personnelles, s'il nous est permis d'en formuler, vont à la troupe de comédie et à la troupe d'opérette. Elles sont toutes deux admirablement homogènes et possèdent des artistes qui tiennent admirablement leur emploi. Les premiers sujets ont un talent véritable et fait pour plaire à un public blasé comme le nôtre.

Quant à la troupe d'opéra, il faudrait être bien difficile pour ne pas la trouver fort bonne, en dépit de quelques faiblesses sur lesquelles nous n'aurons pas le mauvais goût d'insister. Nous préférons conclure en disant que l'on peut aller au théâtre cette année : on ne s'y ennuiera pas.

Ce soir : *La Fille du Régiment*. —*Le Maître de Chapelle* ;

Dimanche: Théâtre libre.

Lorgnette.

---

#### Commission municipale

---

La séance du 24 courant  
(*L'Indochine libérale*, 27 avril 1912, p. 2)

À 9 heures, les membres de la commission municipale se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Garnier.

Après avoir régularisé plusieurs circulaires à domicile, l'assemblée, en premier lieu, aborda toutes les questions qui intéressent l'exploitation de notre théâtre.

#### Choses du théâtre

Il est d'abord question des propositions formulées par M. E. Gabel, à l'effet de faire apporter certains amendements au cahier des charges de la prochaine saison théâtrale. Ces modifications sont les suivantes :

a) On sait que depuis la création d'un théâtre à Saïgon, les heures de durée de spectacle sont imposées, sous peine d'amende, à la direction. M. Gabel, dans un rapport adressé à notre commission, a fait ressortir le grotesque de cette clause. On a alors décidé que le spectacle commencerait à 8 heures 45 et qu'il finirait entre 11 heures 15 et minuit 30.

Les entr'actes seront de 5 minutes. Au cas où la plantation des décors exigerait un laps de temps plus long, le directeur sera tenu d'en informer la commission théâtrale et d'en faire mention sur l'affiche.

b) M. Gabel demande à ne pas être astreint de ne donner aux abonnés que des premières et reprises.— Accordé.

c) Étant donné que la commission municipale a accordé à M. Gabel la faculté de jouer les vendredis correspondant au passage du courrier et afin d'éviter toute contestation avec la future municipalité, le directeur demande, et cela lui est accordé, à ce qu'il soit ajouté cette mention :

« La Direction a la faculté de jouer les vendredis qui correspondent au passage des courriers de France à Saïgon. »

d) M. Gabel demande à ce que les artistes et les musiciens dont il aurait gravement à plaindre soient exclus de la participation aux bénéfices. Cette proposition est repoussée. En outre, il est décidé que les bénéfices des chœurs et de l'orchestre seront repartis

également entre les chœurs et l'orchestre. Cette saison-ci, les choristes ont touché 60 piastres et les musiciens 33 piastres. Il y a là une inégalité. Il est fait droit à la demande du Directeur.

e) Un nouveau tarif est mis en vigueur. Les 3 premiers rangs des fauteuils d'orchestre et le 1<sup>er</sup> rang de face des fauteuils de balcons sont mis à 6 francs au lieu de 5 Il en est de même pour chaque place des baignoires latérales et des loges de face.

En revanche, les fauteuils d'orchestre, moins les 3 premiers rangs, sont à 4 francs au lieu de 5 et les stalles de parquet, à 2 francs au lieu de 3.

Les baignoires de face et les loges latérales seront de 18 francs, soit 4 francs 50 par personne.

Avec ce système, le directeur, faisant salle comble, encaisse 2.666 francs.

Il touchait avant 2 8 43 francs.

Le directeur consent donc au public une faveur qui sera très appréciée. Enfin, la demande de jouissance pour une année, de la salle du théâtre en faveur du directeur, est repoussée.

La plupart des propositions faites par M. Gabel ont donc été approuvées.

On sait dans quelles conditions M. Gabel a pris la suite de la direction de M. Nury. Il y a fait preuve d'un travail opiniâtre et de beaucoup de dévouement ; aussi la commission municipale s'associe-t-elle à son Président pour lui adresser ses plus vives félicitations.

Avant de terminer le chapitre des questions théâtrales, la commission est appelée à donner son avis sur la proposition relative à l'allocation d'une gratification à M. Bassouls, conservateur du théâtre.

M. Bassouls ne s'est pas borné seulement à l'entretien du matériel, il a peint des décors et, de ce fait, a réalisé une économie au bénéfice du budget de la Ville. À titre de remerciement et d'encouragement, la Ville vote à M. Bassouls une gratification de 166 \$, regrettant de ne pouvoir faire mieux.

La commission est ensuite mise au courant des propositions concernant l'entretien des tombes des artistes, choristes et musiciens du théâtre municipal inhumés au cimetière de Saïgon, et l'affectation d'un terrain à l'inhumation de ceux qui pourront décéder dans l'avenir. L'assemblée municipale adopte à l'unanimité ces propositions.

On arrive à la requête formulée par M. P. Nury à l'effet d'obtenir que la Ville le dédommage des pertes qu'il a subies dans l'exploitation du théâtre municipal du 24 octobre 1911 au 9 mars 1912.

Dans une longue lettre, M. Nury explique comment il fut amené à prendre la direction du théâtre de Saïgon qu'on lui présentait comme une bonne affaire. Il dit toutes les difficultés qu'il a rencontrées dans le recrutement de sa troupe, les artistes hésitant à venir à Saïgon dont le climat est réputé malsain. Cependant, il croit avoir amené au moins deux troupes sur trois d'un niveau artistique satisfaisant.

M. Nury montre ensuite dans sa requête que, malgré les pertes subies dès les premiers mois, il tint néanmoins à continuer son exploitation, ne voulant pas mettre la Ville dans l'embarras.

M. Garnier, posant la question sur le terrain du droit, est nettement opposé à tout dédommagement. Ce n'est pas sur le même terrain que M. Rimaud envisage la requête ; il dit qu'on doit l'examiner dans un esprit de large bienveillance, car la Ville a quelque responsabilité dans cette exploitation déficitaire, du fait qu'elle n'a pas voulu tenir compte des avertissements pourtant justifiés de MM. Baroche et Gervières. C'est aussi l'avis de MM. Marty et Moreau qui déclarent que cette adjudication n'a pas présenté toute la moralité voulue, en ce sens que M. Nury eut pu être mieux renseigné sur les conditions de son exploitation.

Le principe d'un dédommagement est admis par la majorité de la Commission qui examine ensuite la proportion dans laquelle la Ville pourrait participer aux pertes subies. M. Garnier est nettement opposé à ce que la Municipalité prenne à sa charge la moitié

des pertes, soit 7.000 francs, car, dit-il, si l'exploitation fut mauvaise, la faute en revient, pour une très grande partie à M. Nury qui s'est trompé dans l'engagement de certains artistes et qui, d'autre part, ne fut pas le directeur énergique que l'on était en droit d'espérer. M. Rimaud reconnaît que la balance des responsabilités penche effectivement du côté de M. Nury, mais voudrait néanmoins que la Ville se montrât généreuse envers cet homme dont la situation est digne d'intérêt.

L'assemblée, après plusieurs votes, décide de prendre à sa charge à peu près le quart des pertes éprouvées, soit 4.700 francs.

---

La prochaine saison théâtrale  
(*Saïgon sportif*, 17 août 1912)

La question théâtrale a intéressé si vivement nos concitoyens, au point de leur faire adresser une pétition au chef de la municipalité, que nous ne saurions cacher plus longtemps notre contentement à la réception des nouvelles que le dernier courrier nous a envoyées.

La troupe est en bonne voie, en excellente voie de formation.

Comment cela s'est-il fait ? Peu nous chaut, dès l'instant que nous sommes en mesure d'affirmer que M. Gabel a su rallier autour de lui un certain nombre d'artistes, dont voici les noms .

C'est tout d'abord M<sup>lle</sup> Chambellan, comme chanteuse légère ; M. Lesbros, déjà connu des Saïgnonnais, comme ténor ; M<sup>lle</sup> Pradon, comme chanteuse d'opérette ; M<sup>lle</sup> Dolnay <sup>2</sup>, bien connue aussi des Saïgnonnais, comme soprano dramatique ; M. Fourcade, comme baryton d'opérette ; on parle également de M. Lartigue comme basse.

À bientôt de plus amples renseignements.

---

Chronique Théâtrale  
(*Saïgon sportif*, 26 octobre 1912)

Vendredi 18 octobre 1912  
*Lucie de Lammermoor*

Double innovation pour l'ouverture de la saison théâtrale : d'abord trois représentations coup sur coup, sans laisser au malheureux chroniqueur un soir pour se reposer, le traitant ainsi en Browning, traduisez : un drôle de pistolet. . . à répétitions.

Ensuite, comme début, une pièce vénérable.

Le public, seul juge en la matière, a décidé que le sympathique directeur avait deux fois raison. Et il a exprimé son jugement en assistant en foule aux trois premières. Salle comble comme une charpente de grenier et pleine comme un Polonais.

Mais commençons, suivant l'usage aussi antique et aussi solennel que cette sempiternelle *Lucie*, par le commencement.

J'aime autant commencer par louer les artistes, ce qui me laissera toute latitude pour débin... analyser la pièce ensuite.

---

<sup>2</sup> Marie Madeleine Thérèse Victorine Marchot (Bressoux, commune de Liège, Belgique, 24 mars 1885-Courbevoie, 10 janvier 1945) : fille de Victor Marchot, et d'Alexandrine Davignot, cette dernière mère, en premières noces, de Jean Commaille, premier conservateur d'Angkor, assassiné le 30 avril 1916 pour lui voler la paie des coolies. Mariée à Saïgon, le 8 août 1914, avec l'imprimeur [Hippolyte Ardin](#). Divorcés à Saïgon le 20 mars 1940. Professeur de musique et cantatrice sous le pseudonyme de mademoiselle Dolnay.

La seule excuse de Lucie, c'est d'avoir été incarnée par Madame Chambellan, une voix d'une pureté incomparable et d'une souplesse absolument hors de pair. Ce ne sont pas des notes, mais des cascades de cristal qui s'égrènent du gosier de la meilleure chanteuse légère que nous ayons eue depuis longtemps, nous pourrions presque dire que nous ayons jamais eue. Le rôle semble avoir été écrit pour elle, tellement elle le possède. Nous avons éprouvé, à entendre Madame Chambellan, plus qu'un plaisir d'amateur, mais une véritable émotion,

La virtuosité poussée à un tel point, c'est de l'art et du vrai.

Voilà qui nous fait bien augurer pour *Lakmé*.

M. Lesbros s'est taillé également un bon succès dans cet opéra, ou plutôt dans cette suite de morceaux de concours pour le Conservatoire.

Les autres artistes — faut-il les citer tous : MM. Colombier, Merlin, Roussel, ont magistralement interprété leurs rôles respectifs.

Et ceci vaut mieux que tous les éloges ; quand on a pu se faire écouter sans fatigue et surtout avec plaisir dans *Lucie*, ou peut être consacré grand artiste.

Voulez-vous que je vous raconte la pièce ? Vous risqueriez de vous endormir avant la fin du compte rendu et vous en accuseriez mon style !

Désirez-vous que je vous cite quelques airs, quelques motifs ?

Souvenez-vous des cavatines, des romances geintes par les orgues de Barbarie de votre enfance, je m'adresse ici aux personnes d'un certain âge. On voyait sous une porte cochère un vieillard barbu qui calait avec son ventre une sorte de buffet monté sur une jambe de bois. Sur le buffet siégeait un singe, grave comme un conseiller indigène, tandis que le barbu tournait d'un air navré une manivelle invisible. Et de ce moulin à moudre de la musique s'exhalait le « Ô bel ange, ô ma Luci-e ! » que nos sœurs ou nos cousines nous réinfligeaient sur le piano, concurremment avec la *Prière d'une Vierge*, les *Rêveries de Marguerite* et les *Cloches du Monastère*.

Eau sucrée mélodieuse à l'usage de petites âmes juvéniles atteintes de cent mille francs de dot et de sentimentalité bêbête. Et l'on menait la petite fille bien sage, qui avait joué sans faute son morceau de piano, à l'opéra (comique ou pas), où elle devait rencontrer le prétendant, entre le deuxième et le troisième acte. Alors, en attendant ce grave événement du second entr'acte, la petite dinde écoutait *Fra Diavolo* ou *Lucie de Lammermoor...*

À cette époque, de telles pièces pouvaient servir à faire conclure des mariages. Mais aujourd'hui...

Je me trompe: aujourd'hui, elles servent à nous révéler des artistes comme Madame Chambellan.

Samedi 19 octobre 1912

*La Mascotte*

Encore une pièce un peu désuète que les interprètes s'efforcent de rajeunir par des mots nouveaux appropriés à l'endroit où ont lieu les représentations. C'est, à notre avis, la seule façon de rendre supportable le livret des opérettes du répertoire !

Messieurs Moiroud et Lacam ont fait une salade homérique.

— (Je ne sais pas si on connaissait la salade au temps d'Homère).

— De l'ancien et du moderne, de l'Italien de convention et du cochinchinois réel.

Le résultat de cet accommodement bizarre du roi de Piombino à la mode saïgonnaise a été un succès de fou rire.

Que demander de plus à une opérette ? Quant à la partition, elle a été rendue avec une rare maestria par l'excellente troupe que Monsieur Gabel nous a amenée.

Monsieur Roussel nous a consolé de nombre de ses prédécesseurs.

Mademoiselle Mathilde Pradon a littéralement emballé la salle dans le duo des dindons. Voix agréable et science consommée de la comédie arrangée à la mode de l'opérette

Mademoiselle Diana Clayre est plutôt une diseuse qu'une chanteuse et la clarté avec laquelle elle détaille les couplets de son rôle nous font passer sur ce que sa voix a d'un peu aigu.

Quant à M. Fourcade, qui nous arrive précédé d'une réputation méritée — nous l'avons entendu aux répétitions — le trac, le fâcheux trac lui a retiré tous ses moyens. Nous lui faisons donc crédit, persuadas qu'il nous donnera par la suite raison dans nos prévisions optimistes sur son succès certain dans la troupe d'opérette.

Félicitations à M. Guiol, le chef d'orchestre, qui a fait preuve d'une rare compréhension de la façon dont doit être enlevée la musique d'Audran.

Dimanche 20 octobre 1912

*Mignon*

Présentation de Mademoiselle Simonne Dardés et de Monsieur Gassend. Monsieur Gassend est une basse qui laisse bien loin derrière lui la plupart de ses prédécesseurs.

Nous ne pouvons le comparer, avec avantage d'ailleurs, qu'à des Cargue et des Laborde.

Quant à Mademoiselle Darclès, elle nous a campé une Mignon un peu sauvage, ce qui nous a réellement changé des interprétations auxquelles nous sommes habitués: la Mignon, pâte de guimauve, fadasse, douceâtre et vomitive. Le public lui a su gré de cette nouvelle façon de comprendre le rôle et le lui a bien prouvé par des applaudissements chaleureux. Madame Chambellan a été elle-même, c'est-à-dire au dessus de tout éloge, dans le rôle de Philin ; Messieurs Roussel et Lesbros ont maintenu leur réputation, et c'est beaucoup dire.

Mardi 22 octobre 1912

*Werther*

La sauce fait passer le poisson.

La musique fait oublier ce que le livret a d'un peu puérile et de larmoyant.

Quand on pense que le dénommé Goethe a édulcoré les malheurs d'un jeune homme affligé d'une sensiblerie à la J. J. Rousseau et qui devient amoureux de Charlotte simplement parce qu'il l'a vue faire des tartines de beurre, il faut vraiment le génie d'un Massenet pour nous faire passer sur cette pleurnicherie en quatre actes !

Nous avons le réel plaisir de retrouver une de nos étoiles saïgonnaises, mademoiselle Dolnay. Cette artiste simplement merveilleuse conduit avec un art consommé un organe absolument hors de pair.

D'innombrables gerbes de fleurs, corbeilles, bouquets, ont prouvé à la gracieuse cantatrice l'estime en laquelle la tiennent les Saïgonnais ; ajoutons que mademoiselle Dolnay sait non seulement chanter et jouer de façon à émouvoir le pire des Philistins, mais qu'elle sait aussi s'habiller avec une élégance incomparable.

Madame Rhéa Gabel a interprété Sophie avec une ingénuité gaie et gracieuse, avec une maîtrise qui ont déchaîné les applaudissements et les acclamations de la salle. Et, comme on dit au Palais, ce fut justice.

Félicitations à Monsieur Colombier qui a interprété Albert d'une façon vraiment personnelle, à M. Gassend qui a su se faire remarquer dans un rôle de deuxième place au-dessous de sa valeur.

Très bons, Messieurs Merlin et Roussel dans leurs duos.

Nous nous en voudrions de clore ce compte rendu sans adresser à monsieur Roberval les compliments qu'il mérite pour l'habileté avec laquelle il a su accompagner l'œuvre du maître avec des éléments réduits.

En résumé, Werther est certainement la meilleure représentation à laquelle il nous a été donné d'assister depuis l'ouverture de la saison théâtrale.

Monsieur Lesbros est si parfait que nous ne pouvons que nous répéter en lui prodiguant les louanges auxquelles il a droit.

X...

---

La semaine théâtrale  
(*Le Cri de Saïgon*, 24 janvier 1913)

Vendredi. — *La Veuve Joyeuse*.

Avec l'attrait nouveau de M. Roberval, remplaçant M<sup>me</sup> Diana Clayre dans le rôle du Prince Danilo. « La représentation ne fût pas des meilleures et cela à cause du général. Seule M<sup>me</sup> Dolnay est restée la même.

Mais que de relâchement parmi ses camarades ; absences de mémoire, coupures, indifférence générale ! Ajoutez à cela une indisposition de M<sup>me</sup> Dardès qui se trouva presque mal en scène, et vous comprendrez dans quelles mauvaises conditions M. Roberval se trouvait pour son interprétation de « Danilo, Malgré cela il fit preuve de science scénique et de grande bonne volonté, ce qui, accompagné d'une voix très agréable, l'aida à se tirer fort bien de cette représentation.

---

Concert classique  
(*Saïgon sportif*, 31 octobre 1913)

Ce soir, à 9 heures, aura lieu au Théâtre municipal, une très intéressante manifestation artistique ; M<sup>me</sup> Dolnay fera entendre les meilleurs de ses élèves.

Parmi ces derniers, citons : M<sup>lle</sup> Andrée Lecœur, fille de notre sympathique commissaire central, qui joint à un joli talent de pianiste une voix exquise ; M<sup>me</sup> Calilano également merveilleuse pianiste et cantatrice émérite ; enfin M. Grenier, le commerçant et sportsman bien connu doué d'une voix de ténor comme il nous a été rarement donné d'en entendre à Saïgon.

M<sup>me</sup> Gerny-Marchal, la poétesse inspirée dont, jusqu'à présent, de trop rares favorisés ont pu apprécier les beaux vers que sa diction captivante fait encore valoir, interprétera deux de ses meilleurs poèmes dignes des Jeux Floraux : l'Appel et L'Ode à Prométhée.

M<sup>lle</sup> Mathilde Pradon, l'exquise chanteuse d'opérette que Tout Saïgon ovationna au cours de la dernière saison théâtrale, a bien voulu apporter son précieux concours à cette soirée.

Enfin, M<sup>me</sup> Dolnay, elle-même se fera entendre et nous donnera, une fois de plus, l'occasion de l'applaudir, tant comme virtuose du piano que comme cantatrice incomparable, tantôt seule, tantôt avec les artistes — nous ne pouvons les appeler autrement — que sont ses élèves.

En somme, c'est une merveilleuse soirée en perspective et nous savons gré à M<sup>me</sup> Dolnay de nous avoir réservé, dans un moment où nous sommes sevrés de tout plaisir artistique, une occasion d'entendre de beaux vers et de la musique classique, le tout interprété d'une façon aussi magistrale.

---

COCHINCHINE  
Les événements et les hommes.  
(*Les Annales coloniales*, 24 avril 1915)

Le 11 mars dernier a eu lieu, au théâtre de Saïgon, sous le patronage de MM. Maurice Gourbeil, gouverneur de la Cochinchine ; Eugène Cuniac, maire de la ville de Saïgon, et Louis Cazeau, consul de Belgique, une soirée-conférence avec projections, musique et chant, au profit des réfugiés belges en France.

Les résultats de la soirée ont été excellents.

.....  
Nous avons dit déjà que, « pour les réfugiés belges et en l'honneur du Royaume de la parole donnée », une soirée fut, le 11 mars, organisée, par la Société des études indochinoises, au théâtre municipal de Saïgon.

Ses résultats se chiffrent définitivement ainsi :

Total des recettes \$ 11.411 65

Total des frais 492 32

Total de la somme acquise. 10.919 33

Convertie en francs, à un taux de faveur, dont M. Perreau, directeur de la Banque de l'Indochine, a tenu spontanément à faire bénéficier l'œuvre, la somme indiquée ci-dessus en piastres a donné un total de : vingt-six mille francs. Ces 26.000 francs, par une transmission télégraphique dont M. Perreau a voulu prendre également les frais à sa charge., ont été, dès le 23 mars même, expédiés au nom du consul de Belgique à Saïgon, au ministre des Affaires étrangères du royaume de Belgique, au Havre.

On voit que, de la main des donateurs au meilleur des foyers de répartition de ces fonds à leur destination, un délai minimum se sera écoulé. Et cela est trop rare pour ne pas être signalé comme très beau.

---

### Chronique théâtrale (*Saïgon sportif*, 10 janvier 1920)

#### *La Cocarde de Mimi-Pinson* (2.)

Ainsi que je me l'étais promis, je me suis rendu à la seconde représentation de cette opérette et j'avoue m'être retiré plus satisfait encore que lors de la première.

M. Vazelli a fait du rôle de *Jean* une création tout à fait heureuse et notre petit bonhomme de baryton a su, amplement, suppléer à une taille quelque peu exiguë par un talent fort appréciable de chanteur et de comédien. Très en voix, jouant avec une sincérité et un brio dont il n'avait encore pas fait preuve dans ces précédentes apparitions, il a été, incontestablement, la vedette de cette création.

Nos félicitations les plus entières vont ensuite à M<sup>lle</sup> Boyer qui composa avec un très réel succès le personnage assez complexe de *Zoé*. Elle a également chanté et joué avec infiniment de goût et d'entrain.

Puis viennent M. Horace Simon, toujours impeccable et sans reproches, et M<sup>lle</sup> Van Damme, à laquelle il nous faut savoir gré d'avoir consenti à se charger du rôle si ingrat de *Sophie* dans lequel elle fit merveille bien qu'assez imparfaitement secondée par M. Gilet qui, sans doute pour ne les avoir pas comprises, ne sut point faire rendre au rôle de *Bouriche* toutes les finesse que les auteurs y ont mises.

En ce qui concerne M<sup>lle</sup> Lanoux (*Marie-Louise*), elle est par trop uniforme dans tous ses emplois et c'est dommage car notre diva d'opérette, à qui certaines qualités essentielles ne font point complètement défaut, en tirerait un bien meilleur parti si elle savait davantage dédoubler sa personnalité pour la mettre au service de ses différents rôles.

Quoiqu'il en soit, la meilleure des représentations de la saison.

*Mon Bébé — Rosalie*

Un gros succès de fou rire assuré par un vaudeville des plus amusants et une interprétation tout à fait conscientieuse, notamment de la part de M<sup>mes</sup> Florent, Rivort et Roussel qui ont rivalisé d'efforts au cours de cette soirée.

Quant à M. Bruneaux, bien que je persiste à le classer comme le meilleur de nos comédiens, je lui fais le reproche de ne pas savoir assez se modifier et, aussi, d'avoir ajouté au personnage suffisamment comique de *Jimmie* quelques bouffonneries qui, pour être de son crû, n'ont rien ajouté, selon moi, au succès de la pièce.

À M. Hesse, régisseur de comédie, j'exprime le regret qu'il n'ait pas cédé son rôle à M. Dutet, mieux qualifié que lui pour le remplir... Mais à M. Hesse, metteur en scène, je ne ferai que des compliments, notamment pour son « intérieur » des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> actes, encore que certain lit de Hong-kong y ait été quelque peu déplacé et que l'on ait pu se servir de poupées simulant davantage les trois bébés que comporte la pièce.

En terminant félicitations aux trois interprètes de Rosalie.

#### *La fille du Régiment*

##### *Le Passant.*

Dussé-je encourir les foudres de la direction et de ses pensionnaires, j'aurai le courage de leur dire que c'est bien la plus mauvaise des représentations de la saison et que jamais les Saïgonnais ne furent conviés à un spectacle aussi lamentable.

Il n'en faudrait même pas beaucoup de ce genre pour réduire à néant la réputation déjà si endommagée de la plupart des sujets de notre première troupe lyrique, et détourner définitivement du théâtre une partie assez importante de la population en général très calme et très pondérée mais dont certains éléments, excédés de se voir traiter aussi cavalièrement (pour ne pas dire plus), pourraient, peut-être, se départir de leur réserve en marquant leur mécontentement autrement que par des protestations laconiques.

Car il est de fait que tout ne va pas pour le mieux sur notre scène municipale, et, qu'étant donné le prix fabuleux auquel nous acquittons nos places cette année, en raison aussi des recettes exceptionnellement lucratives encaissées, depuis le début, par la direction, nous sommes bien en droit de nous plaindre et d'exiger plus et mieux que ce que l'on nous a ménagé jusqu'à ce jour.

C'est à M<sup>lle</sup> Marais que revient la responsabilité quasi-entière de l'incomparable insuccès remporté par *La fille du Régiment*, et si ma galanterie naturelle et le respect que je dois à cette artiste m'empêchent de formuler contre elle les critiques sévères qu'elle a encourues ce soir là, qu'elle sache bien que je n'en pense pas moins.

Cependant, je ne crois pas dépasser les bornes de mes prérogatives de chroniqueur en lui disant qu'elle a bien mal compris ses propres intérêts en consentant à paraître dans un rôle qu'elle ne possédait ni musicalement ni scéniquement, et qu'il était de son devoir et de son droit strict de refuser d'aller ainsi en scène avec une préparation tellement insuffisante qu'elle ne pouvait que la conduire à un échec retentissant.

Si c'est là le résultat que M<sup>lle</sup> Marais a recherché, qu'elle se rassure: elle y est parvenue entièrement.

Je ne manquerai pas d'associer à ces reproches M. Rudolf, encore que je lui doive reconnaître cette excuse que la présence à ses côtés d'un chef de file aussi inhabile que le fut M<sup>lle</sup> Marais ne pouvait tourner qu'à son désavantage.

M<sup>me</sup> Roussel, M. Moyroud et M. Faur, ce dernier surtout toujours égal à lui-même dans tout ce qu'il fait, ont été les très dévoués terre-neuve de leurs deux camarades pendant ces deux longs actes au cours desquels première chanteuse et première basse ont tant et tant « nagé » (pour me servir d'une expression en vogue dans les coulisses) que c'est miracle qu'aucun des deux ne se soit définitivement noyé.

Les chœurs ont été franchement mauvais.

Quant à l'orchestre, comme à l'ordinaire bruyant jusqu'au tumulte, il était, par surcroît, devenu facétieux et je serais injuste si je n'ajoutais qu'il n'a pas peu contribué

au mécontentement général dont témoignait le public à la sortie de cette inoubliable représentation.

Mais que pense donc la commission théâtrale ?

Si j'en étais membre, je sais bien ce que je ferais...

Que ceux qui nous représentent dans son sein lisent donc (s'ils ne l'ont déjà lu) certain article du cahier des charges et qu'ils n'hésitent pas à en faire l'application, même rigoureuse, à ceux de nos musiciens qui l'auront méritée : je gage, bien volontiers, que la leçon sera très profitable.

J'allais oublier de dire que le spectacle de mardi débutait par un acte en vers de Coppée, « Le Passant », de l'interprétation duquel étaient chargées M<sup>les</sup> Breuilh et Berbez ; mais, l'habit n'étant point à leur taille, elles l'ont assurée comme elles ont pu.

Nemo.

---

### COCHINCHINE

Les événements et les hommes.

(*Les Annales coloniales*, 27 mai 1921)

M. Nuibo, ancien directeur du théâtre de Saïgon, a adressé au maire une demande pour diriger le théâtre pendant la prochaine saison. Le Conseil, municipal a refusé d'accorder une subvention à une troupe théâtrale.

---

Une soirée de bienfaisance au théâtre municipal de Saïgon

(*L'Écho annamite*, 29 décembre 1921)

La troupe théâtrale moderne « Tâm-ich bang », appartenant à M. Lê-van-Sanh, 61, boulevard Testard, Cholon, a donné, samedi dernier, au théâtre municipal, sa première représentation, au profit des aveugles de la guerre en France. La pièce jouée était intitulée : *Môt lòng tri trong* (la fidélité à la foi jurée). De nombreux spectateurs avaient tenu à venir apporter leur obole à cette soirée de bienfaisance.

M. Quesnel, gouverneur de la Cochinchine, accompagné de M. Caire, son chef de cabinet, et de M. [Jean-Gaston] Hérisson, chef de la Sûreté, y était également présent. La musique fut appréciée comme il convenait et la pièce écoutée avec intérêt.

---

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mai 1922, p. 1)

### Question théâtrale

Le conseil municipal se réunit hier soir et examina la proposition de deux candidats à la direction du théâtre de Saïgon pour la saison 1922-23. Après discussion, la candidature de mademoiselle Pradon fut acceptée.

---

La Vie indochinoise

(*Les Annales coloniales*, 17 mai 1923, p. 2, col. 5-6)

COCHINCHINE

— Le 28 mars, M. le maire de Saïgon a soumis à la commission municipale la question de savoir s'il convenait d'avoir l'an prochain une saison théâtrale.

Le conseil attendait qu'il émit un avis. M. Tholance, de bonne grâce, s'exécuta et son opinion ne rencontra pas d'opposition parce qu'elle était logique et sensée, parce qu'elle était le fruit d'une expérience acquise qui nous a coûté la bagatelle de 40.000 piastres.

Voilà ce que proposa M. Tholance : Le public saïgonnais n'a pas été pleinement satisfait d'une saison qui, à part un ténor et une chanteuse légère passables, n'a révélé aucun artiste d'une quelconque valeur. Le premier mois d'abonnement vit de très belles salles, mais l'engouement du début de saison passé, on compta plus de salles vides que de belles soirées.

L'insuccès des troupes Delamerie et Pradon provient probablement de ce que la subvention qu'on leur accorda était insuffisante. Mais, d'autre part, pour avoir tous les ans une troupe digne de Saïgon, il ne faut pas compter moins de 80 à 100.000 piastres. C'est un gros effort que la Ville n'est pas en mesure de faire alors qu'elle ne peut commencer des travaux ruraux plus importants. faute de crédits.

La vraie solution serait peut-être de n'avoir qu'une saison tous les deux ans. En réservant la subvention que la Ville peut accorder annuellement — 35 ou 40.000 \$ —, la municipalité résoudrait le problème et la saison théâtrale, dotée d'un crédit de 80.000 \$, pourrait être digne de ce nom.

M. Tholance propose, en outre, que la durée de la saison soit réduite à quatre mois.

La commission municipale, après quelques précisions obtenues sur ce projet, l'adopta à l'unanimité

---

Ville de Saïgon

---

Journée de Pasteur  
Pour la Science Française

---

SOUS LE HAUT PATRONAGE  
de M. le gouverneur de la Cochinchine  
et la présidence d'honneur de M. le Dr Bernard,  
directeur de l'Institut Pasteur de Saïgon  
(*L'Écho annamite*, 24 mai 1923)

Samedi 26 mai  
THÉÂTRE MUNICIPAL

À 21 heures. — Soirée au Théâtre municipal avec le concours de l'orchestre de la Société philharmonique, de la Musique militaire, d'artistes amateurs, des chansonniers montmartrois, Charton et Guitton et MM. Vallée et Presle. — Chanson française — intermède — épopée française.

---

## ARTICLES À COMPLÉTER ET À COORDONNER AVEC IFEC

Le défi a été relevé  
(*L'Écho annamite*, 21 janvier 1925)

Nous avons reproduit un extrait de la brochure « La Cabale », publiée par M. Bourrin, secrétaire général de la chambre de commerce de Saïgon, sur la question théâtrale née

de l'incident survenu entre un acteur de la troupe Hesse et un collaborateur de *l'Opinion*.

Prenant crânement position dans le débat, l'auteur, après avoir dit leurs vérités aux concessionnaires du théâtre municipal, a fait nettement comprendre à ses contradicteurs éventuels qu'il était prêt à défendre son opinion à coups de poing ou d'épée, à leur choix, comme il la soutenait avec la plume.

Il semble que le défi ait été relevé : M. Bourrin vient d'être appelé à diriger l'Ecole de commerce de Hanoï.

En effet, le président de la société concessionnaire, M. de la Pommeraye, est président de la chambre de commerce de Saigon. Il n'est pas *a priori* téméraire de supposer qu'il s'est débarrassé d'un collaborateur qui s'était permis de dire tout haut son sentiment sur une question que le « patron » ne tenait pas du tout à voir porter devant le tribunal de l'opinion publique.

Ajoutons qu'il se peut que ce soit M. Bourrin lui-même qui, sentant la délicatesse de sa situation, a pris les devants en troquant le poste de secrétaire général de la Chambre de commerce de Saigon contre celui, plus honorifique et mieux rétribué, de directeur de l'école de commerce de Hanoï.

Laquelle de ces deux hypothèses est la bonne ? Mystère et administration.

---

Du théâtre à l'hôtel de ville  
(*L'Écho annamite*, 1<sup>er</sup> mai 1925)

Nous reproduisons ci-dessous la lettre adressée par M. Bourrin à M. Maurice Monribot et que *l'Opinion* a publiée hier.

Devant les précisions données par l'auteur, les doutes qui planaient sur les raisons du départ de ce dernier pour le Tonkin disparaissent. M. Bourrin, secrétaire général de la chambre de commerce de Saigon, a dû quitter Saigon et son emploi sur l'intervention de M. de La Pommeraye, président de cette Compagnie, pour avoir critiqué la troupe du théâtre municipal dont celui-ci était concessionnaire pour la saison 1924-1925.

Il ressort également de cette lettre que M. de la Pommeraye a réalisé de scandaleux bénéfices sur la subvention de 80.000 \$ qui lui a été accordée.

Or, depuis quelque temps, M. de la Pommeraye multiplie ses démarches pour obtenir le renouvellement d'un contrat si onéreux pour les finances de la ville. Notre directeur se propose de s'y opposer de toutes ses forces s'il siège à l'Hôtel de la ville. C'est une des raisons pour lesquelles M. Nguyen-phan-Long se présente aux élections municipales.

N.D.L.R.

Hanoï, le 21 avril 1925

Monsieur Maurice Monribot, rédacteur en chef de *l'Opinion* à Saïgon.

Cher Monsieur,

Je prends tardivement connaissance des articles que *l'Opinion*, le *Courrier saïgonnais* et *l'Impartial* ont publié récemment au sujet de la dernière campagne théâtrale.

Bien que mon nom n'ait été cité par aucun des trois journaux, je suis sans doute en droit de me croire visé, en la bonne compagnie de votre collaborateur le Fieilleux, par Monsieur A Laguêpie, du *Courrier*, et Monsieur M. D., de *l'Impartial* ; puis-je vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour quelques éclaircissements nécessaires ?

En premier lieu, parlons de M. D., de *l'Impartial*, que je ne veux d'ailleurs pas accabler, car sur une mélodie de Massenet, on chante qu'il ne faut faire aux enfants nulle peine.

Il me suffira de conter, pour témoigner de sa clairvoyance, qu'à la première représentation du *Maître de forges*, malgré la présence d'une nombreuse police spécialement alertée, je sifflai, seul de mon espèce, l'acteur Lérac.

Le bon Monsieur M. D., que le dialogue de Georges Ohnet avait assoupi, fut seul à ignorer cet incident, mais il l'entendit raconter d'une oreille un peu paresseuse le jour où M. Lérac joua le *Chemineau* : il crut que le coup de sifflet avait fusé ce jour-là seulement, et consigna gravement le fait dans son compte-rendu de l'œuvre de Richépin, en l'assaisonnant de considérants vengeurs parfaitement ridicules.., après vingt jours de retard !

Pauvre, pauvre Monsieur M. D. !

Passons maintenant à M. Laguêpie. *L'Opinion* l'a mis en demeure, il y a plus de trois semaines, de préciser quelles sont, d'après lui, les raisons, qu'il dit connaître, du partis pris de certaines critiques. « Ces raisons, écrivait M. Laguêpie, n'ont rien à voir avec la composition de la troupe non plus qu'avec l'excellence des artistes qui la composent ».

Mais, à la mise en demeure de *L'Opinion*, M. Laguêpie n'a rien répondu. Je l'invite à mon tour à révéler enfin au grand public ce qu'il peut savoir de mes mobiles cachés. Ne vous bornez pas à insinuer, M. Laguêpie !

Dans ma brochure *La Cabale*, qui, après cinq mois, n'a pas reçu la moindre réponse congrue, je ne procéda pas, que je sache, par sous-entendus ; un peu de réciprocité n'est-elle pas due à celui qui, signant de son nom des critiques qu'il pouvait formuler sans risque sous un nom d'emprunt, a assumé toutes les responsabilités de son attitude ?

Vers 1899, j'avais écrit d'une divette du Tonkin qu'elle chantait faux ; le sous-directeur des Douanes, pour qui cette artiste avait des bontés, m'expédia aussitôt sur un poste de la frontière de Chine ; la *Cabale* m'a valu, cette fois, d'être envoyé de Saïgon à Hanoï. N'allez-vous pas essayer de me désoblier en alléguant que mes sévérités en matière théâtrale sont inspirées uniquement par le désir de voir du pays ? Vous avez la parole, Monsieur Laguêpie !

J'en arrive, cher Monsieur Monribot, à l'erreur que vous avez commise en reconstituant approximativement, dans votre article du 26 mars, la lettre que M. de la Pommeraye m'adressa le 31 octobre 1924 pour protester contre la rigueur de mon compte-rendu de la *Mascotte*. Votre erreur est expliquée par le fait que vous n'étiez pas à Saïgon au moment où ces incidents ont eu lieu. Je n'ai jamais demandé, il ne m'a jamais été offert et je n'ai jamais reçu aucune rémunération pour faire, au *Courrier saïgonnais*, des articles, favorables ou non, à la troupe de M. Hesse. J'ajoute que, si j'avais accepté d'être payé pour faire des comptes-rendus favorables, M. de la Pommeraye eût pu légitimement se plaindre de me voir adopter une attitude différente. La vérité, c'est que j'avais demandé à M. Devilar une satisfaction seulement : celle de pouvoir dire librement toute ma pensée ; avant de me répondre à cet égard, M. Devilar, qui venait de m'apprendre le contrôle exercé par M. de la Pommeraye sur le journal qu'il dirige, voulut bien, à «ma prière», s'engager à lui demander préalablement s'il verrait, pour sa part, un inconvénient à me laisser toute liberté d'appréciation ; quelques jours plus tard, et la veille même de l'ouverture de la saison, M. Devilar me fit savoir que nous étions tout à fait d'accord, M. de la Pommeraye, lui et moi.

La lettre écrite par M. de la Pommeraye au lendemain de mon compte-rendu de la *Mascotte* montre bien que, dans l'esprit de son auteur sur la licence qu'il m'avait donnée de tout dire, s'entendait uniquement de ce qui pouvait servir les intérêts de la société concessionnaire du théâtre.

Pour éviter tout malentendu nouveau, voici, au surplus, la copie de cette lettre, qui revenait de la manière la plus nette sur l'accord établi, et à la suite de laquelle je renonçai sur le champ à toute collaboration avec le *Courrier*.

Saïgon, le 31 octobre 1924.

Cher Monsieur Bourrin,

Vous êtes beaucoup trop dur dans votre critique d'hier soir et votre article m'a causé de très gros ennuis, de la part des artistes visés par vous. Vous oubliez que nous ne sommes pas à Paris, que la perfection est impossible, et qu'en plus, le *Courrier saïgonnais* étant soutenu par moi, les artistes le savent, et ne comprennent pas votre critique qu'ils supposent être le reflet de la mienne. J'ai passé une partie de la nuit à arranger (sic) l'incident grave provoqué par votre article et à calmer les mécontents. Or, j'ai autre chose à faire.

Nous avons déjà assez de mal, M. Hesse et moi, pour que, de votre côté, vous ne veniez pas augmenter nos difficultés.

Calmez votre esprit critique ; tâchez de vous faire dire ce qu'étaient les troupes précédentes, considérez l'effort fait cette année, et n'oubliez pas que le *Courrier saïgonnais* ne doit pas faire de la contre-publicité pour les sociétés dans lesquelles j'ai de gros intérêts.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Signé : J. de la POMMERAYE.

Et maintenant, si les édiles que le corps électoral saïgonnais enverra siéger le 3 mai veulent prendre à cœur cette question du théâtre, qu'il ne s'en rapportent pas aux dirigeants de la société Indochine Films et Cinémas qui accusaient, l'an dernier, 700.000 francs de frais de passages pour une réalité de 347.000 ! Mais qu'ils rapprochent, du montant des recettes, les contrats des artistes obligatoirement déposés chaque année à la mairie ! Ils constateront que les exploitants ont réalisé un bénéfice net au moins égal au chiffre de la subvention qui était de 80.000 piastres. Nous avons, à ce sujet, non seulement les affirmations de ma brochure, mais encore l'aveu même de M. Laguépie, que les recettes des derniers mois n'ont pas été inférieures à celles du début de la saison.

La société concessionnaire croit pouvoir triompher de cette fidélité du public qui signifierait l'exceptionnelle qualité de troupe. Mais là où un boulanger unique fabrique avec de la mauvaise farine, la population ne renonce pas pour autant à sa ration de pain quotidienne. Que, d'aventure, le boulanger n'ait que du gruau à enfourner, pense-t-on que le consommateur s'en plaindrait ? Or, l'hiver dernier, le gruau a toujours manqué au théâtre de Saïgon. *Panem et circenses*. Saïgon ville riche, veut, avec le pain, des jeux ! ceux grossiers qu'on lui offre ne la satisferont qu'à défaut d'autres plus délicats.

La subvention de 40.000 piastres n'équivalait qu'au pain de ménage ; celle de 80.000 permettait d'espérer le gruau... mais hélas !

Constatons pourtant ce premier résultat : on paraît avoir reconnu, puisqu'on parle de revenir au principe de la saison annuelle, qu'en se privant de théâtre une année sur deux, la ville de Saïgon a fait le jeu d'une société uniquement avide de gros bénéfices au détriment de la population (bafouée) et des artistes (exploités).

Eh bien ! en échange de la subvention de 40.000 piastres, la qualité de la troupe ne pourra sans gageure être plus basse que celle de la dernière saison. Faut-il donc que la campagne 1924-1925 ait été fructueuse, avec 80.000 piastres de subvention, pour que la société concessionnaire, qui, dans les journaux de Saïgon, faisait naguère état de ses grosses charges, désire de nouveau enlever l'affaire diminuée de moitié et travaille visiblement afin d'envoyer à la mairie des hommes acquis à son intention de « remettre ça ».

Avec la dite société, la subvention, si elle ne sert pas à assurer de gros dividendes à un groupe d'actionnaires, aide à atténuer le déficit d'entreprises journalistiques et cinématographiques chancelantes ; tout le monde le sait, tout le monde le dit à Saïgon ; le conseil municipal prendrait cette fois une grosse responsabilité s'il ne retenait pas la leçon de l'expérience.

Beaucoup de Saïgonnais qui ne vont jamais au théâtre se déclarent partisans de la suppression de toute subvention ; ils ont parfaitement raison puisqu'ils peuvent démontrer l'illogisme qui consiste à venir en aide à des exploitants qui réalisent le maximum de recettes avec le minimum de dépenses. Mais comme leur position serait moins forte si la subvention, au lieu de constituer un simple secours à des industriels locaux mal en point, était véritablement consacrée à son objet qui est d'élever le niveau artistique de la scène saïgonnaise au-dessus de ce que permettraient les plus belles recettes normales.

Comment en arriver là ?

Je crois qu'on le pourrait en accordant la subvention à des hommes du métier qui ont une réputation à soutenir (comme M. Broussan, ancien co-directeur de l'Opéra de Paris, et comme M. Audisio, ex-directeur de l'Opéra de Marseille, candidats l'an dernier en même temps que la société industrielle Indochine Films et cinémas)

Je suis sûr qu'on le pourrait en donnant l'exploitation de la scène, en régie, à un administrateur qualifié par son passé artistique, par sa compétence reconnue et par l'honorabilité éprouvée de toute sa vie.

Croyez, cher Monsieur Monribot, à mes sentiments bien sincèrement sympathiques.

C. BOURRIN.

---

Accident de la rue  
(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1925)

Vers 18 heures 40, à l'angle de la rue Catinat et de la rue d'Espagne, pour éviter une collision avec une automobile, le tireur du p. p. n° 564 a stoppé brusquement; Mme B., épouse du conservateur du Théâtre, domiciliée 13, place du Théâtre, qui était dans le véhicule, a été violemment projetée à terre et a eu la jambe gauche fracturée. Elle a dû être transportée d'urgence à la Clinique Angier. Une enquête est en cours.

---

Au théâtre  
La soirée de Penmarch  
(*Saïgon sportif*, 28 août 1925)

.....  
La seconde partie ne le céda en rien à la première ; elle nous permit d'applaudir, l'artiste qu'est M<sup>me</sup> Ardin (*Charlotte*) au tour de laquelle rayonnèrent de leur mieux M<sup>me</sup> Grandjean (*Sophie*), MM. Gaudin (*Werther*) et Bériger (*Albert*).

---

Soirée de gala du 2 octobre 1925  
au théâtre municipal de Saïgon  
(*Saïgon républicain*, 7 octobre 1925)

Cette soirée a obtenu le plus grand succès, surtout auprès du public annamite.

Voici, du reste, le compte-rendu des recettes et dépenses faites et dont le produit a été versé par la Société de secours mutuels des originaires de Vinhlong-Sadec au trésorier du comité de souscription en faveur des victimes des inondations en Cochinchine :

Prix total des tickets mis en vente	1.437 \$ 00
Prix des tickets non placés	298 50
Produit de la vente des tickets	1.138 50
Produit de la vente des programmes	200 00
Dons divers (dont 15 p. de la maison Charrière)	22 00
Don de Madame Lê-quang-Trinh et docteur	300 00
Dons de :	
MM. Colonna, procureur de la général, Saïgon	10,00
J. Drummond Hogg, consul général de la Grande-Bretagne	20,00
Walthausen, propriétaire de l'Hôtel de la Rotonde	10,00
Barberousse, propriétaire de la Grande Pharmacie de France	30,00
Ly-thanh-Chau (bd Charles-Thomson, Cholon	100,00
La maison Denis Frères	100,00
La Mission des études de chemins de fer en Indochine, Saïgon	50,00
La Pharmacie Normale	30,00
Total des recettes	2.010 \$ 00

Dépenses :

1° Location de la troupe	160 \$ 00
2° Frais divers	133 69
Total	293 \$ 69

Somme encaissée par M. le docteur Lê-quang-Trinh : 1.716 \$ 81.

Nous sommes très heureux de noter que la maison Descours et Cabaud a pris 21 places de fauteuils d'orchestre ; la Cie des Chargeurs Réunis a pris une loge et 4 fauteuils d'orchestre ou de balcon ; la maison Charrière-Dufour-Garriguenc a payé 30 \$ 00 ses cinq places de fauteuils d'orchestre après avoir souscrit antérieurement 100 p. à la liste de Saïgon-Républicain ; la Pharmacie Solirène a retenu une loge et un fauteuil ; la Banque de l'Indochine, une loge ; la Banque industrielle, une loge ; la maison Jacque et Cie, une loge ; la Pharmacie Mus, un fauteuil ; la maison Caffort s'est excusée. Les autres maisons n'ont pas été sollicitées faute de temps.

Rappelons en outre que, dans la même circonstance, M. le docteur Lê-quang-Trinh a reçu, comme dons, 100 piastres de la Société française des Distilleries de l'Indochine, et 100 piastres de la Banque de l'Indochine, sommes qui ont été publiées tout récemment dans la 6<sup>e</sup> liste du Comité.

Mentionnons aussi le geste généreux de M. le conseiller colonial Trân-khac-Nhuong qui a donné 30 piastres pour un programme de la représentation.

Merci à tous au nom des malheureux inondés dont ils auront aidé à soulager les misères et les souffrances.

Merci très chaleureusement à la musique du 11<sup>e</sup> Régiment de l'infanterie coloniale, pour son concours gratuit en la circonstance.

Merci également à M. le huyén Cua dont la collaboration nous a été fort précieuse ; c'était lui qui s'occupait des programmes, affiches et cartes d'invitation, offerts gratuitement par l'imprimerie de l'Union.

Merci tout particulièrement et du fond du cœur à l'honorable M. Rouelle, d'avoir mis à notre disposition et le théâtre municipal, et son personnel, et ses décors et d'avoir accepté à faire supporter au budget de la ville tous les frais nécessités par la décoration, l'éclairage et l'illumination du théâtre.

Enfin, nous manquerions sérieusement à notre devoir si nous n'adressions pas nos plus vifs et plus respectueux remerciements, à M. le gouverneur de la Cochinchine à M. le maire de la ville de Saïgon, à M. l'inspecteur Eutrope et à M. le directeur de

Tastes, d'avoir bien voulu accepter notre invitation et honorer de leur présence notre fête.

Enfin, avant de terminer, nous tenons à reproduire ci-dessous les noms des membres du Comité organisateur, qui ont puissamment contribué, par leur zèle et leur dévouement, au succès de la soirée :

Liste des membres du comité organisateur

MM. Truong thanh Thuong, Ng. van Dan, Lé van Ben, Lam van Hung, Phan truong Tho, Huynh van Hinh, Dang van Ngoc, Lé van Giang, Luu van Phong, Ng. ngoc Dieu, Quach van Thoi, Vo van Huon, Ng. van Cung, Dang van Buu, Dang van Chäu, Ng. van But, Ng. van Nguu, Ng. van Vang, Ng. van Xuyén, Ng. van Nho, Ly thanh Thoi, Ng. van Qui, Ng. van So.

Pour le comité organisateur :

docteur Lê-quang-Trinh,  
président du comité.

---

Chronique théâtrale

Mercredi 5 janvier 1927.

(Saïgon sportif, 7 janvier 1927)

*La Favorite*

Quand on a sous les yeux les journaux de France et qu'on jette un regard sur les spectacles donnés à Paris et en province, on y lit, à part quelques créations de ci de là, les mêmes ouvrages qu'on nous donne à Saïgon ; à l'Opéra : Rigoletto, Faust et Thaïs (ce dernier ouvrage a été donné, le 16 décembre dernier, en soirée de gala, en présence du Président de la République).

À l'opéra-Comique : la Vie de Bohème et Paillassé, Madame Butterfly, la Tosca, Mignon et autres ouvrages de ce genre qui ne sont pas, certes, des nouveautés.

En province, mêmes spectacles avec Guillaume Tell, les Huguenots, etc.

Le répertoire choisi par M Godefroy, le directeur du Théâtre de Saïgon, ne diffère donc en rien de ce qui se joue sur les principales scènes de France.

La difficulté à Saïgon de monter des ouvrages nouveaux est qu'en dehors du travail exigé, le résultat au point de vue recettes est médiocre.

Ainsi à la première, la salle sera comble et à la seconde, les fauteuils seront presque vides... Je me souviens, à ce sujet, de « Quo Vadis » qui tenait l'affiche avec sucrés en France et que le directeur de Saïgon, d'alors, M. Gabel, voulut donner, en 1913, avec une troupe composée cependant, d'excellents éléments.

Deux artistes de valeur, M<sup>me</sup> Chambellan, de l'Opéra-Comique, M<sup>me</sup> Dolnay, l'actuelle M<sup>me</sup> Ardin, y jouèrent les principaux rôles ; la pièce obtint un succès formidable ; à la seconde représentation, il n'y avait plus qu'un quart de salle...

Je ne cite que ce cas... ; cependant, la Veuve Joyeuse et les Saltimbanques firent exception, l'année précédente et se jouèrent plusieurs fois.

Mais, je m'éloigne un peu du spectacle donné mercredi soir, de cette vieille « Favorite » bien démodée.

M<sup>me</sup> Myriane n'a pas les qualités vocales nécessaires au rôle d'Eléonore, écrit spécialement pour un contralto.

M. Lacome, qui possède à fond le rôle du roi, a chanté avec autorité, mais la note finale de l'air: « Jardin de l'Alcazar », ayant manqué de sûreté, il n'a pas obtenu le succès espéré.

Par contre, la voix de M. Talrick fut fort appropriée au rôle de Fernand et, le public fit à notre excellent ténor un succès bien mérité.

M. Mahieux qui a une jolie voix de basse chantante, était de temps en temps peu à l'aise dans le rôle de Balthazar qui doit être chanté par une basse noble.

Le choeurs et l'orchestre furent très appréciés.

Mathilde Pradon.

---

Une réunion mouvementée du conseil municipal de Saïgon  
(*L'Écho annamite*, 29 février 1928)

[...] Ces « menus-fretins » épisés, on s'attaque au plat de résistance : la question théâtrale.

Lecture est donnée des lettres de MM. Eyman, Bourrin et Godefroy, demandant l'exploitation de la saison théâtrale 1928-29.

Naturellement, nos « candidats » prêchent chacun pour leur saint, en exhibant de leurs titres pompeux !

En fin de compte, la proposition de M. Eyman est acceptée, en principe, par la majorité des membres présents pour les raisons suivantes :

Expliquant succinctement ce qu'est l'affaire, qui a amené un public assez nombreux dans cette salle du conseil, d'ordinaire si déserte, M. Rouelle déclare que la « Régie du théâtre n'a pas une bonne presse ».

Avec une indignation justifiée et compréhensible, le maire stigmatise les « monopolards » cossus des distractions. Car, selon lui, l'état actuel des choses est révoltant ; cela se voit facilement dans les contrats draconiens entre artistes et impressarii, et dans les propositions mirifiques d'un des candidats à la saison 1928-29.

Enfin, le vote de principe est acquis. Les conseillers annamites s'abstiennent, et deux conseillers français votent contre.

---

Au conseil municipal de Saïgon  
(*L'Écho annamite*, 31 mai 1928)

Hier, à 21 heures, le conseil municipal de Saïgon s'est réuni et a approuvé les rapports présentés par ses commissions relatifs à l'ordre du jour que nous avions publié.

Séance calme.

La question théâtrale, revenue sur le tapis, n'a soulevé que des discussions de détails de peu d'importance.

Les délibérations de la séance précédente du conseil à ce sujet avaient été soumises à l'approbation du Gouvernement de la Cochinchine, qui a communiqué son point de vue à nos édiles pour un nouvel examen.

Nos conseillers, par onze voix contre trois et une abstention, maintiennent au chiffre de quarante mille piastres la subvention de la ville à l'exploitation de la prochaine saison théâtrale. [...]

---

LE THÉÂTRE EN INDOCHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juin 1928, p. 1, col. 5)

Le théâtre municipal de Saïgon ouvrira-t-il ses portes la saison prochaine ? La question n'est pas encore résolue d'une façon définitive, car un différend a surgi entre

le gouvernement local et la municipalité au sujet des conséquences financières de l'exploitation en régie décidée par nos édites.

L'Administration estime que les 40.000 piastres prévues par la Ville pour les dépenses du théâtre seront insuffisantes pour deux raisons : la première parce que le taux de la piastre a été calculé à treize francs au lieu de dix qui est le taux officiel des budgets de 1928 ; la seconde parce que les recettes, évaluées à mille piastres par représentation, sont surestimées, la moyenne de ces recettes n'ayant pas dépassé jusqu'ici dans le cours des bonnes saisons, 600 piastres par soirée. De ces deux remarques, l'Administration tire la conclusion que ce n'est pas 40.000 piastres mais 85.000 piastres que la ville de Saïgon doit inscrire dans son budget pour ses dépenses du théâtre en régie, l'année prochaine.

Le conseil municipal doit se réunir en session extraordinaire, pour délibérer sur les observations formulées par le Gouvernement local. D'après certains conseillers, l'administration commet une erreur en ce qui concerne les recettes des représentations, qui peuvent être calculées sur la moyenne de 800 piastres. Quant à l'évaluation taux de la piastre, ils font observer que les dépenses du théâtre chevauchent sur deux exercices et que le taux officiel prévu pour les budgets de 1929 est de douze francs. Dans ces conditions, ils estiment que la Ville ne courra aucune aventure fâcheuse si elle prévoit une subvention de 40.000 piastres pour l'exploitation du théâtre en régie.

Telles sont les deux thèses en présence. Sans préjuger de la décision que prendra le conseil municipal, on ne peut s'empêcher de remarquer que nous voici déjà en juin. Si la saison théâtrale est maintenue, rien ne sera définitivement réglé avant le 15 courant, c'est-à-dire à une époque où les bons artistes ont déjà signé leur engagement pour l'hiver. Que nous ramènera alors le directeur du théâtre de Saïgon ?

De ce qui précède, il résulte que la proposition faite par le maire de la ville de Saïgon tendant à l'organisation d'une troupe théâtrale unique pour toute l'Indochine était la meilleure dans l'état actuel des finances des municipalités intéressées. Cette proposition n'est certes pas sans inconvénient dont le principal, croyons-nous, sera dans le fait de donner au public pendant tout un mois un même genre de spectacles. Mais elle présente le gros avantage de permettre le recrutement d'une troupe de qualité.

La proposition de M. Rouelle<sup>3</sup>, si elle n'a pu être acceptée par les villes de Hanoï et de Haïphong pour la saison qui va s'ouvrir, n'est pas pour cela abandonnée. Il se peut même qu'elle soit réalisée pour 1929-1930.

En effet, une commission vient de se réunir à Hanoï pour procéder à l'élaboration d'un projet de cahier des charges relatif à la saison théâtrale 1929-1930 avec une direction unique pour le Tonkin et la Cochinchine. Les propositions qui ont été arrêtées comportent les modalités suivantes :

#### Le personnel

Le personnel de la troupe comprendrait : Un administrateur susceptible de remplacer le directeur dans la ville où celui-ci ne résiderait pas. Une troupe lyrique jouant l'opéra-comique et l'opérette ; une troupe de comédie jouant la comédie et le vaudeville ; une troupe dite de cabaret montmartrois pour la revue, le sketch et la shanson. Un orchestre.

La troupe comprendrait obligatoirement :

Pour la troupe lyrique, un minimum de trente six personnes est prévu dont huit choristes hommes et dix choristes femmes.

La troupe dramatique serait composée au moins de douze artistes et le personnel de la troupe dite de cabaret comprendrait pour le moins huit personnes.

L'orchestre serait composé de dix-neuf musiciens.

---

<sup>3</sup> Délégué général des Chargeurs réunis et maire de Saïgon.

Indépendamment du personnel artistique, le directeur devra engager un souffleur et une costumière.

#### Le répertoire

Le répertoire de la saison comporterait quarante-huit pièces différentes dont dix-huit au moins, n'ayant jamais été jouées sur les théâtres où elles seront représentées.

Ce répertoire comprendrait : opéras, opéras comiques, opérettes, vingt quatre pièces dont six nouvelles au moins.

Comédies et vaudevilles, vingt-quatre pièces dont six nouvelles au moins. La première représentation de chacune des nouvelles sera donnée au cours des soirées d'abonnement.

La saison La durée de la saison et le roulement des troupes entre les théâtres de Hanoi, Haiphong et Saigon sont en principe aient fixés :

Saïgon :	Octobre	troupe lyrique
	Novembre	troupe dramatique
	Décembre	troupe de cabaret
	Janvier	troupe lyrique
	Février	troupe dramatique
Hüiphong :	Novembre	troupe lyrique
	Décembre	troupe dramatique
	Février	troupe de cabaret
Hanoï :	Décembre	troupe lyrique
	Janvier	troupe dramatique
	Février	troupe de cabaret.

Le montant de la subvention globale destinée à assurer le fonctionnement régulier des trois théâtres dans les conditions que nous venons d'énumérer est fixé à 84.000 piastres qui se répartissent ainsi :

Saïgon	50.000 piastres
Gouvernement général	6.000
Protectorat du Tonkin	8.000
Ville de Hanoï	10.000
Ville de Haiphong	10.000

Un artiste chinois  
(*La Dépêche d'Indochine*, 14 juin 1928)



Dans quelques jours, les 20 et 21 juin si nous sommes bien informés, un artiste chinois, d'un rare talent, se fera entendre au théâtre municipal de Saïgon.

Cet acteur, que nous avons déjà eu l'occasion de voir évoluer sur une scène de Cholon, obtint un gros succès en Amérique et en Chine. Sa réputation, dans les milieux chinois, est des plus grandes ; aussi fait il tous les soirs salle comble à Cholon.

Tja-Ching-Nung, c'est son nom, idole de nos Célestes de Cholon, a su, également, obtenir la faveur de public annamite et nombreux sont les spectateurs indigènes qui lui ont offert des panneaux brodés, dont certains ont une grande valeur, louant sans réserve et en termes éloquents son art théâtral.

Il sera intéressant pour tous ceux qui s'intéressent à la vie de ce pays et des pays voisins de voir et d'entendre Ta-Ching-Nung dans ses rôles de femme qu'il tient à la perfection.

---

Des coulisses du théâtre municipal à l'hôtel de ville de Saïgon  
Le différend Eyman-Amalo  
Une mise au point de M. Scotto <sup>4</sup>  
(*L'Écho annamite*, 18 décembre 1928)

Par souci d'impartialité, nous croyons devoir reproduire, à titre documentaire, la lettre suivante, relative à l'incident Eyman-Amato :

---

<sup>4</sup> Auguste Scotto, chef comptable de la Société commerciale de l'Indochine (négoces de riz).

En même temps que M. Rouelle donnait sa démission de maire da la ville de Saïgon, M. Bert, conseiller municipal, a donné, de son côté, sa démission de membre de la commission Théâtrale par une lettre rendue publique par divers journaux. Il a d'ailleurs été remplacé aussitôt, tant comme membre que comme président de la Commission Théâtrale, en sorte que l'éventualité de la reprise de ses fonctions, qu'il avait envisagée, n'est plus possible actuellement.

C'est sans le moindre parti-pris, en toute indépendance d'esprit et uniquement pour éclairer mes concitoyens, tous contribuables et intéressés en l'espèce, puisqu'il s'agit des fonds municipaux, que je crois utile de mettre certains faits au point.

Il m'a paru, en outre, nécessaire de faire savoir aux contribuables saïgonnais qu'il y a un certain nombre de conseillers municipaux qui n'ont pas, sur la régie municipale du théâtre, les mêmes idées que MM. Rouelle et Bert.

En ce qui me concerne, j'ai toujours été opposé à cette régie, dont j'ai combattu le principe même au sein du conseil municipal, alors de sa discussion, et pour laquelle j'ai voté contre, estimant que ce système d'exploitation de notre scène théâtrale ne pouvait pas donner les heureux résultats que l'on nous a fait alors entrevoir. Les événements qui se sont succédé depuis l'ouverture de la saison en régie ont malheureusement justifié mes appréhensions.

Sans parler ni m'appesantir sur la valeur d'ensemble de la troupe engagée par M. Eyman, directeur artistique, dont les critiques de divers organes de presse ont parlé, je ne retiendrai que l'incident causé par le directeur artistique et qui est connu de tout le public, incident dans lequel j'ai cru devoir intervenir afin d'éviter les difficultés, car tout le différend actuel vient de là.

De quoi s'agit-il exactement ?

Le 19 juin dernier, M. Eyman a signé un contrat d'engagement avec un artiste, M. Amato. Et le même jour, par une lettre additive à ce contrat, le directeur artistique a précisé la qualité d'engagé de M. Amato et les rôles qu'il serait appelé à jouer et chanter.

Voici la teneur de cette lettre :

Cher Monsieur Amato,

Pour préciser les conditions de votre contrat, il est entendu que vous êtes engagé en qualité de baryton d'opérette moderne en chef et sans partage, sauf le cas de maladie de votre part. Vous chanterez, entre autres : *Passionnément, la Veuve joyeuse; Rêve de Valse et le Comte de Luxembourg.*

Signé : EYMAN.

Or, l'on sait que, lors de la représentation de la *Veuve joyeuse*, le directeur artistique, reniant les termes de sa lettre, a confié à un autre artiste le rôle promis pourtant, par écrit, à M. Amato.

Mis au courant. de ce fait, je suis intervenu, d'abord auprès du président de la commission théâtrale, M. Bert, qui m'a répondu que cela ne regardait que la direction artistique.

Me référant alors à l'arrêté n° 140 du Maire de la ville de Saïgon, daté du 22 juin 1928, j'ai lu ceci à l'article 12 :

La commission de surveillance est chargée de contrôler et de surveiller le fonctionnement de l'exploitation en régie du théâtre, tant au point de vue administratif et financier qu'au point de vue artistique.

M'appuyant sur les termes de cet article, j'allais donc, en tant que membre de la commission en question, trouver M. le maire, dans le but d'arranger l'incident malencontreux survenu entre le directeur artistique et un artiste, afin d'empêcher que

ce dernier ne puisse intenter un procès à la ville. Il paraît que ma démarche a déplu à M. Bert. Et comme je n'ai pu obtenir que la commission théâtrale soit saisie de l'incident, j'en fis part à quelques-uns de mes collègues du conseil municipal, qui décidèrent d'en discuter dans une séance de commission. C'est ainsi que la question vint « en séance privée » du conseil municipal, à laquelle n'assista pas M. Bert. Et tout les conseillers municipaux furent unanimes à reconnaître que cet incident aurait dû être soumis préalablement à la commission théâtrale comme je l'avais demandé. J'ajoute que, dans cette séance, la régie du théâtre fût examinée, tant au point de vue financier qu'au point de vue artistique, et que la discussion dura environ une heure. Je ne puis croire que M. Bert n'ait pas été mis au courant de ce qui s'y est dit.

Le lendemain, douze conseillers municipaux, français et indigènes, évoquèrent la question, en séance publique, lors de la venue à l'ordre du jour des « questions diverses ». M. Bert prétend que, n'étant pas indiquée à l'ordre du jour, elle n'aurait pas dû être discutée. Mais il me semble bien que, dans toute assemblée élue, un membre a toujours le droit d'interpeler sur une question d'actualité. Cela se passe du moins ainsi en France. Au surplus, c'était la dernière séance de la session municipale, et il importait de discuter une affaire aussi importante, en raison de ses conséquences. Il est évidemment regrettable que M. Bert a été également absent à cette séance. Quoi qu'il en soit, l'ordre du jour signé par douze conseillers municipaux était nécessaire et n'avait aucun caractère vexatoire. On peut se demander maintenant quels sont ceux qui, comme l'a écrit M. Bert, ont manqué le plus de psychologie. Lui ou ses douze collègues ? Pourquoi s'est-il obstiné à ne pas vouloir réunir la commission théâtrale, qui aurait discuté et peut-être pu arranger l'incident ? Le résultat du procès intenté à la Ville par l'artiste qui se prétend lésé nous apprendra qui a eu raison, de M. Bert ou de ses douze collègues. Mais en cas de perte du procès, qui donc paiera ?

Le manque de psychologie de M. Bert se retrouve encore lorsqu'il juge, dans sa lettre de démission, ses collègues incapables en quelque sorte de le remplacer à la présidence de la commission théâtrale. Malgré les services distingués qu'il a pu rendre à ce poste, qu'il me permettre de lui rappeler que personne n'est indispensable et qu'on n'aime guère ceux qui veulent jouer aux éminences grises.

SCOTTO,  
membre de la commission théâtrale,  
conseiller municipal.

---

## THÉÂTRE MUNICIPAL

---

Directeur artistique : A. Eyman

---

COMMUNIQUÉ  
(Saïgon républicain, 20 février 1929)

Le théâtre municipal donnera demain soir, jeudi, une grande première : on jouera « Le Père Lebommard », l'œuvre si émouvante de Jean Aicard, de l'Académie française,

Cette pièce, qui appartient au répertoire de la Comédie Française, y fait toujours le maximum de recette.

En France, seul M. Sylvain, le doyen de la Comédie Française, a le droit de représenter cette œuvre et c'est avec son autorisation expresse que cette pièce est représentée à Saïgon.

Le rôle écrasant du Père Lebommard n'a jamais été joué depuis vingt-cinq ans que par deux artistes : Antoine. Novelty, le grand tragédien italien, et Silvain.

M. Christian, le bel artiste de notre troupe de comédie, triomphera demain dans ce rôle formidable qu'il travaille depuis des mois.

Une interprétation supérieure sera assurée par MM. Davier, Philippe Richard, Daniault, M<sup>mes</sup> Debory, Andrée Chrstian, Reinaldo et Ferrières.

---

Samedi 23 février  
Première de LA-HAUT  
opérette moderne avec M. Bringo

---

Dimanche 24 février en matinée  
LA TERESINA  
avec M. Bringo et M<sup>le</sup> Forallys.

---

### COCHINCHINE (*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

On se rappelle que, le 22 janvier, la Commission plénière des Théâtres, réunie à Hanoï, s'était prononcée pour le principe d'une troupe unique jouant à Saïgon en novembre, décembre et avril et à Hanoï et Haïphong en janvier, février et mars, une partie de la troupe quittant Saïgon entre le 25 et le 31 décembre pour jouer au Tonkin durant les fêtes de Noël et du Nouvel An. Le directeur devait recevoir une subvention de 50.000 piastres pour la Cochinchine et une de 34.000 pour le Tonkin; l'opéra et l'opéra-comique devaient être supprimés du répertoire.

En Cochinchine, les commerçants protestèrent contre ces dispositions, réclamant la troupe complète pour décembre, janvier et février qui seraient les mois où elle aide le plus aux affaires et M. Walthausen, directeur de l'Hôtel de la Rotonde, prit l'initiative d'une pétition dans ce sens qui fut signée par la plupart des commerçants de la place.

Le 14 février, la commission municipale de Saïgon eut à se prononcer sur la question. Le président, M. Tholance, considérant que la subvention du budget local à la ville a été diminuée et que, la ville a pris à sa charge les dépenses d'enseignement primaire, qu'il y a de nombreux travaux d'édilité à effectuer et que la saison est très avancée pour recruter une bonne troupe, se prononça pour la suppression de la saison.

M. Léonardi plaida pour le maintien, mais la suppression fut votée par 10 voix contre 2 (Léonardi et Cavillon).

---

### La soirée Abadie-Vairat

La soirée théâtrale annamite donnée au profit d'Abadie et Vairat par la troupe annamite Phuoc Cuong aura lieu aujourd'hui au théâtre municipal.

La pièce qui y sera représentée, *Vuyén Chi Tinh Em*, est un charmant mélodrame où triomphe l'amour fraternel. C'est l'histoire d'une jeune fille s'effaçant devant le bonheur de sa sœur et trouvant dans le recueillement du monastère l'oubli de l'épilogue d'une tragique idylle.

En lever de rideau à 20 h. 45, M. Tran van Kha, conseiller municipal, fera une petite causerie sur le raid d'Abadie et Vairat.

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui les billets de la soirée au guichet même du théâtre.

---

La commission théâtrale se prononce en faveur du projet Bourrin  
(*L'Écho annamite*, 29 mars 1929)

Nous aurons une belle saison

La Commission théâtrale qui comprend, sous la présidence de M. Tholance, président de la commission municipale ; MM. Richaud, Léonardi, Thom, Bert et le Docteur Pradal comme membres, et M. Sentenac, secrétaire, a étudié la question théâtrale.

Nos lecteurs savent que les deux propositions, celle de *l'Indochine films* et celle de M. Bourrin, sont actuellement soumises à notre municipalité.

La commission théâtrale ne retint que la projet Bourrin, qui « offre au point de vue artistique toutes les garanties.

Il comporte 42 artistes.

M. Bourrin demande 26.000 piastres à la Cochinchine dont 6.000 au Gouvernement local et 20.000 à Saïgon et Cholon.

*L'Indochine films* présenterait 19 artistes ; elle demandait au total 12 500 piastres à la Cochinchine.

La Commission décida qu'elle demanderait à M. Bourrin de donner des garanties financières.

Il reste maintenant à obtenir l'approbation de la commission municipale, puis il faudra attendre l'acceptation de Hanoï et de Haïphong, ainsi que celle du Gouvernement général.

Si l'Administration ne va pas trop lentement, grâce à M. Bourrin, dont l'œuvre passée est la meilleure garantie pour l'avenir, nous aurons une belle saison théâtrale.

---

Renonciation ?  
(*Les Annales coloniales*, 26 avril 1929)

M. C. Bourrin, directeur des théâtres du Tonkin, avait espéré qu'une entente avec Saïgon lui permettrait d'organiser des manifestations théâtrales avec une même troupe jouant alternativement au Tonkin et en Cochinchine, ce qui paraissait être une excellente idée.

Les municipalités étant décidées à supprimer la prochaine saison, M. C. Bourrin a demandé sa réintégration dans l'administration. Il vient d'être affecté au gouvernement général.

Renonce-t-il à donner à la colonie une vie théâtrale digne d'elle ? Ce serait regrettable, car tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il a fait là-bas œuvre d'artiste. Mais quand on voit à quelles difficultés se heurtent, à Paris même, les entreprises de ce genre, surtout quand elles comportent l'élément « musique », l'on n'est pas trop surpris si l'on est peiné, de l'échec qu'a subi M. Bourrin.

---

La Saison théâtrale

M. Bourrin a découvert.... l'Amérique !  
(*Le Colon français républicain*, 1<sup>er</sup> août 1929)

M. BOURRIN est un type épatait ; tour à tour fonctionnaire et *impresari*. C'est un « as » de première classe ! Il a su manœuvrer, comme son camarade POINCIGNON, qui, en fin de carrière, appelé à jouir d'une retraite bien gagnée, a su dénicher « Le

Conservatoire de musique de Hanoï », que PIERRE PASQUIER, exerçant alors les fonctions de gougal p.i., en l'absence du titulaire citoyen ALEXANDRE VARENNE, avait accordé à BILEWSKI, après un grand dîner de gala au gouvernement général au cours duquel le Premier prix du Conservatoire de Paris, violoniste distingué, avait su charmer l'astucieux PHOCÉEN.

M. BOURRIN ne se contente pas de prendre la place des directeurs de théâtre professionnels ; il prend aussi leurs idées. Il a eu le culot d'affirmer au reporter du *Courrier saïgonnais* :

« Je considère que la première expérience d'exploitation en commun des théâtres français de l'Indochine, dont l'honneur m'échoit et dont je mesure toute la difficulté, est une nouvelle étape vers l'organisation idéale de l'entreprise théâtrale. »

D'autre avant vous, M. BOURRIN, ont exploité en commun les théâtres français d'Indochine. Le premier auquel l'honneur échut fut M. DELAMERCIE, directeur de la troupe théâtrale unique pour les trois municipalités de Haïphong, Hanoï, Saïgon.

Le 31 janvier 1921, M. DELAMERCIE écrivait à M. l'administrateur-maire de la ville de Haïphong (procès verbal du conseil municipal, séance du 28 février 1921) :

« L'effort que j'ai fait, la tentative que j'ai menée, je crois à bien, me paraissent mériter quelque récompense et cette récompense, je ne la vois que sous la forme d'une gratification ou d'une indemnité qui me permettra de parer aux dépenses imprévues [que] je viens d'avoir l'honneur de vous signaler.

« M. le Gouverneur général, à qui j'ai soumis mes craintes et mes désirs m'a encouragé au point de m'assurer que, sous une forme quelconque, il parviendrait à parfaire la somme qui pourrait m'être allouée par les trois municipalités de Haïphong, Hanoï et Saïgon.

« Cette somme étant donné l'augmentation des prix de passages, serait pour chaque ville de 1.500 piastres. »

1.500 piastres par municipalité ! 4.500 piastres pour les trois villes ! On croit rêver en comparant ces chiffres avec ceux des sommes demandées par M. BOURRIN. Multipliés par le coefficient 5 ou 6, nous sommes encore loin de compte avec les milliers de piastres réclamés par l'impresari BOURRIN, fonctionnaire du Gouvernement général de l'Indochine, en congé sans soldes, pour lui permettre d'exploiter l'idée, réalisée déjà, de DELAMERCIE, lequel avait des craintes que la somme qu'il demandait parût exagérée !

BOURRIN, Ennemond, Claude, Henri, Vincent, né le 13 avril 1880, a par conséquent 49 ans. Il est entré dans l'administration le 16 septembre 1898. Que dirait ce sympathique fonctionnaire si le Syndicat des directeurs de théâtre demandait au Ministre des Colonies de le limoger, ou de nommer à sa place l'un d'eux inspecteur en chef de 1<sup>re</sup> classe des Services commerciaux de l'Indochine ? Tout arrive dans l'existence ; ne nous a-t-on pas appris, dans notre jeunesse, qu'il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, sous peine de n'en pas attraper un seul.

Maintenant voyons les projets de M. BOURRIN, confiés à LORENZI, reporter au *Courrier saïgonnais*.

« Avant même que cette expérience ait pris fin, lorsqu'il sera acquis, que l'essai est probant en faveur de la troupe unique, les deux pays, Cochinchine et Tonkin, auront à se prononcer sur la forme définitive qu'ils entendent donner à l'exploitation commune.

« Si j'obtiens d'être maintenu à la tête de cette exploitation, je m'occuperai aussitôt de m'assurer, cette fois, chez nos voisins étrangers, des débouchés supplémentaires nouveaux pour la « marchandise » artistique de notre pays.

« Ce que les Italiens font pour le chant, seuls les Français peuvent le faire pour la belle comédie dans les pays où comme à Java et à Changhaï, il y a de très nombreux francisants.

« C'est en desservant le plus grand nombre de marchés de beau spectacle que l'on pourra exploiter au meilleur compte en Indochine, c'est-à-dire recevoir ici des artistes d'une réputation toujours de plus en plus grande.

« Et la France a tout à gagner au succès, dans les pays voisins, des chefs-d'œuvre anciens et modernes de la production dramatique nationale. Votre journal a été toujours à l'avant-garde pour défendre cette belle cause.

« Mais à chaque jour suffit sa peine. Pour le moment, ma tâche immédiate est d'aller recruter en hâte les quarante artistes qui auront à interpréter les trente-huit pièces de tous genres qui composeront le répertoire.

« Je suis très optimiste au sujet de ce recrutement, car j'ai amorcé, depuis quelque temps, des conversations avec les artistes nouveaux que je désire m'attacher.

« Mon répertoire ? Je suis assuré de le faire passer tel que je l'ai annoncé, pour les trois quarts au moins ; il faut compter cependant avec les exigences et les caprices de certains auteurs. Mais passons.

« Il est probable que je donnerai la préférence à *Marius*, le nouveau triomphe de Marcel Pagnol, qui ne pourra manquer de plaire beaucoup à la colonie où les Marseillais sont nombreux.

« Quant à la sympathique colonie corse, elle aura ses jours de gloire avec *Madame Sans-Gêne* et *l'Aiglon* où sont célèbres Napoléon et le roi de Rome.

« J'apporterai tous mes soins à monter l'opérette *Mannequin*, de Falk, Bousquet et Szule. C'est un chef d'œuvre d'esprit et de grâce.

« Je compte aussi m'assurer les suffrages de la vivante clientèle universitaire et scolaire à l'intention de laquelle je reprendrai *l'Avare* et des farces de Molière. Je monterai, pour la première fois en Indochine, *les Plaideurs*, de Racine, et *Le Cid* de Corneille.

« Enfin j'essaierai de rendre, avec tout son charme poétique et sa gaieté de haute saveur, l'admirable *Nuit des Rois* de Shakespeare

« Je ne peux, dans cette énumération, que m'en tenir à l'essentiel. Du moins vous en ai-je assez dit pour vous montrer que chacun sera servi selon son goût puisque, à côté des opérettes nouvelles les plus pimpantes, on pourra entendre les productions les plus variées de l'art dramatique ancien et contemporain.

« Je compte débuter à Saïgon le 15 novembre. J'y laisserai quelques artistes pour les fêtes de la Noël. »

Pour la question de « promener la belle comédie dans les pays où, comme à Java et Shanghai, il y a de très nombreux francisants », M. BOURRIN prend encore à autrui son bien, L'idée n'est pas de lui, M. ALEXANDRE, de la Comédie française, se proposait, au début de 1928, d'organiser une tournée en Indochine et en Extrême-Orient avec ROBINE et les meilleurs sociétaires et pensionnaires du théâtre de la place Royale. Décidément, M. BOURRIN veut toujours se parer des plumes des autres.

Quant à son programme, nous le recommandons: *Madame Sans-Gêne*, *l'Aiglon*, dans lequel M. BOURRIN, ajouterons-nous, jouera FLAMBEAU, rôle qu'il a présenté il y a un quart de siècle à Haïphong ; *Mannequin*, *les Plaideurs* et *Le Cid*... de Normandie.

N'en jetez plus. Bien du plaisir pour les spectateurs non subventionnés. Ce que l'on va rire en décembre prochain au théâtre de Hanoï ! La glace sera rompue. Ça valait bien la petite pétition du Commerce de Hanoï, présentée par le président de la chambre PERRAUD, bijoutier à l'occasion, qui sait vendre un beau bijou à l'artiste qui a su taper dans l'œil du richissime propriétaire des périmètres de pétrole au Cambodge, ou au puissant fonctionnaire qui sait tirer sur le caoutchouc pour augmenter ses revenus et se

payer des autos et des femmes de luxe !... importées en Indochine par M. l'inspecteur en chef de 1<sup>re</sup> classe des Services commerciaux de l'Indochine !

HENRI TIRARD

---

### COCHINCHINE

(*La Revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1930)

L' « Impartial » a mené une enquête au sujet de la question théâtrale en Indochine.

M<sup>e</sup> Mathieu met en valeur l'effort considérable de M. Bourrin et il constate que, avec 15.000 piastres, M. Bourrin a fait mieux que ses prédécesseurs avec 80.000 ; il suggère la création d'une troupe française d'Extrême-Orient collaborant avec une troupe étrangère pour la partie opéra.

M. Bourrin est tenté par cette idée, mais il prévoit les difficultés que causerait une dualité de direction et est très sceptique relativement au concours que donnerait le Quai d'Orsay à une troupe jouant en Extrême-Orient.

M. Canque, président de la Commission Théâtrale, est opposé à la troupe d'Extrême-Orient parce qu'on parle trop peu français dans cette partie du monde ; il voudrait une troupe divisée en quatre : opéra-comique, opérette classique, opérette moderne, comédie. Hanoï et

Saïgon auraient chacune quatre mois de spectacle ininterrompu et pourraient débourser chacune 50.000 piastres, ce qui permettrait d'avoir une bonne troupe.

M. Krautheimer estime qu'il faut d'abord penser à l'Indochine et que, si la troupe est formée pour jouer dans tout l'Extrême-Orient, elle doit donner ses premières représentations en Indochine pour y arriver au complet.

D'autre part, M. Neumann, dans sa « Presse indochinoise », demande que la saison soit contrôlée par des usagers compétents.

---

### AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAIGON

De l'eau, mais pas de théâtre

(*L'Écho annamite*, 25 juin 1930)

« De l'eau, mais pas de théâtre » : c'est la constatation qui ressort de la séance du lundi dernier du conseil municipal de Saigon. En somme, ces deux importantes décisions de notre édilité ne sont pas faites pour nous chagrinier. Du point de vue exclusivement indigène, nous avons toujours été partisan de l'augmentation du mieux-être de la population, plutôt que du gaspillage des deniers publics dans un genre de distraction, saine et artistique certes, mais qui ne profite qu'à une minorité de nos concitoyens, étant donné que la majorité annamite, principale pourvoyeuse des finances de notre ville, ne va pas au théâtre, pour la simple raison qu'elle ne comprend rien aux beautés littérales du français, et pour cause !

De la discussion de ces deux problèmes essentiels posés à la sagacité de nos élus, le *Courrier saïgonnais* tire un compte-rendu impartial et détaillé, dont nous reproduirons ci-dessous les passages principaux :

.....

### LA SAISON THÉÂTRALE

Moins longue sera la discussion sur les modalités de la saison théâtrale 1930-1931.

Il est donné lecture du rapport de la commission compétente, qui, faute de crédit et vu le peu de temps dont disposerait le concessionnaire pour recruter une troupe honorable, propose la suppression de cette saison.

M. Bourrin, qui se trouve dans la salle, est prié de donner quelques indications au conseil. On lui demande s'il est encore temps de recruter une troupe en Fiance.

— On peut la recruter à n'importe quel moment, répond-il, pourvu que la subvention soit assez élevée pour permettre au directeur de vaincre les résistances, des artistes.

Peut-on, demande M. de Lachevrotière, avoir une bonne troupe (opérette moderne, opérette classique, opéra-comique et ballet) pour 60.000 piastres ?

— Cela dépend, répond M Bourrin. Mais si vous voulez pour l'opéra-comique une troupe comparable à la troupe italienne Carpi, tablez plutôt sur une subvention de 100.000 piastres.

Comme le conseil ne dispose ni de 60.000, ni de 100.000 piastres pour cet exercice, il se rallie à la proposition de sa commission théâtrale et supprime la saison 1930-1931.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, le principe d'une saison théâtrale pour 1931-1932 est adopté

---

Courrier de l'Indochine  
Au conseil municipal de Saïgon  
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1930)

Puis viennent :

La discussion du projet de cahier des charges pour la saison théâtrale 1931-1932. Nous sommes heureux de constater que notre voix a été entendue, et que la fameuse question théâtrale sera, cette fois, mise à l'étude en temps utile, ce qui est le seul gage d'une organisation rationnelle.

---

Pas de transformation du Théâtre municipal  
(*Les Annales coloniales*, 22 août 1931)

MM. Shwartz [Schwartz] et Eminente avaient sollicité la location de notre « Théâtre municipal » pour y installer un cinéma parlant. La Commission des Finances, présidée par M. [Alexis] Soulet, s'est réunie et, après avoir longuement étudié la question, a décidé que notre « Théâtre municipal » ne sera pas transformé en salle de cinéma.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 févr. 1932, p. 2)

M. Godefroy fait appel. — Nous apprenons que M. Godefroy, ancien directeur du Théâtre de Saïgon, vient de faire appel du jugement qui l'a condamné à un an de prison, au remboursement de 20.838 p. à Indochine Films et à 4.000 p. de dommages-intérêts.

---

Une belle fête de charité  
en faveur des sinistrés du Sud-Annam  
(*La Tribune indochinoise*, 8 juin 1932)

La soirée de gala organisée sous le haut patronage de M. le gouverneur de la Cochinchine au profit des sinistrés du Sud-Annam a eu lieu, le samedi 4 courant, au Théâtre municipal de Saïgon. Elle a remporté un brillant succès.

Un public élégant et nombreux avait répondu avec empressement à l'appel des organisateurs. Il en a été, d'ailleurs, largement récompensé car il a pu goûter à un programme varié et attrayant.

Nous avons noté, au hasard du crayon, la présence de M. le gouverneur de la Cochinchine et M<sup>me</sup> Eutrope, M. Goutès, chef de cabinet, M<sup>me</sup> et M. Mathieu, Président du conseil colonial, M<sup>me</sup> et M. Bui-quang-Chieu, vice-président du conseil colonial, MM. Nguyen-van-Sâm, conseiller colonial, le huyén Cua, de Feyssal, directeur de la conservation foncière de l'Indochine, Dr Hérisson, M. Trân-khac-Nhuong, M<sup>mes</sup> et MM. les docteurs Dôc, Kiêu et Nha, M<sup>me</sup> et M. Liêu, M<sup>e</sup> Diêp-van-Kyet, M<sup>me</sup>, M. Lân, ingénieur électricien, et M<sup>me</sup>.

Ce fut devant une salle comble que le rideau se leva sur la Valse et le chœur de Faust, chantés d'une voix précieuse et fraîche par les élèves de l'École primaire supérieure des jeunes filles françaises.

Au piano, à plusieurs reprises, M<sup>me</sup> Dâu-Amiel, qui fut l'âme agissante le des moyens d'action de tous ordres de la fête, joua du Fauré, du Chopin mais peut-être trop inconsidérément, du Liszt, avec beaucoup d'art, de sentiment et de cœur.

Dans « la fantaisie hongroise », sa digne élève, la toute gracieuse M<sup>le</sup> Louisette Lân, fille de l'ingénieur électricien bien connu, quelque peu intimidée par la nombreuse assistance, se révéla une pianiste aux doigts sûrs et élégants.

M. Cottavoz sut faire admirer sa belle voix dans l'air d'Ourrias de Mireille et « Tristesse » de Chopin.

M. Grégoire fut un violoniste de talent.

Nos félicitations vont tout particulièrement à l'École primaire supérieure de jeunes filles françaises\*, tant pour la tenue de ses élèves que pour le dévouement et l'esprit de charité dont celles-ci firent preuve en la circonstance. Pierrot, Pierrettes, polichinelles, etc..., toutes ont joué avec tant de maîtrise et de grâce que la salle ne leur ménagea pas ses applaudissements.

Il nous plaît de souligner ici le geste généreux de M<sup>me</sup> la directrice de l'Ecole, qui autorisa ses élèves à prêter leur concours aux organisateurs de la fête, de M<sup>mes</sup> Baudrit, surveillante générale, et Leroux, professeur, M<sup>les</sup> Reynaud et Lepervanche, surveillantes, qui ont puissamment aidé à la préparation et à la mise au point des numéros présentés.

Le « Chapeau Chinois » de Franc-Nohain fut joué avec une verve et un talent qui firent honneur à M<sup>mes</sup> J. Stoeckel, au Dr Petit, à MM. Suzor, Grumeaux et R. Despières.

Le théâtre annamite remporta un égal succès avec « Chuc Nu Nguu Lang », un sketch tiré de la mythologie annamite, et les « Adieux de Don hung Tinh », dans lesquels se distinguèrent M<sup>les</sup> Cao-phi-Phung, Gao-kim-Anh, Cao-kim-Huong et M. Ut.

La fête prit fin à minuit et demie. Nous croyons savoir que les recettes se sont élevées à 1.200 \$. Ce chiffre est à l'honneur de M<sup>les</sup> Marguerite Luu-van-Lang, Madeleine Bui-quang-Chieu, Louisette Lân, Blanche et Simone Jugant qui se sont employées activement au placement des billets.

Ajoutons, pour ne pas faire de jalouses, que M<sup>les</sup> Brunet, Dôn, Gressier, Hocquet et Blaquière ont apporté leur collaboration en s'occupant de la vente des programmes.

À tous les cœurs charitables qui ont contribué au succès de cette belle soirée de bienfaisance, la *Tribune Indochinoise* est heureuse d'adresser, au nom des sinistrés du Sud-Annam, ses remerciements les plus sincères.

LA VIE ADMINISTRATIVE  
Saïgon  
A la commission municipale : baisse du prix de location du théâtre  
(*Les Annales coloniales*, 3 novembre 1932)

À la réunion de la commission municipale, une importante question a été discutée : la question du théâtre.

Lors d'une récente réunion, voici bientôt six mois, la commission municipale avait fixé le prix de location du théâtre à 200 piastres par soirée et à 150 piastres [aux troupes séjournant dans] notre ville et pour les soirées de bienfaisance.

L'application de ce tarif souleva un grand nombre de protestations. Tout le monde se plaignait du prix vraiment prohibitif exigé par la municipalité.

Pendant près d'une heure, on discuta de la question. M. Franchini était le champion de la « diminution ». Il demandait que l'on applique un tarif réduit : 75 piastres, aux troupes séjournant plus de dix jours dans notre ville et pour les soirées de bienfaisance.

M. Franchini, auquel s'étaient joints M. Berthet puis M. Lemoult, fit remarquer à la commission qu'il était de l'intérêt de tout le monde de faire des tarifs bon marché.

Après une longue discussion, la commission a décidé de fixer le prix ordinaire de location du théâtre à 115 piastres et pour les œuvres de bienfaisance ou .troupes de passage à 75 piastres.

---

Après la saison théâtrale  
Remerciements  
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 mai 1933)

Au cours de la saison théâtrale laborieuse qui vient de se terminer sous ma direction artistique, j'ai eu plaisir à afficher au théâtre, dans le cadre grillagé *ad hoc*, les félicitations et les remerciements qu'après chaque spectacle les présidents des œuvres bénéficiaires m'ont adressés pour être transmis aux artistes bénévoles.

Je tiens à ajouter ici aux louanges méritées qui ont été ainsi faites à tous mes collaborateurs de la scène, à la fois pour leur dévouement et pour leur talent, mes remerciements personnels les plus chaleureux et les plus sincères. Ces collaborateurs ont été plus de cinquante et je rappelle leurs noms sans faire de distinction entre eux, qu'ils aient tenu des rôles de premier plan ou dessiné de brèves silhouettes.

Ce furent : M<sup>mes</sup> André, Beauquis, Croizet, Dorine, Gastaut, Héroult, Jomau, Lacroix-Sommé, Le Mareschal, Nelson, Parvane, Petit, de la Poussardière, Pradon, Rito-Moulin, Robert et Schwartz ; M<sup>les</sup> Dard de Gannes, Debar, Desolmes, Wirth, les petites Pierrette Croizet et Simone Despierres ; MM. Alinot, Antoni, Barué, Clojo, Croizet, Despierres, Drogosz, Faure, Gaillard, Gastaut, Gervais, Grumeaux, Héroult, Hidrio, Holstein, Labrunie, Lecompte, Le Mareschal, Le Saché, Moulin, Petit, de la Poussardière, Pujol, Rabbione, Ravaud, Robert, Sananès, Suzor, Tourtay et Vieillard.

J'exprime à tous ma gratitude pour avoir accepté de bonne grâce de se plier à la discipline parfois un peu rude sans laquelle on ne saurait faire du théâtre digne de ce nom. Je remercie tout spécialement ceux et celles qui ont accepté les petits rôles sachant qu'ils ne leur vaudraient pas de succès personnel. Je remercie ceux et celles qui ne parurent jamais devant les feux et qui acceptèrent des besognes ingrates en coulisse ou dans la boîte du souffleur.

Le Foyer de la jeune fille, le Lycée Pétrus-Ky, l'Orphelinat de Cholon, l'Ecole des Mécaniciens et d'autres organismes nous ont fourni une abondante, intelligente et gracieuse figuration.

Je dirai ma reconnaissance toute particulière à M. R. Bassouls, conservateur du Théâtre. Il n'a cessé de nous aider de ses avis éclairés et a puissamment contribué au succès de *La Princesse Turandot* en construisant à titre purement gracieux les maquettes des beaux décors asiatiques que l'on a tant admirés. Merci au personnel indigène sous ses ordres si dévoué et si empressé à bien faire. Merci aux électriciens du théâtre qui apportent tant de conscience à remplir une tâche difficile et si utile puisqu'elle consiste à magnifier le bois et la toile.

Merci à M. Ho-van-Lai qui a brillamment réalisé les maquettes de M. Bassouls. Merci à M. Nguyen-van-Phan, directeur de la fanfare *La Jeune Lyre*, et à ses amis musiciens, gros élément de succès dans *Turandot*.

Les commerçants aussi nous ont aidés, en nous consentant des prix de faveur pour leurs fournitures ou même en mettant gratuitement à notre disposition du matériel et des objets divers. Dans cet ordre d'idées, M<sup>me</sup> [Marty](#) a mérité les remerciements émus de toutes les Sociétés bénéficiaires car elle a fait preuve en toute occasion d'un désintéressement exemplaire. M<sup>me</sup> Mag, la maison Guyot, la maison Giuntoli, les Nouveautés Catinat, la maison Courtinat, M. Wong-Yu-Ky, M. Ng-van-Cua, M. Luciani de Saïgon-Palace, d'autres encore, nous ont rendu aussi d'importants services, agissant plus en amis qu'en négociants eu égard à la destination utilitaire des recettes.

Je commets certainement des oubliés nombreux. Du moins n'oublierai-je pas de dire notre gratitude bien vive à tous les directeurs de journaux. En publiant de multiples communiqués et des articles divers pour renseigner longuement les spectateurs sur nos intentions, ils ont largement favorisé la réussite de cette longue saison. En me permettant d'abuser une fois de plus de leur obligeance pour exprimer mon amitié à tous mes collaborateurs ils me rendent un dernier et charmant service.

Claude BOURRIN.

---

#### AU THÉÂTRE MUNICIPAL

---

L'exposition de peinture de M. [Hernán Larraín](#)  
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 mars 1934)

---

#### La Semaine des Chômeurs

---

La soirée de gala, au théâtre municipal  
(*Le Populaire d'Indochine*, 26 décembre 1934)

La soirée avait été annoncée pour 20 h. 45.

À 21 heures, quand le Gouverneur général et le Gouverneur de la Cochinchine, accompagnés de MM<sup>mes</sup> Robin et Pagès, y font leur entrée, le théâtre est entièrement vide !

La cavalcade du timbre antituberculeux accapare tous les spectateurs, demeurés au perron à admirer le défilé des beaux chars)

Ce n'est qu'aux accents de la *Marseillaise* saluant les chefs de la colonie que tout le monde se rue dans la salle, qui se remplit en un clin d'œil.

Comme prévu, la soirée a obtenu un magnifique succès. Les artistes sont longuement applaudis, bissés à plusieurs reprises.

Les populaires Max Clojo, Tési et Drolac gagnent sans difficulté les spectateurs, dont les bruyants éclats de rire soulignent chacune de leur irrésistibles saillies.

La salle se recueille ensuite pour écouter religieusement les voix délicieuses de M<sup>me</sup> A. Cracium et Willy Deprèle, qui chantent à ravir successivement *Rigoletto*, le *Pardon de Ploërmel*, le *Pré aux clercs*, *Lakmé*.

Le clou de la soirée est la célèbre pièce : *La Consigne est de ronfler*, vaudeville d'Eugène Grangé et Lambert Thiboust, dont nous avions eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs, dans notre compte-rendu de l'inauguration du cercle des sous-officiers.

Inutile de dire que les artistes ont eu le temps de beaucoup améliorer leur jeu, et à les écouter une seconde fois, on ne peut que les apprécier davantage.

L'accompagnement est fort bien tenu par M. Milewitch, dont les Saïgonnais ont déjà maintes fois admiré le talent.

Quand le rideau tombe pour la dernière fois, au milieu des applaudissements, tout le monde se retire, visiblement satisfait de l'agréable soirée, dont on ne saurait assez féliciter les organisateurs, surtout le président du comité des chômeurs, M<sup>e</sup> Giacobbi, le jeune et talentueux avocat du barreau saïgonnais.

---

## THÉÂTRE MUNICIPAL

Le Récital de piano de M<sup>me</sup> Renée Florigny  
(*La Dépêche d'Indochine*, 6 juin 1935)



M<sup>me</sup> Renée Florigny

Peu de monde, hier soir, au théâtre municipal, au récital de piano donné par M<sup>me</sup> Renée Florigny. Le mauvais temps, la crise, en furent sans doute responsables : fâcheuse époque pour les artistes et les fervents de l'art musical. Néanmoins, la présence du gouverneur général et de M<sup>me</sup> Robin, du gouverneur de la Cochinchine et de M<sup>me</sup> Pagès, de M. Bary, directeur des Affaires politiques et M<sup>me</sup>, et autres personnalités officielles montrèrent qu'on ne se désintéresse pas en haut lieu de cette efficace propagande que procure la musique. Par ailleurs, si le public fut restreint, il marqua par des applaudissements répétés sa satisfaction.

Le programme était fort bien composé : Une Gavotte, de Lully et une pièce de Daquin pour se mettre en doigts et l'artiste aborda la Sonate de Mozart qui se termine par la célèbre Marche Turque. Ce morceau fut rendu brillamment et fut vivement applaudi.

Dans la seconde partie, la meilleure exécution fut certainement celle de « Souvenirs d'Italie » de Saint-Saëns, dont le classicisme paraît convenir particulièrement au tempérament de la pianiste. Moins favorable à ses dons fut, selon nous, l'interprétation des œuvres des maîtres espagnols, Albeniz, Granados, Falla, dont l'accent et la couleur sont si particuliers.

Par contre, *Fez la Mystérieuse* est une œuvrette charmante : très simple dans sa composition, elle comporte une mélodie gracieuse et très dansante, à la main droite, accompagnée d'arpèges à la main gauche. Son charme fut très goûté du public. Dans l'Étude pour la main gauche seule, de Letchetisky [Leszetycki], l'artiste fit preuve d'une remarquable virtuosité et d'une vigueur peu commune. Enfin, après les Wild Roses, de Mac Donald, l'artiste retomba dans le classique du piano avec plusieurs pièces de Chopin, étude, valse, berceuse et polonaise, familiers également au public des concerts et où elle se montra parfaitement à l'aise.

Après cette jolie audition, au cours de laquelle deux corbeilles de fleurs furent offertes à M<sup>me</sup> Renée Florigny et qui se termina par de chaleureux applaudissements, il

nous reste à remercier l'aimable artiste ainsi que le Comité artistique des minutes agréables qu'ils nous ont procurées.

---

## THÉÂTRE MUNICIPAL

---

Le récital de chant de M<sup>lle</sup> Lucie Dewinsky  
(*La Dépêche d'Indochine*, 21 août 1935)

M<sup>lle</sup> Lucie Dewinsky nous donné hier une soirée charmante qui comptera dans les annales de Saïgon et dont nous remercierons chaleureusement le Comité artistique de nous avoir donné le régal.

Le gouverneur général et M<sup>me</sup> Robin, le gouverneur de la Cochinchine et M<sup>me</sup> Pagès y assistaient et furent reçus à l'entrée du théâtre par les membres du comité artistique : Dr Pradal, M<sup>e</sup> Lalung Bonnaire, MM. Madon, Courtois et Charles Martin. Remarqué dans l'entourage des Gouverneurs M. Nicolaï et M<sup>me</sup> ; le lieutenant Grétan, M. le Prévost, chef de cabinet, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup>, M. Cousin, directeur des Finances, et M. Larivière, M. Monvoisin et M<sup>me</sup>. À l'entrée du Gouverneur dans leurs loges, la *Marseillaise* retentit, jouée par l'orchestre du Continental, sous la direction de M. Ullstein. Cet excellent orchestre, renforcé de quelques musiciens, entre autres M<sup>lle</sup> Leclère, l'excellente violoniste du Saigon Palace, attaque ensuite l'ouverture de *Robin des Bois* de Weber ; au cour. de la soirée, il exécuta également, en intermède, plusieurs morceaux de choix : le *Largo* de Haendel, interprété avec beaucoup d'expression, l'*Élégie* de Tchaikovsky, et enfin les *Scènes alsaciennes* de Massenet, dont le coloris si vivant et si nuancé fut fort bien rendu.

L'accompagnateur au piano était M. Schneidermann qui s'acquitta de sa tâche avec infiniment de goût. À part ces intermèdes, M<sup>lle</sup> Lucie Dewinsky tint la scène toute la soirée, pendant deux longues heures. Et l'on ne sait qu'admirer le plus, de l'endurance de l'aimable artiste ou de la variété de son talent qui tint l'assistance entièrement sous le charme et lui fit trouver le temps si court. Pourtant, ce ne fut pas sur les cimes de l'art musical que cette interprète du grand Wagner nous enleva hier soir. Sur l'aile de la chanson, elle nous fit pérégriner à travers la France d'hier et celle d'aujourd'hui, la toute contemporaine.

Tour à tour, elle nous chanta des complaintes du moyen âge : « le Chant du Troubadour », la *Pernette*, etc. Puis vinrent ces exquises chansons populaires dont beaucoup charmèrent notre enfance. Voici Marion et son âne qui allait au Moulin :

Notre âne avait les quat'pieds blancs.

Et les oreilles en rabattant.

Voici les *Faucheurs*, la mélancolique et tendre berceuse bretonne, voici également cette délicieuse œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle, le *Tambourin*, qui, sur un rythme de gavotte ou de menuet, évoque les galantes pastorales de Watteau et les marivaudages élégants de cette séduisante époque.

N'oubliions pas non plus les pittoresques chants corses, le vocero, la *Ninina*, berceuse, et la tarentelle. Enfin, dans l'art contemporain, que de jolies œuvres, expressives et nuancées. Retenons le *Soupir* d'Henri Duparc et cette exquise *Chanson triste* de Ravel où, en quelques mesures, semblent passer toutes nos inquiétudes et toutes nos mélancolies.

Une part choisie avait été faite dans le programme aux œuvres de M<sup>me</sup> Laurent Gallet, femme du sympathique avocat-défenseur, *Le Village*, *le Soir d'Automne* d'un coloria si frais et si délicat, la barcarolle les *Dernières voiles*, le *Coucou* et la jolie berceuse furent très appréciées et vivement applaudies.

Le talent de M<sup>lle</sup> Lucie Dewinsky brilla sur toutes ses faces dans l'interprétation de ces petits chefs d'œuvres : son mezzo soprano, d'une tessiture étendue, si velouté dans le grave, si pur, presque éthéré, dans le haut du registre, les nuanç a avec un art consommé. D'ailleurs, chez M<sup>lle</sup> Lucie Dewinsky, l'art vocal est complété par le talent de l'actrice qui vit réellement ses chansons ; le geste, l'attitude, un détail ajouté au costume pour suggérer l'époque ou l'atmosphère rendent son interprétation plus vivante, plus colorée et plus intense.

Si hier soir, ce ne furent pas les folles acclamations de l'enthousiasme populaire qui l'accueillirent, on peut dire qu'elle recueillit un hommage plus flatteur encore, celui de l'attention charmée de connaisseurs qui ne perdirent aucune nuance de ses chansons. Aussi, en plus des traditionnelles corbeilles de fleurs, ce fut dans sa loge, à l'entracte et à la fin de la soirée, un défié d'amateurs émerveillés qui tenaient à la complimenter : les deux gouverneurs, M<sup>mes</sup> Robin et Pagès, le Comite artistique, les journalistes, et bien d'autres comme M. Bourrin et sa charmante femme vinrent lui dire tout le plaisir qu'elle leur avait procuré. Il [ne] nous reste qu'un souhait à exprimer, c'est que M<sup>lle</sup> Lucie Dewinsky nous donne à nouveau le plaisir de l'entendre et que ceux des Saïgonnais qui ne purent venir hier soir au théâtre municipal ne soient pas privés d'un tel régal.

---

Le 2e récital de chant de M<sup>me</sup> Dewinsky.  
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 août 1935)



Schneidermann, pianiste, et Lucie Dewinsky, cantatrice, par Pépino

Le deuxième récital de chant, donné hier par M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky fut mieux qu'un succès : sans exagération, ce fut un triomphe de l'art français, où il entre autant d'intelligence que de sensibilité.

L'excellente artiste chanta cette fois devant une salle pleine — bien que ce fut fin de mois — qui l'écouta avec une profonde attention et fut conquise d'emblée par ce talent si varié et si nuancé. M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky n'eut aucune peine à créer cette atmosphère de compréhension nécessaire à toute soirée d'art et qui est un don peu commun.

Le public partagea sans effort les diverses émotions qu'un programme aussi varié devait susciter et la simplicité, la bonne humeur avec laquelle l'aimable cantatrice annonçait ou commentait certains de ses morceaux acheva pleinement sa conquête.

Outre le grand public, venu cette fois en nombre, par suite de la généreuse pensée de l'artiste, d'abaisser le prix des places, nous avons retrouvé les fervents dilettantes qui l'applaudirent à son premier concert et tout d'abord, M. le gouverneur général Robin et M<sup>me</sup>, M. le gouverneur de la Cochinchine et M<sup>me</sup> Pagès ainsi que plusieurs hautes personnalités officielles. Aux fauteuils, toute l'élite saïgonnaise. Bref, ce fut une belle soirée, et de celles qui compteront dans notre ville.

Le programme, plus varié et plus copieux encore qu'au premier concert, révéla mieux encore toutes les faces du prodigieux talent de M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky. Non seulement elle interpréta plusieurs morceaux d'opéra, mais elle chanta en anglais, en italien, en corse.

Pour un peu, nous nous serions attendu à ce qu'elle chantât en celtique la ballade de l'enchanteur Merlin et ça ne serait certes pas au-dessus de ses forces.

Le concert débuta par l'ouverture de *Zampa*, enlevée brillamment par l'orchestre du Continental sous la direction du maestro Ullstein. Puis, M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky paraît et interprète deux airs d'opéra : les morceaux si connus de *Samson et Dalila* : *Mon cœur s'ouvre à ta voix* et l'air des *Larmes de Werther*. Dans ces deux airs, elle se révéla grande cantatrice et put donner à son magnifique organe toute sa plénitude ; il n'y eut qu'une chose à regretter, c'est qu'elle ne fût pas accompagnée par un orchestre, avec lequel sa voix si chaude, si vibrante se fut harmonieusement mariée. Mais on ne peut pas tout avoir, n'est-ce pas ? surtout à Saigon en temps de crise.

Puisque nous en sommes à l'opéra, disons que M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky donna aussi, vers le milieu du concert, le Grand air de la *Favorite* : *O Mon Fernand*, dure épreuve pour un mezzo soprano, que le registre grave oblige à un singulier effort. L'artiste donna ces notes avec aisance, bien pleines, bien sonores et si quelqu'un pouvait donner quelque vie à cette musique décidément bien désuète, c'était bien elle.

Le reste de la soirée, consacré à des chansons populaires et à des romances diverses, fut un véritable enchantement. Sans se lasser, puissant à pleines mains dans un immense répertoire, M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky nous jeta à brassées les merveilles du folklore, les complaintes moyenâgeuses et les marivaudages du XVIII<sup>e</sup> siècle ; puis vers la fin passa avec aisance de Schubert et Grieg à Ravel et à J. Berger.

Notons, en passant, deux créations dont la charmante cantatrice fit honneur au public saïgonnais. Le première, *Chanson de voleurs*, dont la date de 1585, a été mise en musique par Gil-Marchex. M<sup>me</sup> Dewinsky y paraît les épaules couvertes d'un manteau de truand, les mains liées d'une grosse corde et fait passer un frisson dans la salle par sa dramatique interprétation de la plainte du voleur qui va être pendu et regrette de ne pas avoir suivi les conseils de son père et de sa mère. C'est poignant comme une poésie de Villon et vigoureux comme une eau forte de Callot.

L'autre création fut une œuvrette charmante de M<sup>me</sup> J. Laurent-Gallet, femme du sympathique avocat, intitulée *Rondel*. Sur un thème éternel, la jeunesse qui passe si vite et dont il faut cueillir les fleurs, la vieillesse si redoutée et si pleine de regrets, l'auteur a écrit une musique pleins d'émotion, qui charme par sa simplicité même.

Deux autres œuvres du même auteur, déjà données précédemment et redemandées, le *Coucou si pittoresque* et la *Berceuse si fraîche* et si délicate, achevèrent de confirmer le talent et de la compositrice et de son interprète.

Le public enthousiasmé demanda l'auteur et, malgré sa modestie, M<sup>me</sup> J. Laurent.-Gallet dut venir sur la scène où elle recueillit une véritable ovation. Nous n'ajouterons rien ici à la signification de cette manifestation, spontanée s'il en fut, et qui classe désormais l'auteur.

Ajoutons, pour terminer, que l'accompagnateur, M. Schneidermann, se montra comme toujours, à la hauteur de sa tâche et que l'orchestre du Continental, dirigé par M. Ullman, joua en intermède avec le brio et la tenue qu'on lui connaît.

M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky va partir pour Prom Penh où elle donnera un grand concert le 31 août. Tous nos vœux l'accompagnent dans la capitale du Cambodge où elle trouvera, nous en sommes certains, le même succès qu'à Saigon.

Mais ce qui nous fait le plus de plaisir, c'est qu'à son retour du Cambodge, elle donnera le 3 septembre, un dernier concert au profit des inondés de Biênhoà et de l'Œuvre des Lépreux de Chi Hoa chère au cœur du regretté Père Maheux. Nous donnerons ultérieurement tous les détails concernant cette soirée.

F. B.

Gala de bienfaisance du 3 septembre  
organisé pour les sinistrés de Biênhoà et les lépreux  
par Lucie Dewinsky.  
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 août 1935)

Comme nous l'annoncions hier, nous sommes heureux de donner à nos lecteurs le programme complet du gala de bienfaisance donné au théâtre de Saïgon, au profit des sinistrés de Biênhoà et des lépreux, sous la présidence de M. le gouverneur général et du gouverneur de la Cochinchine. Les fervents de manifestations artistiques voudront bien noter qu'en dehors de la présence de Lucie Dewinsky, la belle cantatrice dont le talent suffirait à elle seule à assurer le succès, le Comité s'est assuré le concours d'une pianiste de talent, de deux cantatrices et du compositeur Laurent-Gallet. Au surplus, pour la première fois, sur la scène de notre théâtre, deux personnalités artistiques se produiront dans des danses variées.

Comme nous l'avons annoncé, le prix des places, malgré l'importance et la qualité du programme a été fixé à 2 piastres 50, 1 piastre 50 et 0,50 cents.

En raison de l'affluence prévue, la location sera ouverte au bureau du théâtre de Saigon, samedi matin, 31 août et se poursuivra le 2 et le 3 septembre. Les programmes seront en vente également au bureau du théâtre, dès samedi matin.

En dehors du spectacle unique qu'il sera permis une dernière fois, aux Saïgonnais de goûter, avant le départ de L. Dewinsky, nous ne saurions trop leur rappeler le but poursuivi devant permettre de secourir l'infortune indochinoise.

---

Gala de bienfaisance  
au profit des sinistrés de Biênhoà  
et de l'œuvre des lépreux  
sous la présidence de M. le gouverneur général de l'Indochine,  
avec la concours de l'orchestre du Continental  
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 août 1935)

*Thalie*, par l'orchestre P. Pierné.  
M<sup>me</sup> Dâu Amiel : *Les Mûletiers de Llivia*, de Séverac.  
M<sup>me</sup> Cardiot : *Tristesse*, de Chopin, *Le Rosaire*, Nervin,  
Petite Jacqueline Farinaud (8 ans), *Valse Coppelia*, de Delibes.  
M<sup>mes</sup> Prunetti, accompagnement de guitare par M. Maglioli ;  
Nini-Nana, Ajacciu Bella Ciuciarella (Chants corses)  
Orchestre Mignon (ouverture): Thomas.  
M<sup>les</sup> Edmée Pla dansera.  
Lucie Dewinsky : , chant  
*Habanera*, de Ravel.  
M<sup>me</sup> Dâu Amiel : *Chanson lointaine*, de Baar Serg.  
M<sup>mes</sup> J. Laurent-Gallet ; Ariette : *Lully*.  
Las il n'a nul mal de Lefèvre (1613-).  
Quand j'étais petite : J. Laurent-Gallet.  
*Les Elfes* : P. Pierné.  
*Soir d'automne*, par J. Laurent Gallet.  
Au piano d'accompagnement M<sup>me</sup> Dâu Amiel.

Entr'acte

Orchestre, *Rhapsodie n° 2*, de Liszt.  
M<sup>mes</sup> Lucie Dewinsky, *Grand air d'Hérodiade*, de Massenet.  
*Carmen*, de Bizet.  
*L'invitation au voyage*, de Duparc.  
*Soupir*, de Duparc.  
*La jeune fille et la Mort*, *Sérénade*, de Schubert, Schubert.  
Orchestre, menuet de Paderewsky.  
M<sup>me</sup> Lucie Dewinsky ; *Menuet du XVIII<sup>e</sup>*, de Werkerlin.  
*Le village*, Gaillard.  
*Les dernières voiles* (Barcarolle : J. Laurent-Gallet).  
*The cruel Mother* (écossais) arrangée par J. Berger.  
*La belle Illona*, J. Berger.  
*Le marabout*, Rosenthal.  
Au piano d'accompagnement M. Schneidermann.

---

THÉÂTRE MUNICIPAL  
Le 2<sup>e</sup> récital de Maurice Maréchal  
(*La Dépêche d'Indochine*, 25 novembre 1935)

Ce fut, comme à son premier concert, devant une salle restreinte, mais de haute qualité que l'excellent violoncelliste Maurice Maréchal donna sa deuxième audition. Il est vrai que le samedi n'est pas un jour des plus favorables à la grande musique. Le week-end, les bals, comme celui de la Betterave, et enfin le mauvais temps contribuèrent certainement à dégarnir le théâtre.

Le Gouverneur de la Cochinchine avait tenu cette fois comme l'autre, à honorer cette soirée de sa présence.

Nous avons essayé samedi de caractériser, autant que de faibles expressions peuvent le faire, le magnifique talent de Maurice Maréchal, qui, en un seul mot, est complet. Samedi de nouveau, les dilettantes ont pu apprécier sa maîtrise dans toutes ses faces, aussi bien la perfection de l'exécution que celle de l'interprétation.

Au programme également, musique classique et musique moderne, dont plusieurs morceaux de compositeurs russes. Karjinsky, dont l'*Esquisse* fut applaudie chaleureusement, ainsi que la *Gopah*, de Moussorgski, ces œuvres d'une technique si ardue et d'une tonalité si spécifiquement slaves, furent magnifiquement rendues. De même pour la mélodie et la danse extraites du *Prince Igor*, le chef d'œuvre de Borodine.

L'exécution des morceaux classiques se révéla aussi de première force. La *Largo e Mesto*, de Bach, d'une tristesse si poignante, la *Litanie* de Schubert, d'un sentiment si délicat, la courte pièce « l'Abeille », si poétique et si descriptive, ne pouvaient trouver meilleur interprète.

Vivement applaudi, appelé, bissé, Maurice Maréchal céda à l'insistance du public et donna encore le célèbre *Largo* de Haydn, qui fut de toute beauté, puis un délicieux *Tango* du maître moderne espagnol Albeniz. Ce fut un triomphe et nous voulons espérer que le grand violoncelliste qui a repris hier la route de France à bord du *Chenonceaux* gardera de Saïgon un bon souvenir.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de bonne traversée et prions également le comité artistique de Saïgon de trouver ici, avec nos remerciements les plus sincères, l'expression de l'espoir qu'il ne s'arrêtera en si bonne voie et réussira à nous donner encore quelques-unes de ces belles auditions.

---

Au foyer du théâtre municipal  
L'exposition de peinture de M. [Hernán Larraín](#)  
(*Le Populaire d'Indochine*, 30 janvier 1937)

---

Le premier récital de Maurice Maréchal  
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 avril 1937)

C'est devant une salle aux trois-quarts vide que Maurice Maréchal a donné, hier soir, son premier récital.

Les œuvres inscrites au programme étaient pourtant particulièrement bien choisies et la personnalité de l'artiste laissait espérer que la salle serait comble.

Il m'a été donné d'assister, à Paris, à des séances musicales organisées par les concerts Lamoureux et Colonne ; il était impossible, si l'on ne s'y prenait pas à l'avance, de se procurer le moindre strapontin.

Il est regrettable que les Saïgonnais n'apprécient pas la valeur d'un artiste français de la classe de Maurice Maréchal, dont les critiques les plus éminents de la presse mondiale ont unanimement reconnu les dons extraordinaires. Il est vrai qu'à Paris, l'ambiance est tout autre : on s'intéresse beaucoup plus qu'ici à la question « Art » et toutes ses manifestations sont suivies par un public enthousiaste.

Mais si les auditeurs étaient peu nombreux, ils étaient de qualité, et les applaudissements recueillis par le maître prouvent qu'il y a à Saigon des musiciens et des amateurs de musique.

Est-il nécessaire, en effet, pour goûter la musique, d'être un technicien ? Non ! La musique parle autant au cœur qu'à l'oreille, et même les moins versés dans cet Art se laissent pénétrer par une mélancolie sereine et emporter vers les cimes, loin des banalités de la vie courante.

Maurice Maréchal nous a donné la mesure de son talent dans la *Sonate en la majeur* de Beethoven qu'il interpréta avec un goût remarquable et un sentiment profond des nuances. Le public nous a paru beaucoup apprécier le *Concerto* dédié par Darius Milhaud à l'artiste ; il le joua magnifiquement.

Dans l'interprétation de Deux pièces (Air tendre et Le Molinet) de Marin-Marais, Maurice Maréchal se révéla musicien sensible et d'une grande variété d'expressions.

Il fut chaleureusement applaudi et dut même, à la fin de soirée, interpréter, à la demande d'un public entièrement conquis, deux morceaux hors programme qui lui valurent une longue ovation.

« Chaque art n'a que quelques élus qui atteignent la beauté suprême. Celui que nous venons d'entendre est l'un de ces élus ».

C'est en ces termes que s'exprimait le critique musical d'un grand quotidien de Riga.

Nous partageons entièrement cette opinion et souhaitons que Maurice Maréchal, qui nous a charmés hier, remporte ce soir un succès digne de son talent.

NADINE.

---

La soirée de gala  
DE DANSES RYTHMIQUES AU THÉÂTRE MUNICIPAL  
(*La Tribune indochinoise*, 4 octobre 1937)

Spectacle du [studio Vincenot](#)  
avec la participation de M<sup>me</sup> Dâu-Amiel

---

Les Amis de l'Art  
au secours des inondés  
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 octobre 1937, p. 2)

Les spectacles se succèdent au théâtre municipal de Saïgon à l'intention des sinistrés de l'inondation. Après M<sup>me</sup> Suzanne Vincenot et ses gracieuses élèves des cours de danse rythmique, on a applaudi des artistes professionnels cochinchinois de la troupe Tan Hi Ban, les amateurs tonkinois remplis de bonne volonté de M. Vu huu Tiem, puis, samedi dernier, ceux pleins de talent du groupe théâtral de l'association tonkinoise de la rue Mayer.

Samedi prochain, 23 octobre, les amateurs cochinchinois des Amis de l'Art se dévoueront à leur tour à la cause de la bienfaisance. Le programme de la soirée sera particulièrement intéressant pour les spectateurs aimant la bonne comédie. En voici le résumé :

1° Cai ghen cua anh tèm ham, adaptation très réjouissante de « la Jalousie du barbouillé », de Molière ;

2 Nhe vi tinh, adaptation savoureuse de « L'amour médecin », du même génial auteur, avec la délicieuse musique de Lulli ;

3 To chuc ngôn cua ông Tu Toi, traduction et adaptation du « Testament du père Leleu », puissante face paysanne de Roger Martin du Gard, dont la version française, interprétée il y a dix ans par M<sup>me</sup> Lili Rito et M. Claude Bourrin, est demeurée dans la mémoire des Saïgonnais ;

4 Canh nuoc lut, tableau de circonstance symbolisant les joies et les misères des hommes de la terre.

Trente comédiens des Amis de l'Art rivaliseront de verve et de talent pour soutenir la réputation de ce groupement qui étend son rayonnement intellectuel au delà des limites de la Cochinchine.

Les prix de places très modérés varient de 0 \$ 30 à la seconde galerie à 1 \$ 50 aux fauteuils d'orchestre et de balcon ainsi qu'aux places de loges de face.

On escompte une affluence considérable que justifieront l'importance, la saveur et la variété du spectacle.

---

AU THÉÂTRE MUNICIPAL

---

Le [Studio Noorkhan-Ferrer](#) donne  
un grand Gala de danse au profit des inondés  
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 novembre 1937)

---

Pour les inondés

En Cochinchine

---

LES RÉSULTATS DE LA SOIRÉE DE M<sup>me</sup> VINCENOT  
(*La Tribune indochinoise*, 13 octobre 1937)

Nous apprenons que la représentation de danses rythmiques donnée au Théâtre municipal par les élèves de madame Vincenot a rapporté 356 p. 00 de bénéfice net sur une recette brute de 635 p. 00. Cette somme a été versée à M. Hérisson, trésorier du Comité de secours aux victimes des inondations.

Les organisateurs de cette représentation remercient sincèrement tous ceux qui ont bénévolement concouru à son succès, en particulier M<sup>me</sup> Dâu-Amiel, M<sup>me</sup> Gattegno et les élèves de l'[École des aveugles](#).

---

Succinctement  
(*Le Populaire d'Indochine*, 5 juillet 1938)

M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte présentera demain 6 juillet en soirée de gala au Théâtre municipal, ses élèves du Lycée Chasseloup-Laubat dans une grande féerie opérette en 3 actes, 5 tableaux : « Le fils du chat botté ».

Et jeudi 7 à 3 heures : grande matinée enfantine avec distribution de jouets et de surprises.

On peut se procurer des places chez M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte, 170, rue Mac-Mahon.

D'autre part, les grandes élèves de l'Ecole primaire supérieure des jeunes filles donneront au Théâtre municipal, le dimanche 10 juillet, une représentation du « Bourgeois Gentilhomme ».

---

L'EXPOSITION  
Hernan Larraín au théâtre  
(*Le Populaire d'Indochine*, 6 février 1939)

La foule qui avait envahi le théâtre municipal, vendredi, pour le vernissage des toiles de M. Hernan Larraín ne fut pas déçue. Le Tout-Saïgon s'y étant retrouvé. On entendit de délicieux papotages, et les peintures de M. Hernan Larraín ne forçant pas l'admiration, l'heure s'écoula dans une atmosphère d'art et d'élégance tout-à-fait assortis.

M. Hernan Larraín a peint au Cambodge et à Dalat. Des portraits et des paysages. Il n'y en a pas moins de soixante-dix ici, y compris quelques bouquets. Si ce n'est pas du Despujols, ni du Barrière, du moins cela vaut-il plusieurs visites, fût ce simplement pour savoir le No 6, Fleurs. M. Hernan Larraín réussit, croyons-nous, le portrait mieux que le paysage, les fleurs mieux que le portrait.

Mais l'ensemble se tient cependant ; il est à peu près égal en toutes ses parties ; et sympathique car il efface le souvenir des ignominies qu'à la même place on n'accrocha il n'y a pas longtemps.

Le propre de M. Larraín — on lui en sait gré — est de peindre ce que beaucoup de gens ont vu, de telle sorte que chez lui, on se sent à l'aise tout de suite. Que d'exclamations joyeuses eurent certaines dames en reconnaissant des « coins » de Dalat : un lac, une maison, un panorama, la grenouillère.

Et des types moins comme de juste. M. Hernan Larraín voulut bien nous montrer le portrait d'un Moi qui ne s'était jamais assis sur un escabeau avant la séance de pose. Modèle et portrait sont beaux. Les Chams de M. Hernan Larraín ne manquent pas d'allure, non plus. Son bonze cambodgien est naturel. Ses femmes annamites, bien coiffées. Ses Moïesses, nettement laitières. Ses Européennes, très européennes au milieu de tant d'éléments disparates, reliés seulement par la « manière » du peintre — ce qui est bien quelque chose déjà puisque si nombreux sont les peintres de bonne

volonté qui n'ont même pas de « manière » personnelle. Ses « Nus » sont honnêtes : ils aident à croire que le paradis terrestre fut le point de départ de civilisations qui atteignirent leur apogée au temps de la Chaste Suzanne et de la forte Phryné et n'ont cessé de décliner depuis les Croisades qui marquèrent l'âge du fer, jusqu'aux grands soirs de Mistinguett, qui marquent celui des bas de soie.

Au total : bonne exposition par la diversité des sujets, les annonces faites au Tourisme, les curiosités et les sympathies qu'elle déclenchera. — K. [Kruze]

---

#### AU THÉÂTRE MUNICIPAL

Grand gala de danses rythmiques  
par le [studio Vincenot](#)

(*La Dépêche d'Indochine*, 29 septembre 1938)

---

#### AU THÉÂTRE MUNICIPAL

1<sup>re</sup> audition des élèves de M<sup>me</sup> Dâu-Amiel  
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 mars 1939)

Programme choisi, excellents exécutants, numéros de danses savamment réglés, tout contribua au magistral succès de la matinée musicale et chorégraphique offerte, dimanche matin, aux Saïgonnais par les élèves de M<sup>mes</sup> Dâu-Amiel et Vincenot, les réputés professeurs de musique et de danse.

Un public nombreux y assistait. Dès neuf heures, enfants, parents et invités dans un ordre parfait s'installent et l'audition débute à neuf heures quinze par la Sonate en ut majeur (à 4 mains) de Mozart. M<sup>les</sup> Janine Doc et Hong-thanh-Hy, que nous aurons ensuite l'occasion d'entendre séparément, l'enlèvent brillamment et sont très applaudies.

Les petits (deux à quatre mois d'étude) se présentent ensuite. Voici un ravissant garçonnet et une mignonne fillette : Jean Aviotte [fils du pâtissier-confiseur] et Colette Bosc. Tout en tirant la langue ou se mordant la lèvre, ils jouent bien gentiment, accompagnés par leur professeur, « leur petit morceau » : Andante en do majeur et Moderato en sol majeur, de Diabelli.

Le jeu de Suzanne Marcuard, ravissante en organdi rose, est plus sûr et c'est « par cour » que la jeune Marcelle Baillif exécute sans anicroche Tarentelle et Valse, de Lack.

Le rideau se lève sur un charmant décor. Près de leur moulin, aux grandes ailes qui tournent, le meunier et la meunière (Thérèse et Ginette Daudin) évoluent gracieusement sur l'air de la danse norvégienne de Grieg et sont fort ovationnées.

Nullement intimidée, Hélène Gouillon joua d'attaque Air Cosaque, de Kozeluch, et Finale de la 2<sup>e</sup> sonatine, de [William] Horsley ; plus hésitants — on ne se présente pas tous les jours devant un auditoire imposant — Janine Hoa et Constantin Gouillon se tirèrent, malgré tout, fort bien d'affaire : la première dans deux morceaux d'Allix : Prélude, alla Bach et Gavotte, le second dans deux d'Adam : Adagio et Rondino.

La « jolie meunière » de tout à l'heure, devenue musicienne, interprète maintenant : Rêve d'enfant et Au rouet, de Gretchaninoff, avec beaucoup de sentiment. Bravo ! petite G nette.

Deuxième décor : À la campagne. On attend l'arrivée du petit chemin de fer. M. le maire (Serge Dâu-Amiel), portant l'écharpe tricolore, est bien gêné par son haut-de-

forme ; la Rosière (Jocelyne Serieye), toute de blanc vêtue, un gros bouquet à la main, lui donne le bras. Le chef de gare (Gérard Collin) et l'homme d'équipe (Guy Braquehais) regardent le cortège composé de deux splendides pompiers et de deux musiciens, tous quatre éblouissants dans leurs habits rouges et bleus (Yves de Hargues, Jean-Pierre Maurel, Jean Aviotte, Jacques Fuan). Charmante saynète jouée et chantée par les élèves du cours enfantin du studio Vincenot, Très net et tout en nuances fut le jeu de Germaine Brant dans le Garçon meunier, de Zilcher, et c'est avec infiniment d'âme qu'Huguette Luong interpréta la délicieuse Chanson d'autrefois, de Pierné.

Vélocité et sonorité sont les qualités qu'il nous a été donné l'apprécier dans les Présentations, de [Francis] Thomé, et Filles et garçons, de [René] Rabey, deux morceaux présentés par Jeanine Maurel qui possède, en outre, une belle mémoire musicale.

Toutes nos félicitations à M<sup>les</sup> Beauregard, d'abord pour la perfection avec laquelle fut joué, par Dilecta et Henriette, Rondo op. 60 n° 8 de Weber, ensuite pour la souplesse et le sens de la mesure dont elles firent preuve dans *Happy Time* (tapdance composée et réglée par leur sœur Simone, l'accompagnatrice).

Serge Dâu-Amiel a fait d'étonnantes progrès ; les deux morceaux choisis pour lui, hier : Danse de la poupée, de Debussy, et Boléro, de Staub, étaient d'un rythme extrêmement difficile : il se joua de toutes les difficultés ; quant à Thérèse Hoanh, elle montra dans Goliwogg's Cake Walk, de Debussy, une remarquable dextérité.

Gisèle Lecuir fut l'interprète rêvée de Chopin ; les Préludes, d'un caractère si romantique, furent délicieusement rendus, et Janine Doc — une élève qui promet — sut nous faire goûter toute la poésie de Rondo Capriccioso, de Mendelssohn.

Le frais ballet de Blanche Neige fit paraître sur scène, entourées de mignonnes danseuses, Blanche Neige (Gisèle Lecuir), Peau d'Ane (Simone Hoanh) et un oiseau bleu de rêve (Colette Bosc).

Antoinette Morati, la jeune étoile du studio Vincenot, fut gracieuse au possible dans Danse Niçoise et Jeanine Hamon adorable en ondine. Lotus roses et rouges-gorges l'entouraient... gentil tableau composé par les élèves des cours moyen et enfantin.

Que dire de M<sup>les</sup> Hong-thanh-Hy et Nelly Hoareau ? Qu'elles sont tout simplement remarquables !

La première (vingt mois d'étude) a d'extraordinaires dispositions pour la musique ; dans le Concerto op. 11, de Weber, elle nous fit admirer un jeu nuancé et délié, un étonnant doigté, des accords parfaits ; la deuxième exécuta Caprice Espagnol, de Moszkowski, en véritable artiste.

C'est par la « fête au Harem » que prit fin cette gentille réunion.

Favorite, pacha, grand vizir et almées aux somptueux costumes bariolés formèrent, dans un décor approprié, un féerique tableau.

On remarqua tout particulièrement l'excellente tenue au piano des élèves petits et grands et, avant de se retirer, on félicita M<sup>mes</sup> Dâu-Amiel et Vincenot pour le succès obtenu par leurs élèves.

AU THÉÂTRE MUNICIPAL  
La 2<sup>e</sup> audition des élèves de M<sup>me</sup> Dâu-Amiel  
(*La Dépêche d'Indochine*, 27 mars 1939)



M<sup>me</sup> Dâu-Amiel et quelques-uns de ses élèves

Un public aussi nombreux et attentif que la première fois y assistait.

Les mêmes noms étaient inscrits au programme ; ce n'étaient pas les mêmes élèves ; les prénoms changeaient.

Dimanche, le petit frère, la grande sœur jouaient et on venait les applaudir.

Quelques absences : Germaine Marcuard, Denise Duverney, Paulette Delauzen ne purent se faire entendre. On le regretta fort car la dernière des trois est, nous a-t-on dit, une des meilleures élèves de M<sup>me</sup> Dâu-Amiel.

L'audition commença à neuf heures trente. Jeanine Doc et Hong thanh Hy, dont nous avons, lors de la première audition, apprécié l'excellent jeu, exécutèrent en virtuoses Pièce op. 60 n° 4 de Weber.

Les petits doigts de Monique Gueit et de Jean-Pierre Maurel étaient bien hésitants ! Rien d'étonnant à cela ! La première n'a que quinze jours d'étude ; le second était souffrant. Ils firent cependant tout leur possible et de chaleureux applaudissements récompensèrent leur bonne volonté. Henriette Gouillon plaqua bien ses accords dans « Musettes » et joua gentiment « Rouet », suite de variations, deux morceaux de Lack.

Nous entendîmes ensuite Thérèse Daudin — très intimidée — et Claude Van, l'une dans « l'Amusant Départ », de [Maurice] Pesse, l'autre dans « Rondo Pastoral », de Moschelès, qu'elles exécutèrent convenablement. Quant à Paul Aviotte, il n'a certainement pas donné dimanche toute sa mesure.

Yvonne de Briant, qui n'a que quatre mois d'étude, possède déjà le sens de la mesure ; son jeu fut léger et nuancé dans « Voix des Champs » et « Défilé de Marionnettes », de Pozzoli.

« Polichinelle », d'Arbeau, était, pour la petite Simone Hoanh, un morceau bien difficile ; mais cette enfant a un jeu serré, un excellent doigté ; elle promet.

« Canzonetta », de Dussek, fut agréablement rythmée par Suzanne Tong ; « Berceuse de la Poupée » et « Allegro Grazioso », de Schumann, joués avec sentiment, mais un peu d'hésitation par Henriette Beauregard.

Accompagnée de M<sup>me</sup> Dâu-Amiel, Tran-thi-Nhi donna parfaitement la *Sonatine n° 3*, de Kuhlau. Xavier Dijol, qui a un fort beau doigté et beaucoup d'expression, aurait dû mettre dans ses « Rumores de la Caleta » [d'Albéniz] un peu plus de vélocité.

Nos sincères félicitations aux quatre derniers exécutants : Louisette Giung, Louise Hoareau, qui marche sur les traces de son aînée, François Dautry et Cecile Tin pour la façon magistrale dont ils interprétèrent Dussek (*L'Amusoir*), J.-S. Bach et d'Indy (*Prélude n° 21 et Ronde des Villageois*), Mozart (*Concerto en mi bémol*) et Saint-Saëns (*Chanson Napolitaine*).

Quelques petits changements dans les numéros de danse [présentés par M<sup>me</sup> Vincenot]. Gisèle Lecuir, en deuil, ne parut pas en scène. Elle fut remplacée dans le ballet de Blanche Neige par Antoinette Morati que nous aurions regretté de ne pas avoir vue dans ce rôle car c'est une petite fée gracieuse au possible.

C'est Aline Antoine qui devint l'héroïne de la « Fête au harem ». Elle fut non une favorite au somptueux costume, aux poses lascives, mais une douce esclave, drapée dans de souples voiles blancs, implorant sa grâce ; elle plut énormément dans ce genre et le numéro fut bissé, ainsi que « Happy-Time » — le succès de Dilecta et Henriette Beauregard —, Danse norvégienne, de Grieg, où triomphèrent Thérèse et Ginette Daudin, enfin le « petit chemin de fer ».

Deux superbes corbeilles de fleurs furent offertes par les élèves à M<sup>mes</sup> Dâu-Amiel et Vincenot, à qui nous renouvelons nos bien sincères félicitations.

---

#### Théâtre de guerre

---

Le gala du 15 novembre, à 21 h. 15 précises,  
au bénéfice de la Pèlerine cochinchinoise,  
(*Le Populaire d'Indochine*, 15 novembre 1939)

sous le haut patronage de :

MM. le Gouverneur de la Cochinchine, le Président du Conseil Colonial, le général de Division de Rendinger, l'Amiral Commandant la Marine, le Préfet de la Région Saïgon-Cholon, le Maire de la Ville de Saïgon.

Organisé par M<sup>me</sup> Parrot Lecomte  
et M. Claude Bourrin

avec le concours de la musique du 11<sup>e</sup> R.I.C., sous la direction de M. Benitte

#### PROGRAMME Première partie

1. —Hymne anglais, Musique du 1<sup>e</sup> R.I.C.
- 2.— Hymne polonais, Musique du 11<sup>e</sup> R.I.C.
3. — Marseillaise, Musique du 11<sup>e</sup> R.I.C.

4.— La Joyeuse farce des « Encore », un acte de M. Henri Gheon adaptée en annamite sous le titre « Con Nua », par M. Nguyen van Mo, jouée par les comédiens des Amis de l'Art.

M. Nguyen van Duoc Le Maire  
M. Khuong van Mê Le Voisin  
M<sup>me</sup> Agnès Ngu La Femme  
M. Truong van Quan Le Sorcier

\*  
\*      \*

Le mari, affligé d'une femme acariâtre, se plaint à son voisin. Comment faire pour la rendre meilleure ?

« Dites *Encore*, quoi qu'elle dise et quoi qu'elle fasse ! Mais ne dites que ce seul mot ». Le mari essaye. D'abord cela ne réussit pas, car plus il dit *Encore* et plus sa femme le roue de coups, mais sur le chapitre du manger et du boire, il y a de bonnes compensations. La femme croit son mari possédé ; elle amène le sorcier pour l'exorciser. Mais quand elle voit qu'elle a été dupée par son mari sur les conseils du voisin, c'est ce dernier qui reçoit la bastonnade. Entre l'arbre et l'écorce.

\*  
\*      \*

5.— Le Renard et la Grenouille, comédie en un acte de M. Sacha Guitry.

Rosy      M<sup>me</sup> Camille Beauquis

Jeannette M<sup>me</sup> Simone de Tonian

Lucien      M. Claude Bourrin

Décoration agencée par M. Foinet.

6 - Hynne de l'Infanterie de Marine 11<sup>e</sup> R.I.C.

ENTRACTE  
Deuxième partie

1.— Sambre et Meuse (11<sup>e</sup> R.I.C.), Planquette.

2. — Le Carnet de Bal, Maurice Jaubert.

M<sup>me</sup> Thérèse Dupont, élève de M<sup>me</sup> N. Ferrer.

3. — a) La Fille du Régiment (Air de Tonio) J. Donizetti,

b) Les Gas d'Irlande A. Holmes

M. Fraissinet, lauréat du Conservatoire de Toulouse.

4. — Habanera (danse espagnole), Sarasate.

M<sup>me</sup> N. Ferrer.

5.— a) Sonate en la grave allegro Arcangelo Corelli (1653-1713).

b) Chanson à bercer, Florent Schmitt

M<sup>me</sup> Doyen Ghesquière, professeur à l'École nationale de musique de Brest.

6. — Jalouse (Tango tzigane)]; J. Gade

M<sup>me</sup> Émilie Bourgade, élève de M<sup>me</sup> Ferrer.

7.— a) Hans, le joueur de flûte (Air de Lisbeth), L. Ganne.

b) Chanson de Chérubin, Massenet

M<sup>me</sup> Chabrié, cantatrice.

8. — Danse d'odalisque (extrait de Suite Orientale), A. Sendrey.

M<sup>me</sup> N. Ferrer.

9. — Marche Lorraine (11<sup>e</sup> R.I.C.), L. Ganne.

Au Piano : M<sup>me</sup> Parrot Lecomte

Entr'acte-surprise : Restez à vos places.

Troisième partie

Apothéose : (France en guerre)

présentée par MM. Bourrin et Lataste avec le concours de M<sup>me</sup> C. Beauquis.

Marche des Girondins 11<sup>e</sup> R.I.C.

\*  
\*      \*

## Une belle attraction: allez voir le Panorama de guerre

Il eut été regrettable que le magnifique tableau de guerre composé par MM. Lataste et Bourrin pour terminer le spectacle de ce soir au théâtre municipal ne puisse être vu que par le public (indiquons, en passant, qu'il ne reste plus de fauteuils d'orchestre) de cette représentation unique.

Il a été décidé, d'accord avec la municipalité, que, demain jeudi, ce panorama demeurerait en place, afin que la population et spécialement les enfants puissent l'admirer avec son savant éclairage qui donne l'illusion parfaite de la réalité.

Entrée permanente à partir de 15 h. 30 jusqu'à 20 h.

Prix d'entrée : 0 p. 10 pour les enfants jusqu'à 15 ans, et 0 p. 30 pour les grandes personnes.

Vendredi et samedi : même spectacle et même prix à partir de 17 h.

Dimanche matin : même spectacle de 9 h. à midi et de 15 h. 30 à 20 h.

La recette sera versée entièrement à l'œuvre de la Pèlerine du combattant. On achète les billets d'entrée à la porte du théâtre.

(*Communiqué*)

---

## En deux mots (*L'Écho annamite*, 17 novembre 1939)

Le premier grand gala au bénéfice de la *Pelcochine*, organisé par M. Claude Bourrin, avec le concours de MM<sup>mes</sup> Bauquis, Noorkhan-Ferrer, Parrot-Lecomte, MM. Fraissinet, Dambrine, Lataste, etc., etc., s'est déroulé au Théâtre municipal, devant une salle archicomble.

---

## Pour ceux qui se battent

La soirée de dimanche fut vraiment le gala de l'esprit français  
(*La Dépêche d'Indochine*, 26 décembre 1939)

Ce fut une magnifique soirée.

Une salle comble, une assistance élégante et sympathique, un programme de choix, exécuté par des artistes pleins de talent, sans une défaillance, sans un accroc, voilà de quoi fut fait ce gala de l'esprit français organisé, dimanche au profit de la Caisse Caisse d'entr'aide du combattant, ce que les anciens combattants de Cochinchine ont offert, pour cadeau de Noël, à ceux de leurs camarades qui là-bas, sur le front d'Alsace, montent l'héroïque faction.

De cette réussite parfaite nul ne s'étonnera en se rappelant que l'organisateur et l'animateur en fut Claude Bourrin, qui a mis là, une fois de plus, tout son dévouement, toute sa flamme, tout son cœur.

Comme toujours, Bourrin s'est dépensé sans compter. Dans chacune des trois pièces qui componaient le programme, il tenait un rôle, parfois deux, et naturellement le plus chargé.

Dans *Le testament du père Leleu*, cette farce paysanne qui, si souvent, confine au drame, il fut successivement le moribond, que foudroie un ultime verre d'alcool, et le complice madré de la faussaire, et chaque fois, avec le même accent de criante vérité, le même jeu sobre et sincère, le même souci d'éviter le mélo et la charge trop appuyée.

*Une lettre bien tapée* lui fournit l'occasion de souligner, de façon discrète et nuancée, tout ce qu'il y a de finesse et d'esprit dans cette charmante fantaisie de Sacha Guitry.

Avec *L'anglais tel qu'on le parle*, enfin, dans le rôle de l'interprète improvisé ignorant toutes les langues, sauf la sienne, cet excellent comédien montre ce que son souple et multiple talent offre de variété, d'intelligence et d'adresse.

Je m'en voudrais, d'ailleurs, de ne point rendre à ceux qui l'entouraient le juste hommage qu'ils méritent.

M<sup>me</sup> Suzanne Vincenot fut, dans la première pièce, une Torine véritablement admirable, tour à tour larmoyante et cupide, ingénue et cynique, et sut se maintenir — avec quel art ! — dans cette note réaliste si malaisée à garder et qui fait tout le prix du rôle.

M<sup>me</sup> Elvire Varrall fut, dans la deuxième pièce, une dactylo fine et intuitive à souhait, et bien jolie.

Quant à M<sup>le</sup> Jacqueline Lycan-Weil <sup>5</sup>, qui tenait, dans la pochade de Tristan Bernard, le rôle de Betty Hogson, on aurait juré, à l'entendre, qu'elle arrivait en droite ligne des bords de la Tamise, tant son délicieux accent anglais paraissait naturel, et tant elle mettait de grâce à la fois pudique et hardie dans ses audaces de girl énamourée.

Je n'étonnerai aucun de ceux qui ont déjà eu l'occasion d'applaudir M. Charles Ogoyard, soit à Pnom-Penh, soit ici, en disant qu'il fut, dans cette dernière pièce, un inspecteur de police parfait de sincérité, de rondeur et d'incompréhension présomptueuse, comme il convient à tout policier qui se respecte — au théâtre s'entend.

M<sup>me</sup> Jeanne Ogoyard, MM. Bernard Lancieux et Roger Imbert, dans des rôles de second plan, ne furent pas moins dignes d'éloges que leurs protagonistes et eurent leur part des applaudissements enthousiastes dont fut saluée chacune des parties de ce copieux et attrayant programme

C'est à bon droit que l'on avait appelé ce spectacle un « Gala de l'esprit français ». Finesse, mesure, clarté, toutes ces qualités qui caractérisent notre théâtre se retrouvaient dans ces œuvres légères. On sentait mieux, en les applaudissant, le prix du sacrifice que sont prêts à faire, pour sauver l'âme de notre race, ceux qui tiennent tête à l'épaisse et lourde barbarie teutonne, qui ne sait pas sourire.

INTÉRIM.

---

Une exposition médicale française à Saigon  
(*L'Écho annamite*, 1<sup>er</sup> septembre 1941)

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une exposition médicale aura lieu à Saïgon prochainement et sera inaugurée par M. le Gouverneur de la Cochinchine au cours de la seconde quinzaine de septembre au Théâtre municipal.

---

Art et bienfaisance  
(*La Dépêche d'Indochine*, 4 octobre 1941)

---

<sup>5</sup> Fille de Pierre Ly-Can et de Jeanne Mazich (remariée au magistrat Maurice Weil). Mariée le 16 octobre 1940 avec Jean Guéry.

Personne n'ignore que les Artistes, et particulièrement ceux appartenant à l'Art musical, apportent un concours apprécié lorsqu'il s'agit de soulager les souffrances humaines.

À l'approche de l'hiver si dur pour nos chers parents, amis et compatriotes en France, diverses personnalités saïgonnaises amies de la Musique constituent un Comité dont M. le Gouverneur de la Cochinchine a bien voulu accepter la Présidence d'honneur.

Il s'agit de donner au Théâtre municipal de Saïgon une grande soirée artistique au bénéfice du « Secours National » et plus spécialement en faveur des enfants de nos chers prisonniers de guerre. L'organisation de cette soirée est confiée à Madame Parrot-Lecomte, notre professeur de ,musique, au grand cœur et au dévouement de laquelle nous devons déjà de si belles manifestations artistiques.

Madame Parrot-Lecomte fait appel à tous les musiciens, chanteurs et chanteuses ou instrumentistes, amateurs ou professionnels.

Une importante chorale est déjà envisagée et toutes les personnes désireuses d'apporter leur concours à cette belle manifestation d'art et de bienfaisance sont priées de s'inscrire dès maintenant chez Madame Parrot-Lecomte, 170, rue Mac-Mahon. Les séances sont gratuites et auront lieu, pour la chorale, chaque dimanche de 10 h. 1/2 à 1 h 1/2 et pour l'orchestre, chaque lundi soir de 19 h. 30 à 21 h., ainsi que le vendredi matin de 7 h. 30 à 9 h. Ces séances commenceront chez Madame Lecomte le dimanche 12 octobre à 10 h. 15

Par des communiqués à la Presse saïgonnaise qui nous apportera certainement, une fois de plus, son aimable concours, nous tiendrons notre cher public saïgonnais au courant des progrès de l'organisation de ce festival de musique, qui sera mis sous l'égide d'un grand compositeur français.

---

(*La Dépêche d'Indochine*, 7 octobre 1941)

Nous recevons la lettre suivante :

Saïgon, 5 octobre 1941

À Monsieur le Directeur du journal la *Dépêche*, Saïgon

Monsieur,

J'ai lu avec un vif intérêt votre article intitulé « Art et bienfaisance » et il m'est particulièrement agréable de constater que sous la Présidence d'honneur de M. le Gouverneur de la Cochinchine, diverses personnalités saïgonnaises, constituent le Comité des « Amis de la Musique. »

**Notre bonne ville, avouons-le franchement, manquait de spectacles** et la perspective d'un gala artistique, réjouit, j'en suis sûr bon nombre de Saïonnais.

Le bénéfice de cette soirée ira au « Secours National » dont la fusion avec la Croix-Rouge\* vient d'être décidée.

La haute portée morale de ce geste ne peut nous échapper et nous ne pouvons que rendre hommage à ce comité, qui poursuit avec un tel désintéressement un si louable but.

Organisée par M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte, si avantageusement connue du public saïgonnais, cette soirée sera, soyons en certains, des mieux réussies.

L'appel de M<sup>me</sup> Parrot Lecomte à tous les chanteurs, musiciens, instrumentistes, sera certainement entendu. Certains de mes amis, dans l'impossibilité de répondre pécuniairement à l'appel du « Secours National » se réjouissent d'ores et déjà de contribuer, par leurs talents artistiques, d'une manière bien modeste il est vrai, mais combien touchante au bénéfice de cette soirée.

Toutefois, qu'il me soit permis de faire publiquement une objection, ne pouvant la porter à la connaissance des membres du comité dont vous gardez si jalousement l'anonymat.

Pourquoi ne pas faire appel aux amateurs ou professionnels, susceptibles de tenir avantageusement le public en haleine, par des *pièces théâtrales* judicieusement sélectionnées ?

Le « Comité de la musique » deviendrait le « Comité artistique ».

*Notre théâtre municipal connaît la vogue de jadis*, et les programmes seraient beaucoup plus variés.

Des soirées fréquentes pourraient être données, et il serait agréable à chacun, de se divertir en soulageant bien des misères.

L'altruisme, la générosité, animent bien des cœurs d'artistes amateurs qui n'attendent que l'occasion pour collaborer selon leurs possibilités aux œuvres charitables.

Faites-leur appel, ils vous répondront de tout cœur.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc...

Bob. DNARGNE.

---

Festival Saint-Saëns  
(*L'Écho annamite*, 19 janvier 1942)

Salle comble, succès complet : ainsi se dégageait, pour le public, l'impression qu'il avait du festival Saint-Saëns, organisé par M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte, avec le concours de nombreux artistes amateurs, très appréciés de nos concitoyens.

Il convient de citer les noms de :

M<sup>me</sup> Casanova, soprano, qui chante à merveille *Pourquoi rester seulette* ?

M<sup>me</sup> Boutin, qui charma l'auditoire, dans le duo de *Samson et Dalila* ;

Un ténor authentique, M. Fraissinet, détaille, avec beaucoup de talent, *Mon cœur s'ouvre à ta voix* et aussi la *Cloche* où il fut bissé ;

M<sup>me</sup> Fischbacher fut applaudie, vigoureusement et longuement dans la *Rêverie du Soir* et la *Danse de la prêtresse de Dagon* ;

La jeune Émilie Bourgade, dont l'éloge n'est plus à faire, fut bissée dans la *Mort du Cygne*.

Il serait injuste de ne pas féliciter M<sup>me</sup> Bernard, qui tenait le piano, et M<sup>me</sup> Dâu-Amiel, qui accompagnait les choristes à l'harmonium.

À l'issue du gala, on mit aux enchères une lettre autographe de Saint-Saëns, don de M. le docteur Dufossé\*, à Dalat, dont les parents avaient été très liés avec le prestigieux compositeur.

Le précieux document fut adjugé, au prix de cent-quatre vingt piastres à M. Malleret, conservateur du musée Blanchard de la Brosse.

On estime à vingt-quatre cents [sic] piastres les recettes destinées à soulager les victimes du froid et de la faim en la métropole.

---

Au bénéfice de la Cité universitaire\*  
(*L'Écho annamite*, 28 janvier 1942)

Ce sera d'abord le remarquable festival Saint-Saëns, exécuté par 60 musiciens, tous artistes réputés de Saïgon, qui aura lieu le samedi 31 Janvier, à 21 heures, au Théâtre Municipal, sous la conduite de Madame Parrot-Lecomte.

Le lendemain Dimanche, au même Théâtre Municipal, mais à 15 h. 50, le Grand Gala Kim-Thoa, avec le concours des élèves des Écoles de Saïgon, qui chanteront sous la conduite de M<sup>me</sup> Dâu-Amiel. À cette représentation, une plaque d'honneur sera mise au Grand Vainqueur du Circuit des Capitales, Nguyen-van-Thieu, qui évoquera succinctement ses impressions au cours des 2.800 km. de course.

---

## THÉÂTRE MUNICIPAL

### Grand Gala musical au profit du Secours d'Hiver (*La Dépêche d'Indochine*, 9 février 1942)

C'est devant une salle comble que M<sup>me</sup> Destrées a fait, hier, ses débuts à Saïgon et l'on ne peut que s'en féliciter car ce beau concert, donné au profit du Secours d'Hiver, a réalisé une recette d'environ 2.500 piastres. On avouera que c'est un beau début et nous pensons être l'interprète du public en remerciant l'aimable et généreuse artiste qui, de sa propre initiative, a organisé en quinze jours cette belle manifestation d'art et de solidarité. ainsi que tous ses collaborateurs, orchestre, danseuses, choristes, qui, tous, y mirent tout leur talent et contribuèrent au succès de la matinée.

La première partie du programme, fort abondant, était consacrée à la musique pure. D'abord l'ouverture du *Roi d'Ys* [d'Édouard Lalo] jouée par l'orchestre dans un mouvement alanguï presque jusqu'à la mollesse ; le soliste, M. Le Rycke, détailla son air si délicat avec beaucoup de finesse et de charme.

Même remarque pour les *Impressions d'Italie* de Charpenter où les deux violoncellistes, M. Le Rycke et M. Becchi, rivalisèrent de fini et de doigté.

La *Rhapsodie hongroise*, de Liszt, fut l'occasion pour M<sup>me</sup> Rachel Colin, pianiste, de développer ses dons d'interprétation soutenus par une impeccable technique. M<sup>me</sup> Destrées, qui nous donna dans ce morceau un premier aperçu de son talent de violoniste, nous enchantait ensuite en exécutant un Concerto de Mendelssohn, œuvre brillante, où sa virtuosité, sa belle sonorité emportèrent des applaudissements unanimes. Son talent de chef d'orchestre s'affirma ensuite par une excellente exécution de la VI<sup>e</sup> symphonie de Beethoven.

Cet exquis chef d'œuvre de musique descriptive fut senti et rendu avec maîtrise : les joyeux ébats des paysans qui dansent et chantent, l'orage qui s'annonce par le jeu saccadé des violoncelles et se développe aux roulements sourds des timbales, le chant si frais du pâtre exprimé par la flûte ainsi que le calme de la nature rassérénée qu'indique le chant des violons...

La seconde partie débute par un charmant sketch sur Blanche-Neige et les sept nains, qui fut bissé. Les sept nains, si drôles et si gentils, dans leurs costumes bariolés, avec leurs longues barbes et leur nez enluminés, étaient sept des jeunes élèves de M<sup>me</sup> Suzanne Vincenot, à qui nous adressons tous nos compliments pour cette jolie interprétation ainsi que pour la *Ronde des Provinces*, où ces jeunes ballerines furent également charmantes.

La chanson de Blanche-Neige était interprétée par M<sup>me</sup> Cadiot et fut bissée au milieu de l'enthousiasme général.

M. Fraissinet, qu'on retrouve toujours là où il y a du bien à faire, se tailla un succès de bon aloi en interprétant avec un goût sûr et fin quelques chansons du XVIII<sup>e</sup> siècle, suivies de la Sérénade de Schubert, qu'accompagnait au piano M<sup>me</sup> Emeri.

Une gracieuse apparition, M<sup>le</sup> Gisele Lecuir, trop brève au gré du public... C'est dans la *Valse Chromatique* de Lhomme que la charmante ballerine, papillonnant dans ses

voiles transparents, fit valoir sa légèreté, sa souplesse et son sens du rythme. Elle fut bissée, à juste titre.

*Hungaria* de Léopold, fut de nouveau pour M<sup>me</sup> Destré<sup>es</sup> un brillant succès, ainsi que pour M<sup>le</sup> Yvonne Leclère, la sympathique violoniste, bien appréciée des dilettanti saïgonnais.

Le chœur *Les Bohémiens* de Schumann, excellem<sup>ment</sup> dirigé par M<sup>me</sup> Vincenot et le *Triomphe* de Verdi suivi de la *Ronde des provinces* terminèrent ce beau concert, sur une ovation générale qu'accentua une vibrante *Marseillaise*.

F.B.

---

Journée du Légionnaire :

dimanche 8 mars 1942

— — 00 —

(*La Dépêche d'Indochine*, 24 février 1942)

(*L'Écho annamite*, 25 février 1942)

..... Soir : 21 heures. :

Au Théâtre Municipal, sous la présidence de M. le Gouverneur de la Cochinchine.  
Grande soirée de Gala.

Conférence, par M. Duval, Légionnaire : « Edmond Rostand et l'esprit français ».  
Orchestre et chœur, dirigés par M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte avec les élèves du Studio Ferrer.

---

LA JOURNÉE LÉGIONNAIRE

Le gala du théâtre

M. Jacques Duval retrouve dans *Cyrano de Bergerac*

les traits principaux du Français

(*La Dépêche d'Indochine*, 9 mars 1942)

..... Après un entr'acte de quelques minutes, l'orchestre et les chœurs de M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte ainsi qu'un groupe d'élèves de studio de M<sup>me</sup> Ferrer exécutèrent une partie musicale et chorégraphique des plus réussies. Au programme figuraient les morceaux suivants : *Hymne à la Patrie*, *Marche de Tannhauser*, *Menuet* de Schubert, ouverture d'*Egmont* [de Beethoven], *Contes d'Hoffmann* [de Jacques Offenbach], *Méditations* de *Thaïs* [de Massenet], *Tollite Hostias*, de Saint-Saëns.

---

THÉÂTRE MUNICIPAL

L'Exposition de peinture de M. L.R. Bate

(*La Dépêche d'Indochine*, 13 mars 1942, p. 2)

C'est aujourd'hui, à 17 h. 15, que le Gouverneur de la Cochinchine doit inaugurer, au Foyer du Théâtre municipal, l'exposition des œuvres du peintre L. R. Bate, Grand Prix de Rome et Prix d'Indochine 1938. Cet excellent artiste, qui a déjà exposé trois fois au

Tonkin, est encore un inconnu pour le public saïgonnais. Nous voulons croire que ses œuvres trouveront ici, près des amateurs avertis, le succès qu'elles méritent.

---

Le Gala du studio Ferrer\*  
(*La Dépêche d'Indochine*, 16 mars 1942)

Un public nombreux garnit hier, malgré la chaleur, notre théâtre municipal, pour assister au gala de danses et de musique présente par le studio Ferrer, avec le concours de M<sup>me</sup> Leroy-Pollet.

Ce public fut, d'ailleurs, loin d'être déçu car, suivant une sorte de tradition bien établie par M<sup>me</sup> Ferrer, ce gala fut un succès de bout en bout.

Quand le rideau se leva, ce fut pour tous un ébahissement : un orchestre, tout de blanc vêtu, charma l'assistance de morceaux choisis.

Les *fiançailles au village* achevèrent de créer l'ambiance.

Cette chorégraphie entièrement montée par M<sup>me</sup> Ferrer, avec des interprètes de 6 à 7 ans, fut, par la grâce mignonne de ceux-ci, des plus réussies.

Les vedettes — car il y eut des vedettes — furent le jeune Y. Gilet, violoniste, virtuose en herbe, Christiane Fays, Denise Bazé, Myriam Fabrice, Rolland André qui étaient entourés de tout un corps de ballet.

Que ce soit ensuite dans la Ballet égyptien ou les danses d'Espagne, l'assistance eut la sensation que M<sup>me</sup> Ferrer avait mis toute son âme d'artiste pour monter ce beau programme.

M<sup>me</sup> Fischbacher, par ses chants et danses, ajouta au succès de cette matinée qui sera donnée à nouveau dimanche prochain.

---

AU THÉÂTRE MUNICIPAL

Un soir à Radio-Saïgon  
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 juin 1942)

Il en est de la radio comme du cinéma. La foule des profanes, simples spectateurs, simples auditeurs brûlent du désir de pénétrer les arcanes de la fabrication des films et de l'émission des ondes, de s'introduire dans les sanctuaires mystérieux d'où celles-ci s'envolent, où ceux là s'élaborent.

Cette curiosité, commune aux amateurs de T.S.F. et aux fervents de l'écran, Radio-Saïgon a eu l'heureuse idée de l'exploiter au profit du Secours National et voilà pourquoi, samedi soir, devant une assistance aussi nombreuse que brillante, où figuraient toutes les notabilités de la ville, à commencer par le Gouverneur de la Cochinchine en personne, le rideau du théâtre municipal se levait sur un décor reproduisant avec une exactitude scrupuleuse le studio de la rue Richaud.

C'est donc sous les yeux du public, d'un public charmé et vivement intéressé, que s'est poursuivie, deux heures et demie durant, l'émission d'un programme de choix, composé tout exprès pour la circonstance et le large auditoire de Radio-Saïgon, qui fait entendre la voix de la France en Extrême Orient, a pu bénéficier en même temps que les spectateurs assemblés dans la salle du théâtre. Mais ceux-ci avaient, en outre, le privilège de voir en même temps que d'entendre, de voir, en chair et en os, les artistes, speakers et speakerines dont ils ne connaissaient jusqu'ici que la voix, de voir les techniciens s'affairant au milieu de leur matériel délicat et compliqué, de voir, enfin, en plein fonctionnement, ces curieux appareils qui lancent et rendent perceptibles à des

milliers de kilomètres, les sons les plus ténus, les paroles les plus nuancées, de simples murmures, un sanglot étouffé, un soupir.

Programme de choix, disais je. La conjoncture l'exigeait. Programme, de surcroît, magistralement exécuté, et dont les difficiles auraient eu mauvaise grâce à ne pas se dire satisfaits.

Après une spirituelle allocution de M. Le Bourgeois, directeur de Radio-Saïgon, qui présente la charmante speakerine, M<sup>lle</sup> Evelyn Carnino, et esquisse, avec humour, les heures et malheurs de la radio, l'orchestre de Radio-Saïgon, sous la direction expérimentée de M. Charles Roques, 1<sup>er</sup> prix du conservatoire, chargé de l'organisation des programmes, exécute *Trois pièces espagnoles* d'Albéniz et la *Rhapsodie Norvégienne* de Lalo qui sont vivement applaudis.

*Radio Surprise*, une amusante pochade jouée avec bonne humeur par MM. Cerighelli et Roméas, a fait rire, avant que deux mélodies mélancoliques, la *Chanson triste* de Duparc et *La dernière feuille* de Paul Paray, délicieusement chantées par M<sup>me</sup> Cadiot, que M<sup>me</sup> Collin accompagnait au piano, ne viennent émouvoir doucement les coeurs sensibles. L'*Impromptu de Saïgon*, sketch radiophonique, qui terminait la première partie du programme, a fait revivre devant nous une scène de la vie quotidienne du studio et nous initia à quelques-uns de ses petits secrets. M<sup>mes</sup> Tridon, Fischbacher, et Vincenot, MM. Croizet, Ducrest, Jade (alias Jacques Cailleville, alias...devinez), Beauquis, Roques et Tissot, qui ont interprété avec gaité et entrain cette spirituelle saynette, ont récolté d'unanimes et enthousiastes bravos amplement mérités.

La seconde partie du programme, qui comprenait un *Radio Crochet* toujours amusant, et l'*Andante* du *Concerto pour violon* de Max Bruck, où M<sup>me</sup> Leroy-Pollet a donné, une fois de plus, la mesure de son beau talent, n'a pas obtenu moins de succès que la première.

Au total, bonne et fructueuse soirée pour le Secours National, qui bénéficiera d'une recette à coup sûr intéressante.

L. V.

---

Une bonne nouvelle  
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 septembre 1942)

Nous avons le plaisir d'annoncer aux amateurs de bonne musique — et ils sont nombreux à Saïgon — que M<sup>me</sup> Destrées donnera le samedi 10 octobre un grand concert instrumental et vocal au théâtre municipal. On se rappelle le vif succès obtenu par le dernier concert de cette excellente artiste, sous la direction de laquelle l'orchestre et les chœurs firent merveille. Le programme est des plus attrayants : des fragments de *Tannhäuser*, avec les chœurs, une sélection de *Werther*, des œuvres de Schubert, le tout encadré de décors charmants et avec des costumes appropriés.

M<sup>me</sup> Destrées réalise ainsi un ensemble où la musique et le spectacle intimement liés sont garants d'un succès certain.

---

AU THÉÂTRE

---

Le Grand Gala musical au profit du Secours National  
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 octobre 1942)

Salle comble, samedi soir, pour la soirée de gala organisée par M<sup>me</sup> Destrées, sous le haut patronage du Gouverneur de la Cochinchine, au profit du SECOURS NATIONAL.

Nous le savions, la générosité des Saïgonnais ne pouvait rester insensible à un tel appel et grâce à eux, quelques misères seront de plus soulagées dans cette pauvre France si meurtrie.

C'est pourquoi nous sommes fort à l'aise et pensons bien nous faire l'interprète de la gratitude du public en rendant à M<sup>me</sup> Destréés, l'excellente organisatrice et animatrice du concert, l'hommage qui lui est dû, d'abord pour sa patriotique initiative, ensuite pour la bonne tenue de ce concert, où musiciens, choristes, interprètes divers rivalisèrent d'ardeur et de talent. L'assemblée était digne d'une grande salle parisienne et, une fois de plus, Saïgon a bien mérité de l'Art et de la France. Tout se trouvait réuni, en plus de l'art musical, beaux décors et toilettes charmantes, pour que cette soirée laisse le meilleur souvenir dans notre mémoire.

Le concert débuta par deux fragments de Wagner. Après l'ouverture de *Renzi*, œuvre de la première manière du maître et qui, malgré ses belles qualités, paraît un peu désuète, nous eûmes la Marche de *Tannhäuser*. Là, Wagner s'affirme dans la plénitude de son génie et cette magnifique polyphonie d'interprétation peu aisée trouva dans l'orchestre et les chants, une exécution de tous points parfaite. À vrai dire, le morceau précédent ainsi que la *Symphonie italienne* de Mendelssohn pâtirent que peu de cet écrasant voisinage. Mais les *Chants russes* d'Ed. Lalo en furent peu affectés, tant a de charme cette musique pleine de sentiment et de nostalgique rêverie.

M<sup>me</sup> Boutin nous donne ensuite un fragment de *Werther*, l'air des *Lettres*. Cette artiste possède une fort jolie voix, qu'elle conduit avec habileté. Mais précisément, cette joliesse nous a semblé peu adaptée au pathétique ardent de cette scène, où débordent les regrets passionnés. Le passage « Les larmes qu'on ne pleure pas... », fut cependant rendu avec une sincérité d'émotion qui a valu à l'artiste de chaleureux applaudissements.

Dans le *Jardin sous la pluie* de Debussy, M<sup>me</sup> Rachel Colin se montra pianiste d'une excellente technique et d'un goût sûr. « La Cathédrale engloutie », du même auteur, interprétée au piano par M<sup>me</sup> Marcelle Emeri, avec un profond sentiment des nuances, fut dansé par M<sup>me</sup> Fischbacher, ou plutôt fut mimée, dans un style inspiré de la danse orientale. Dans ses voiles bien sombres, lamés d'argent et son diadème d'argent, l'artiste évoqua en de gracieuses attitudes, en gestes hiératiques, l'effroi du désastre et l'engloutissement de la cathédrale.

La seconde partie du concert s'ouvrit sur un ravissant décor, qui arracha à l'auditoire un « ah ! » de satisfaction. Sur le fond bleu des tentures, trois vastes éventails d'un blanc pur s'évasaient. Tout autour, des groupes charmants de jeunes femmes en robes blanches à paniers et au centre, un jet de d'eau lumineux. L'ensemble évoquait avec force les grâces du Prater<sup>6</sup> ou de Trianon.

C'est dans cette ambiance délicieuse que furent interprétés les lieder de Schubert groupés sous le titre de « Un moment musical ».

M<sup>me</sup> Jonchères interprêta la *Jeune fille à la mort*, puis le célèbre *Adieu*. Cette dernière romance fut écoute dans un profond silence, tant l'artiste sut en rendre la tragique et consolante beauté. M<sup>me</sup> Jonchères est une artiste consommée qui observe la valeur des notes et le mouvement de la mélodie. C'est chose plus rare qu'on ne croit chez les artistes lyriques, dont beaucoup se contentent de roucouler, avec le seul souci d'arriver en mesure.

Sa diction parfaite — M<sup>me</sup> Jonchères n'ignore pas la valeur de la consonne d'appui — ajoute un charme de plus à cette interprétation, en permettant à l'auditeur de ne pas perdre une syllabe de la poésie chantée. L'attitude et le geste sont sobres et choisis.

Enfin, la voix, un riche contralto aux sonorités profondes, est magnifique et posée... il faut voir comme.

---

<sup>6</sup> À vienne (Autriche).

M. Fraissinet interpréta le *Roi des Aulnes* avec fougue et, grâce à lui, on comprit tout l'effroi de l'enfant devant le terrible ravisseur et le fantastique de la sombre chevauchée.

*La Truite*, *Marguerite au rouet*, *Impatience*, œuvrettes spirituelles et légères, furent l'objet d'un vif succès pour mesdames Duffaut, Casanova et Boutin. M<sup>me</sup> Tridon vit apprécier, dans *Czardas*, la sûreté de son métier, son aisance en scène et sa voix exquise. Enfin, la célèbre *Sérénade* dansée par M<sup>me</sup> Fischbacher avec une grâce ravissante clôtura dignement ce moment musical.

Madame Suzanne Vincenot, imitant Yvette Guilbert, sans oublier les longs gants noirs, nous amusa bien en détaillant l'histoire du Berger et de la Bergère, *Trente baisers pour un mouton..* et celle de l'âne Martin qui allait au moulin :

Notre âne avait les quat' pieds blancs.  
Et les oreilles en rabattant

Le *Servus Wien*<sup>7</sup> fut l'occasion d'un nouveau triomphe pour les chœurs, l'orchestre, danseuses et chanteurs parmi lesquelles M<sup>mes</sup> Blanc, Duffaut, Fischbacher récoltèrent de nombreux applaudissements.

Le *Beau Danube bleu*, également dansé et chanté, évoqua les beaux jours où Richard Strauss tenait la baguette. Et ce fut sur cette gracieuse évocation que se termina cette belle soirée, sans oublier la *Marseillaise* de rigueur.

Nous renouvelons à M<sup>me</sup> Destrées et à tous les artistes nos plus vives félicitations et nos remerciements les plus sincères. Cette soirée, nous le répétons, comptera parmi les meilleures données à Saïgon.

F. BLANCHE.

---

Le concert de M<sup>me</sup> Destrés  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 9 novembre 1942)

C'est devant une salle comble que s'est déroulée hier au Théâtre municipal, la soirée musicale au profit du Secours national, organisée par M<sup>me</sup> Destrés, chef d'orchestre sans baguette mais dont les mains possèdent une rare richesse d'expressions.

Le succès a été complet, tant au point de vue orchestre, qui comprenait plus de 30 exécutants, dont la maîtrise fut remarquable, qu'au point de vue chant. Le public de choix qui remplissait la salle a vigoureusement apprécié ce parfait ensemble où figuraient de nombreuses personnalités saïgonnaises dont M<sup>me</sup> Fischbacher, Boutin, Jonchères, Casanova, Tridon, Duffaut, Vincenot, Rachel Colin, Marcelle Émeri et le toujours excellent M. Fraissinet, seul soliste masculin.

Au programme, R. Wagner, E. Lalo, F. Mendelssohn, G. Massenet, Debussy, Schubert, J. Strauss, de quoi satisfaire tous les passionnés de la musique.

On a beaucoup remarqué la sobriété des décors mettant en évidence les ravissantes et gracieuses fleurs animées paraissant échappées des grandes corbeilles placées autour d'un jet d'eau cristallisées par des lumières discrètes.

Nous présentons à M<sup>me</sup> Desirés et à ses collaboratrices et artistes, nos bien sincères compliments et nos vifs remerciements.

---

THÉÂTRE MUNICIPAL  
La Semaine du Secours national

---

<sup>7</sup> *Salut à Vienne*, pot pourri de Dostal.

---

Grand Gala de musique et de danse  
(*La Dépêche d'Indochine*, 9 novembre 1942)

.....  
Avant d'en parler plus longuement, qu'on nous permette de remercier de notre mieux les Légionnaires et Volontaires de la Révolution nationale\*, sous les auspices desquels le concert était placé et qui assureront le service d'ordre avec une correction et une urbanité toutes françaises.  
.....

---

Saïgon  
AU THÉÂTRE MUNICIPAL  
(*L'Écho annamite*, 8 janvier 1943)

La représentation du drame de *La Passion du Christ* au théâtre municipal, les samedi 2 et dimanche 3 janvier, a obtenu un succès complet.

En deux soirées consécutives, on jouait à guichet fermé.

M. le vice-amiral d'escadre Jean Decoux\*, gouverneur général de l'Indochine, arrivé au théâtre à 21 h., accompagné de son chef de cabinet, est reçu au perron par M. le gouverneur de la Cochinchine Hoeffel, et son chef de cabinet ; M. Cuny, président de la Légion ; les conseillers fédéraux Jacques Lê van Duc et Truong vinh Tông\* ; le premier président Bore ; le capitaine Portanier, représentant le général Delsuc empêché ; etc.

Les fusiliers-marins rendent les honneurs.

Le 3 janvier, c'est M. Dufour, inspecteur des Affaires politiques et administratives, qui représente le gouverneur de la Cochinchine à la présidence de cette soirée.

Encouragé par le succès obtenu, les organisateurs de cette grandiose manifestation artistique ont décidé de donner deux nouvelles soirées, les samedi 9 et dimanche 10 janvier, à la même heure (20 heures précises) La location est ouverte au 224, rue Paul-Blanchy, à Tândinh.

---

AVIS  
—XOX—  
Le gala musical est reporté  
(*L'Écho annamite*, 22 janvier 1943)

Par suite du refroidissement de la température, les principaux interprètes du Gala Musical qui devait être donné le 28 courant, au théâtre municipal, sont grippés ou aphones.

M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte se trouve donc dans l'obligation de reporter cette soirée au samedi 30 courant à 21 heures.

Les personnes empêchées à cette dernière date pourront se faire rembourser leurs place chez M<sup>me</sup> Parrot-Lecomte, 170, rue Mac-Mahon, jusqu'au jeudi 28 courant — 18 heures — dernier délai.

---

Verney (Sébastien),  
*L'Indochine sous Vichy.*

*Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945.*  
Riveneuve Éditions, Paris, 2012, 522 p.

### Une architecture symbole du nouveau régime

[120] La ville de Saïgon, en tant que capitale de la colonie française de Cochinchine, est la plus représentative de cet art, qui horripile Decoux par ses legs républicains. La façade du théâtre prévoit ainsi de perdre ses décosations exubérantes et dégradées, telles les muses aux seins nus ou tels les masques de tragédie grecque considérés comme « pâtisseries »<sup>8</sup>, au profit de lignes courbes et d'une voûte formée d'une demi-coupoles. Ce style, proche du classicisme fasciste mussolinien<sup>9</sup>, semble avoir toutes les grâces aux yeux de l'amiral Decoux qui lance les premiers travaux en 1943<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> « Modernisation de la façade du théâtre de Saigon », *I.H.I.*, n° 160, 23/09/1943.

<sup>9</sup> Comme le définit Laura Bechelloni Malvano dans « Le mythe de la romanité et la politique de l'image dans l'Italie fasciste », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 78, 2003/2, p. 116.

<sup>10</sup> Endommagé par une bombe, le théâtre est restauré au cours des années cinquante, pour devenir l'Assemblée nationale du Sud-Viet-Nam avant de reprendre sa fonction, puis son aspect d'origine en 1997.